

Tremblement de terre d'une force inouïe

5,000 morts au Guatemala

MEXICO (AFP) — La ville de Guatemala a été détruite à 80 pour cent, affirme mercredi soir le quotidien mexicain "Ultimas Noticias".
Le journal ajoute que bien que l'on ne dispose pas d'informations officielles à ce sujet, les dégâts provoqués dans les pays par le séisme sont "terribles".
Un premier recensement conclut "Ultimas Noticias", chiffre par 5,000 le nombre total de blessés, uniquement dans la région urbaine de la capitale guatémaltèque.

CIUDAD Guatemala, (AP) — Le chef d'état-major militaire du Comité national d'urgence a annoncé qu'environ 2,000 personnes ont été tuées, mercredi, au Guatemala, par le violent tremblement de terre qui a été ressenti dans une grande partie de l'Amérique centrale.
Aucune victime n'a été signalée dans les pays voisins.
Le chef d'état-major, le colonel Manuel Angel

Ponce, a précisé que le chiffre de 2,000 morts est "plutôt en-deçà de la vérité". Il a ajouté que des "informations alarmantes" étaient en train d'arriver de l'intérieur du pays, 15 heures après le tremblement de terre qui s'est produit en pleine nuit à 3 h04 locale.

Le colonel Ponce a déclaré que, dans la capitale, le nombre des morts était estimé à plus de 300. Selon d'autres informations non confirmées, le bilan à Ciudad de Guatemala pourrait s'élever à 500 ou 600 morts.

Le gouvernement a proclamé l'état d'urgence sur toute l'étendue du territoire.

Le vieux quartier de la ville, El Gallito, a été le plus éprouvé.

La capitale du Guatemala offrait mercredi soir, un spectacle de désolation: immeubles détruits, rues jonchées de débris, pompiers et sauveteurs travaillant autour des décombres, alors que des soldats patrouillent dans les zones les plus touchées pour éviter la panique et d'éventuels pillages.

Peu après la série de secousses — une vingtaine environ — d'une intensité de 7,2 sur l'échelle Richter, des incendies se sont déclarés, provoqués notamment par les pannes de ventilation dans les immeubles neufs. La faculté de pharmacie de l'Université du Guatemala, ainsi que l'Institut central américain et panaméen de la nutrition, notamment, étaient la proie des flammes.

Bilan approximatif

Il est impossible encore de chiffrer avec précision le nombre des victimes. Il est de toutes façons supé-



Les habitants de Guatemala City ne peuvent faire autrement que de s'installer dans la rue après la destruction de leur maison. La ville même a été rasée à 80%.

rieur à 500, sans compter les disparus, dont le nombre approximatif n'est pas encore connu. Les hôpitaux de la capitale sont surchargés par les blessés, et des tentes ont été installées pour les accueillir.
Toute la ville est survolée par des hélicoptères de l'armée de l'air, qui commencent à évaluer les dégâts. Le ministre guatémaltèque de la défense, le général Romeo Lucas, a réuni mercredi matin le Comité national de secours pour coordonner l'aide à la ville

touchée, où la situation est jugée "très difficile".

Le million d'habitants que compte la capitale est descendu dans les rues, de crainte qu'une nouvelle secousse n'abatte d'autres bâtiments, et la circulation est rendue quasi impossible par les masses de débris qui se sont abattus dans les rues.

Des informations diffusées sur place indiquent par ailleurs que le séisme a provoqué également de sérieux dommages dans les localités proches de Gua-

temala City. Aucun chiffre cependant n'est encore connu. Selon l'Observatoire météorologique, l'épicentre de la secousse a été localisé à 55 kilomètres au sud-est de Guatemala City, sur le littoral du Pacifique.

Outre la première série de secousses, qui se sont produites à 3 heures locales et qui ont duré 31 secondes, des mouvements telluriques se sont succédés avec une intensité régulière jusqu'à 10 heures locales.

Les communications inter-

nationales avec le Guatemala ont également été perturbées toute la journée, alors que la capitale est toujours privée d'énergie électrique.

Etat mexicain touché

Le tremblement de terre de mercredi a également provoqué des dégâts dans l'Etat mexicain de Chiapas, à l'extrême sud du Mexique, à la frontière du Guatemala.

Pour le moment, 50 blessés ont été dénombrés.



Une résidente de Guatemala City transporte dans ses bras le peu d'effets personnels qu'elle a pu récupérer après le séisme qui a semé la terreur dans la population.

Centaines de cadavres

GUATEMALA (AFP) — Alors que les secousses telluriques continuaient mercredi, à ébranler régulièrement la ville de Guatemala, des centaines de cadavres étaient alignés, en rangées de plus en plus longues, à la morgue de l'Hôpital général et dans les édifices funéraires de la capitale.

La fréquence des secousses contribue à entretenir une ambiance de psychose parmi les survivants du séisme, rassemblés pour la plupart d'entre eux autour des morgues, pour pleurer leurs disparus. Il est déjà difficile d'obtenir un cercueil, en fait une simple caisse de bois, dans les maisons de pompes funèbres de la ville. "Ils ne sont pas terminés", commente un employé des pompes funèbres, à la porte de la morgue.

Des soldats continuent d'amener des corps. Ceux-ci sont enveloppés dans des couvertures, ou transportés dans de simples cartons. On parle dans la foule d'une décision gouvernementale selon laquelle les corps seraient directement remis aux familles sans transiter par la morgue, alors qu'un auxiliaire médical indique qu'il n'est plus possible de pratiquer des autopsies, et que la seule identification possible des corps, pour l'instant, reste le numéro sous lequel ils sont enregistrés à la morgue.

\$88 millions

La base de Saint-Jean soulève des objections

OTTAWA (PC) — La construction d'un nouveau Centre d'apprentissage des langues à la base militaire de St-Jean, au Québec, au coût de \$88 millions, a soulevé de nombreuses objections hier, en Chambre, parmi les rangs de l'opposition officielle.

Le député d'Edmonton-Ouest, M. Marcel Lambert, a demandé quelle était l'échelle de priorités sur laquelle le gouvernement s'était basé pour consentir au versement des sommes nécessaires pour la construction de ce centre.

Pour M. Lambert, ces dépenses sont totalement injustifiables étant donné "la déficience de capitaux pour l'achat de blindés et d'avions, l'embauche de personnel nécessaire et le maintien des bases existantes, alors qu'ici, à l'École des langues d'Ottawa, il y a excès d'espace et de personnel enseignant".

Réponse de Chrétien

Le président du Conseil du Trésor, M. Jean Chrétien, lui a donné la réplique en rappelant que ce projet faisait partie du plan de reconstruction de la base de St-Jean, décision prise en 1973.

"Il ne s'agit pas effectivement seulement d'une école de langue, a expliqué M. Chrétien, mais de la reconstruction de la base de St-Jean à laquelle seront reçues toutes les recrues de langue française, et en même temps, cela servira aussi pour l'École des langues de l'armée canadienne."

D'autre part, le ministre de la Défense, M. James Richardson, a nié que les sommes investies à St-Jean puissent avoir une répercussion quelconque sur le maintien ou la fermeture de certaines bases à travers le pays, telles que celles de Calgary ou Edmonton. "Ces deux questions ne sont absolument pas reliées", a soutenu le ministre.

Le kidnapping des 31 enfants

Les Français optent pour la force: un enfant tué

DJIBOUTI AP — Les autorités françaises de Djibouti ont délibérément choisi la manière forte, mercredi, au début de l'après-midi, pour libérer les 31 enfants détenus en otage depuis la veille au matin, en plein désert, par un commando de rebelles somaliens — mais si les militaires ont réussi l'opération, ils n'ont pas pu éviter la mort d'une fillette, tuée par l'un des terroristes.

"Nous avons la conviction que la vie des enfants était de plus en plus menacée et qu'une intervention était indispensable", a expliqué à Paris, M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux Départements et territoires d'outre-mer. Ce sont des tireurs d'élite de l'armée et de la gendarmerie — dont certains étaient venus de Paris — qui ont ouvert le feu sur les six terroristes se réclamant du Front de libération de la Côte de Somalie, FLCS, qui

détenaient les enfants en otage dans leur autobus scolaire.

Les six terroristes ont été tués, mais pas tous en même temps, et ce fut la cause du drame. Les tireurs d'élite avaient repéré quatre hommes dans l'autobus, aux côtés des 30 enfants, du chauffeur et de l'assistante sociale qui avait été autorisée à s'approcher pour donner des soins aux innocents prisonniers. Un cinquième terroriste avait également été aperçu non loin du véhicule, venant de la frontière somalienne, distante de 25 mètres. Les tireurs d'élite les prirent dans leur ligne de mire et les tuèrent. Malheureusement, ils ignoraient la présence d'un sixième homme, lui aussi venu de Somalie dans la nuit, et qui s'était tapi au fond du véhicule.

Les enfants

Ce terroriste eut le temps de tirer une rafale, qui tua

une fillette et blessa cinq autres enfants, dont deux grièvement, avant d'être lui-même abattu. Le chauffeur de l'autobus fut blessé aux deux jambes ainsi que l'assistante sociale, plus légèrement atteinte.

D'autres coups de feu furent ensuite échangés, mais cette fois avec des Somaliens qui avaient assisté à la scène de l'autre côté de la frontière et qui tirèrent sur les militaires français.

Les deux sections de la Légion étrangère et le peloton d'auto-mitrailleuses légères qui avaient pris position aux alentours, pour assurer la couverture des tireurs d'élite, avaient ordre de ne pas intervenir au début de l'opération. Ils devaient faire savoir par haut-parleur, aux Somaliens massés sur la frontière, que l'opération n'était pas dirigée contre eux, et les inciter à garder le calme.

VOL 40 — NO 176

GRANBY, JEUDI 5 FÉVRIER 1976

20 CENTS

Trois propositions mises de l'avant

La conférence sur le Bien-Etre donnerait des résultats positifs

OTTAWA PC — Les participants à la septième et avant-dernière conférence des ministres fédéral et provinciaux du Bien-être social sur la révision de la sécurité sociale se sont quittés le sourire aux lèvres.

Au terme d'une conférence de deux jours, les représentants des dix provinces canadiennes et leur homologue fédéral semblent convaincus que les travaux qui avaient débuté en avril 1973, sont sur le point de donner des résultats positifs.

Tous sont convenus de mettre un terme à cette révision lors d'une prochaine rencontre qui doit avoir lieu les 1er et 2 juin prochains.

Le ministre québécois des Affaires sociales, M. Claude Forget, a conservé l'optimisme qu'il avait démontré mardi soir. "Tout indique que nous pourrions finalement en arriver à un accord définitif."

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, partageait également l'optimisme de M. Forget.

Les principaux points à l'ordre du jour étaient la nouvelle Loi sur les services sociaux, le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec, les mesures de soutien et le supplément de revenu.

Dans l'ensemble, l'exception faite de certains points techniques, les ministres ont semblé fort satisfaits des discussions des deux dernières journées. Les points techniques laissés en suspens seront maintenant discutés par les fonctionnaires des différents gouvernements.

Au chapitre des services sociaux, les ministres fédéral et provinciaux du Bien-être social ont donné leur accord à une ébauche d'un projet de loi sur ces services.

La proposition du fédéral sera présentée pour étude et approbation aux gouver-

nements provinciaux respectifs.

Régime de pensions
Les discussions concernant les modifications au Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, ont également été fructueuses.

Les propositions du ministre Lalonde assureraient une reconnaissance et une protection adéquate du conjoint au foyer.

Les représentants de l'Ontario, à la lumière des études et rapports provinciaux, n'ont pas voulu se prononcer de manière définitive sur cette question. Un accord final devrait cependant être possible dès la prochaine réunion.

Avant de mettre un terme à la réforme du système canadien de la sécurité sociale, les ministres ont été unanimes à souligner l'im-

portance de prévoir des mesures à l'intention des travailleurs ayant des revenus insuffisants. Les participants se sont penchés sur un nouveau système de revenu garanti. Le système proposé par le gouvernement fédéral comprend à la fois un soutien de revenu pour ceux qui peuvent travailler et un supplément de revenu pour ceux qui ont des revenus insuffisants.

Les trois propositions

Le gouvernement fédéral a proposé que les crédits de pensions acquis par les deux conjoints au cours du mariage seraient divisés également entre les deux advenant la dissolution du mariage.

Pour sa part, le gouvernement du Québec a proposé de fournir une prestation de veuf ou de veuve à un ancien conjoint survivant, à qui l'on a accordé une pension alimentaire viagère lors du divorce. Dans le cas où il y aurait plus d'un conjoint survivant, la prestation entière serait partagée proportionnellement à la durée du mariage.

La dernière proposition soumise aux participants, conjointement par le gouvernement fédéral et celui du Québec, suggère que les cotisants quittant le marché du travail pour élever des enfants pourraient déduire les mois de gains modiques ou nuls du calcul des gains moyens acquis au cours de leur vie aux fins de prestations.

Les ministres ont alors convenu que tous les gouvernements étudieront les détails des propositions, en ayant pour objectif un accord final en juin prochain.

Le ministre Lalonde a précisé qu'il y aurait un choix à faire entre les propositions deux et trois. "Nous aurons un choix à faire, une seule formule sera acceptée lors des modifications aux deux régimes visés."

Sports

Montréal
massacre
Chicago

8 à 3

ET

Roger Vachon
vous parle

page 10

La météo

Cantons de l'Est: passages nuageux et poudrière cette nuit. Vents de l'ouest à 20 avec rafales à 30 cette nuit. Jeudi, ensoleillé et venteux. Minimum cette nuit de -21 à -24. Maximum jeudi de -10 à -12. Aperçu pour vendredi: plutôt nuageux.

Fiduciaires
COURTIERS
243, PRINCIPALE,
GRANBY
372-2500

BESOIN D'UNE
HYPOTHÈQUE
1ère hypothèque
11 3/4% bancaire ou
2ème au taux courant

Wagner poursuit sa campagne au leadership des conservateurs



WINDSOR, Ont. (PC) — Le recours au référendum sur des questions telles que la peine de mort et l'avortement pourrait causer une érosion du système parlementaire, a déclaré, mardi soir, M. Claude Wagner, candidat à la direction nationale du Parti progressiste-conservateur.

Député de Saint-Hyacinthe, M. Wagner a donné cet avis en réponse à une question lors d'une assemblée des délégués de la région de Windsor, Ont., organisée en vue de la convention au leadership qui doit avoir lieu plus tard en février.

Selon lui, le recours au référendum sur ces deux questions inciterait à l'utiliser dans d'autres cas et mènerait vers l'érosion du système parlementaire. "J'estime que les députés doivent connaître les opinions de leurs électeurs", a déclaré M. Wagner, ajoutant que les législateurs devraient pouvoir voter sur des sujets aussi émotionnels en se fiant à leurs instincts et à la connaissance de l'opinion de leurs commettants.

mais Camp lui prédit un échec s'il est choisi le 22 février

TORONTO (PC) — M. Dalton Camp, ancien président national du Parti progressiste-conservateur, a accusé mardi M. Claude Wagner d'avoir abandonné la politique de son parti quant au bilinguisme, et assuré qu'il connaîtrait l'échec s'il était élu leader national.

Participant au programme "As It Happens", au réseau radiophonique anglais de Radio-Canada, M. Camp a reproché à M. Wagner, dans sa campagne au leadership, de recourir à des techniques propres à isoler des secteurs de son parti et à obtenir l'appui de l'ancien premier ministre John Diefenbaker et de ses partisans.

"Il est très dangereux pour quiconque d'assumer la direction d'un parti, s'il lui faut polariser les gens et au risque d'isoler des éléments de ce parti", a déclaré M. Camp. "Ce candidat vivra pour le regretter, et il ne vivra pas longtemps".

M. Camp en avait contre un discours prononcé par M. Wagner, la semaine dernière à Ottawa, dans lequel il avait traité M. Camp de "manipulateur de couillures" qui devrait être rejeté du parti. Il a ajouté que les commentaires de M. Wagner au sujet du bilinguisme constituaient une réputation complète de la politique du gouvernement fédéral et de l'attitude du leader conservateur Robert Stanfield en matière de bilinguisme.

M. Camp a laissé entendre que M. Wagner se laissait manipuler par ses partisans en matière de bilinguisme, et que son attitude à ce sujet n'avait aucunement progressé depuis que le bilinguisme était devenu un cheval de bataille de grande importance politique.

Négociations avec Bromont

Lac Brome intéressé à acquérir le barrage à la décharge du lac

VILLE DE LAC BROME (JdB) - Le barrage, construit il y a une trentaine d'années à la décharge du Lac Brome, est présentement l'objet de négociations et d'un échange suivi de correspondance entre la Ville de Lac Brome et Bromont. L'effet, il y a quelque temps, des démarches ont été officiellement entreprises par la Ville de Lac Brome afin d'acquiescer de ce barrage, propriété actuelle de la ville de Bromont.

Les autorités municipales ont déposé une offre d'achat de quelque \$11,000 et semble-t-il, la ville de Bromont doit faire connaître sa position sur cette offre avant la séance du conseil de la Ville de Lac Brome, prévue pour le lundi 9 février.

C'est en 1966 que Bromont s'est porté acquiesceur de ce barrage d'une compagnie d'électricité, pour une somme approximative de \$2,000. A ce moment-là, la première et seule fonction de ce barrage était la régularisation du lac Brome. A l'heure actuelle, le Lac Brome présente deux choses bien différentes: pour Bromont, c'est surtout une intéressante réserve

d'eau et pour la Ville de Lac Brome, son rôle premier est d'ordre récréatif, ce qui donne deux conceptions somme toute assez différentes.

Noins que la possession du barrage proprement dit, ce qui intéresse la Ville de Lac Brome, c'est de détenir sur le Lac Brome un contrôle quotidien, des plus sévères de son utilisation, afin de rencontrer les désirs exprimés l'été

dernier par l'association des riverains du Lac Brome, qui regroupe quelque 400 propriétaires. Cette association a fait connaître son désir de voir hausser d'un pied le niveau du lac, au cours de l'été, ce qui leur permettrait de jouir pleinement de leur situation sans connaître les aléas de l'été dernier. Cette demande des propriétaires a été reçue par Québec.

C'est donc plus en termes d'utilisation que de possession que se pose le problème du barrage, lequel devrait subir quelques réparations majeures pour être vraiment efficace et assumer un contrôle valable du débit du lac.

Il faut ajouter aussi qu'en 1966 au moment où Bromont devenait propriétaire du barrage, le lac Brome était partagé

entre trois municipalités riveraines: Foster, le comté de Bromont et Knowlton. Alors qu'aujourd'hui, il se trouve dans le territoire de la Ville de Lac Brome, seule entité municipale.

Les négociations entre les deux villes concernées sont maintenant entamées et elles ne devraient pas manquer d'intéresser nombre de résidents de la région.

Un bilan intéressant pour les Dames Auxiliaires de BMP

COWANSVILLE (JdB) - Les Dames Auxiliaires de l'Hôpital Brome-Missis-

quoi-Per kins, qui fêteront prochainement les 60 ans de fondation, pro-

jetten d'ache ter, cette année, un appareil de gastroscopie, au montant de quelque \$900 utilisé pour le traitement et le dépistage des maladies du rein.

Cet équipement ira grossir le nombre de ceux déjà en opération grâce aux Dames auxiliaires de l'Hôpital Brome-Missisquoi. L'Association reçoit, on fait que depuis 1954 à nos jours, les Dames auxiliaires ont donné à l'hôpital B. M. P. en équipement, meubles et appareils la somme appréciable de \$67,300.

Elles achètent de la laine qui est, par la suite, fournie aux membres qui confectionnent des tricots qui sont vendus à la boutique de l'hôpital, ouverte six jours par semaine. Ces revenus qui s'ajoutent aux dons que l'Association reçoit, ont fait que depuis 1954 à nos jours, les Dames auxiliaires ont donné à l'hôpital B. M. P. en équipement, meubles et appareils la somme appréciable de \$67,300.

Parallèlement, l'association poursuit son recrutement, c'est ainsi que cette année, les Dames auxiliaires ont accueilli 16 nouveaux membres venant de Cowansville, Sutton, Knowlton.

Le nage-o-thon aura lieu le 28 février

COWANSVILLE (JdB) - Un nage-o-thon se déroulera au Centre culturel le 28 février prochain, pour la cinquième année consécutive, plus de 60 nageurs membres de l'équipe de natation de Cowansville partici-

peront à cet événement d'envergure.

Le nage-o-thon est, comme on le sait, de recueillir les fonds nécessaires à l'opération du club pendant l'année, c'est dire que de la réussite de cette activité dépend l'avenir du club cowansvillois, qui a à son actif de nombreuses et brillantes performances.

Quant aux dépenses auxquelles le club doit faire face, elles proviennent principalement des frais de déplacement et de transport, l'équipe cowansvilloise allant porter les couleurs de la municipalité partout un peu travers le pays et même, très souvent, hors frontière.

Si le club de natation de Cowansville a pu survivre jusqu'à présent, c'est aussi grâce au travail incessant des membres de son comité directeur, lequel se compose du Dr Claude Gariépy, président, M. Pierre Cabot, vice-président, Mme Raymond Breton, trésorière, M. Georges Hamel, secrétaire, Mme Leblanc, publiciste. Cette année, la responsabilité du nage-o-thon a été confiée à Mme N. Francis.

Le nage-o-thon se déroulera toute la journée du 28 février, et dès à présent, les jeunes membres de l'équipe de natation ont commencé à solliciter la population afin de se dénicher de généreux commanditaires. Une seule limite, le participant effectuera un maximum de 200 longueurs et ne pourra rester dans l'eau plus de deux heures.

L'avenir de ce club cowansvillois, dont la réputation n'est plus à faire, dépend donc des Cowansvillois eux-mêmes.

Accord d'un permis de quelque \$110,500 au Château Cowansville

COWANSVILLE (JdB) - Un permis de construction, au montant de quelque \$110,500, a été accordé par la ville de Cowansville à

M. Gérard Laurin, propriétaire du Château Cowansville, anciennement l'hôtel Maurice, afin d'y effectuer des rénovations intérieures.

L'annonce de l'octroi de cet important permis n'a pas manqué de susciter une réaction de la part du conseiller Claude Breton, qui assume la responsabilité de la commission de rénovation urbaine. Celui-ci s'est particulièrement étonné que la ville ait octroyé un tel permis sans qu'une rencontre ait eu lieu entre la commission de rénovation urbaine et le propriétaire de la résidence pour personnes âgées.

Ce à quoi, le greffier, M. Georges Bernier a précisé que des contacts avaient déjà été faits avec M. Laurin, mais qu'à l'heure actuelle, ils ne s'étaient pas concrétisés. Il devait ajouter

que M. Laurin avait été convoqué, par écrit, pour rencontrer les membres de la commission dès vendredi, c'est-à-dire demain.

Le conseiller Breton a précisé le sens de son intervention en soulignant qu'avant que M. Gérard Laurin effectue des transformations majeures à l'intérieur de la bâtisse, il aurait été préférable que celui-ci soit informé des projets que la municipalité avait concernant l'aménagement du secteur ouest de la rue Principale et principalement quant à sa vocation de mail fermé à toute circulation. Car, en bon docteur qu'il est, le conseiller Claude Breton croit qu'il est préférable de prévenir plutôt que de guérir principe s'appliquant aussi bien aux humains qu'aux villes.

SUPER-AUBAINES:

DELUXE CHAMPION POLYESTER Firestone

- Forte carcasse de câblé de polyester; douceur de roulement.
- Semelle mouillée concave; contact total semelle-chaussée; long millage.

- Semelle large, mordante, à sept nervures; adhérence, tenue de route et stabilité excellentes.
- Semelle à rainures en zigzag, comme celles des pneus radiaux; remarquable adhérence sur chaussée mouillée.

B78-13 \$25 ⁵⁰ flancs noirs montage compris	F78-14 \$28 ⁵⁰ flancs noirs montage compris
C78-14, D78-14 \$26 ⁵⁰ flancs noirs montage compris	G78-14, G78-15 \$29 ⁵⁰ flancs noirs montage compris
E78-14 \$27 ⁵⁰ flancs noirs montage compris	H78-14, H78-15 \$31 ⁵⁰ flancs noirs montage compris

Magasins Firestone 535, PRINCIPALE GRANBY 378-9041

MARC DANIEL GERANT
PIERRE BELLEFLEUR GERANT DU CREDIT

POUR DE BONS RESULTATS!
"AYEZ RECOURS AUX PETITES ANNONCES CLASSÉES DE LA VOIX DE L'EST".
SIGNALÉZ 372-5433

HÔTEL BROMONT

AUTOROUTE DES CANTONS DE L'EST SORTIE 44

DU LUNDI AU JEUDI
HECTOR FORD AU PIANO-BAR
VENDREDI et SAMEDI SOIR
4 KEYS COMBO
CHANTEUSE
JEANNETTE DÉRAGON
MUSIQUE DE TOUS GENRES

TABLE D'HÔTE AVEC ORGUE TOUS LES DIMANCHES SOIR

Nouvelles de Granby

Le Canton "s'outille"

- Un règlement de lotissement
- Une commission d'urbanisme

GRANBY (FBP) — Deux règlements concernant la formation d'une commission d'urbanisme, ainsi que déterminant les modalités et conditions de lotissement du territoire du Canton étaient adoptés, hier soir, par le conseil de cette municipalité.

La lecture des deux textes demanda du temps, et l'on peut dire que l'essentiel de la séance lui fut consacré. En outre, par le rapport des états financiers de l'année '75.

Les avis de motions avaient été déposés lors de la séance spéciale du 27 janvier, alors que le conseil adoptait le budget de l'année en cours et c'est avec une célérité étonnante que le tout fut remis pour adoption.

Commission d'urbanisme
Cette commission sera formée de sept membres. Le maire du Canton y est désigné d'office tandis qu'un poste sera comblé par un des conseillers municipaux.

Le règlement défini de façon très technique quelles seront, dès sa mise en application, les droits et devoirs de cette commission.

"Créature" du conseil municipal, elle lui est ainsi assujettie. Elle fon-

ctionnera cependant à sa façon.

"Créature" du conseil municipal, elle lui est ainsi assujettie. Elle fonctionnera cependant à sa façon, c'est-à-dire qu'elle adoptera "es.res règles de procédures pour la tenue de ses assemblées et pour le fonctionnement de sa régie interne". Ses délibérations se feront à huis-clos.

Son rôle pourrait se résumer ainsi: recommander au conseil l'émission ou le refus des permis se rapportant à la construction, au zonage, au lotissement et à l'urbanisme en général; assurer une surveillance dans l'application des règlements municipaux dans ces mêmes domaines; et recommander au conseil les modifications qu'elle juge à propos (toujours à ce sujet) après étude et analyse de la situation.

Le règlement fut adopté à l'unanimité (le conseiller Drew était absent). Toutefois, on ne nomma pas les membres de la commission, hier soir, préférant attendre au 19 février pour ce faire, lors d'une séance spéciale.

Lotissement
Le règlement concernant le lotissement fut adopté unanimement, lui aussi. Sa lecture fut plus

longue, cependant, les spécifications y étant plus nombreuses.

En somme, ce règlement devient le point de référence unique et essentiel dont se servira la commission d'urbanisme et l'inspecteur des bâtiments pour contrôler divisions, subdivisions et subdivisions du territoire du Canton.

A l'intérieur de ce règlement sont inscrites diverses définitions. On y

précise, en outre, comment devront être aménagés les carrefours, les rues acquises par la municipalité, les parcs et terrains de jeux. (La réglementation oblige, entre autre, un promoteur à céder 5% de la superficie du terrain compris dans le plan proposé pour fins de parc et de terrain de jeux.)

Mentionnons que le règlement de lotissement tient compte du plan de

zonage de la municipalité, plan qu'il vient, en somme, compléter. Il précise le coût d'un permis de lotissement établi à "\$0.15 du 1,000 pieds carrés ou fraction de mille pieds carrés à lotir, subdiviser ou rediviser".

Puis il stipule que tout contrevenant à l'une ou l'autre de ses dispositions est passible d'amende n'excédant pas \$100 ou deux mois d'emprisonnement.

Granby attend de la visite!

GRANBY (FBP) — La ville de Granby deviendra certainement point de mire national, dimanche prochain, alors qu'elle sera l'hôte d'une très haute personnalité de la politique de France!

Eh! oui! Si le temps permet à Mirabel de s'acquitter de son rôle, nous accueillerons, avec tous les honneurs que lui mérite son rang, le ministre français du Travail, M. Michel Durafour!

Invité des gouvernements provincial et fédéral, M. Durafour a réservé sa première visite à notre ville et ce geste n'est peut-être pas étranger au fait que ce dignitaire est, aussi, maire de la ville de Saint-Etienne, ville jumelée à Granby.

Il visitera "la parenté", direz-vous? D'autres raisons motivent, évidemment, son escale dans nos murs. M. Durafour

nous les dévoilera probablement lui-même, d'ailleurs. Cependant nous nous risquons à dire que "nos" récentes "acquisitions" industrielles françaises y sont pour quelque chose...

Mais, très d'expectatives. Mentionnons que la journée sera divisée en trois parties, comme nous le précise un communiqué émanant de l'hôtel de ville. Ces jours sont les suivants: réception du ministre à 15 heures, à l'hôtel de ville; réception civique à l'usine Cansaco, à 16 heures 15 au cours de laquelle les Petits Chanteurs de Granby et les Katre-Vents donneront un spectacle, puis, souper officiel auquel n'assisteront que quelques invités choisis selon les règles du protocole.

Soit dit en passant, il semble que ce "protocole" fixe à 47 (ni plus,

ni moins) le nombre de personnes qui ont le droit d'assister à un souper de ce genre. Il suffit probablement de savoir à quel numéro des règles à suivre correspond un souper de cette "catégorie"... allez savoir!

"Premier arrivé, premier servi!"

40 stalles à louer au "Parking" municipal!

GRANBY (FBP) — S'il vous intéresse de louer des espaces de stationnement dans le "parking" municipal, sachez qu'il y aura, d'ici peu, 40 stalles de disponibles. Le coût annuel a été fixé à \$125, et le mot d'ordre est "premier arrivé, premier servi."

Cette décision a été prise par le conseil municipal, à la dernière séance du conseil, au terme d'une discussion qui ne devait, à l'origine, que porter sur le fonctionnement actuel du stationnement. En fait, le conseiller responsable de la circulation, M. Claude Robioux, avait demandé au directeur des services techniques de préparer un petit rapport sur l'état des appareils distribués.

On a ainsi pu apprendre que les trois appareils sont hors d'usage! Le seul n'ayant connu aucune défectuosité depuis l'installa-

Cegep... Le Service pédagogique se passera encore d'un directeur

SHERBROOKE (JSB) — Les étudiants et les professeurs du Cégep de Sherbrooke, devront se passer d'un directeur des services pédagogiques pour un autre mois, et peut-être même, jusqu'à la fin de l'année scolaire.

C'est ce qui est ressorti de la réunion mensuelle du conseil d'administration du 3 février, à laquelle devait être connu le successeur de M. Gilles Belhumeur, dont l'intérim est assuré par le directeur général, M. Robert Sabourin, depuis le mois d'août '75.

La dernière étape, soit la décision des membres du CA, d'approuver ou non le choix de la commission pédagogique, a été remise à la prochaine séance du conseil à cause d'un manque du comité de sélection. En fait, selon une proposition adoptée au CA du 18 décembre '75, il a été demandé que le comité de sélection d'un nouveau DSP rencontre les représentants de chacun des six groupes siégeant à la commission pédagogique afin de recueillir l'opinion de ces derniers au sujet du dossier de tous les postulants.

N'ayant pas fait de différence entre rencontre et consultation, le comité de sélection a procédé à une première étude et a retenu le curriculum vitae de trois candidats.

Il a alors véhiculé le résultat de cette première étude aux deux groupes absents, soient les professeurs et les responsables de départements.

Le comité de sélection était alors composé d'étudiants, de professionnels, de représentants de la commission pédagogique, et de représentants de la corporation.

Sans attendre l'avis de ces deux groupes, le comité de sélection a fait parvenir les trois dossiers présélectionnés, à la commission pédagogique, qui a retenu le choix de M. Guy Benoit.

M. Bernard Boudiffier, représentant des professeurs, au conseil d'administration a exigé des membres du CA de s'en tenir au texte précis et non à l'interprétation de la proposition du 18 décembre, qui exigeait du comité de sélection de rencontrer et de tenir compte de l'opinion des représentants des six groupes formant la commission pédagogique.

Si les "rencontres" se déroulent comme prévues, durant le mois de février, le nouveau directeur des services pédagogiques entrera en fonction à la mi-mars, sinon ce sera pour l'an prochain.

maintenant, guère plus brillants...

La location

L'idée de louer des stalles de stationnement "à l'année" avait été émise à la séance du 12 janvier, par le conseiller Alain Guay qui avait alors mentionné que plusieurs personnes lui en avaient fait la demande. Le conseil décida, à ce moment, d'attendre quelques mois, le temps de connaître le degré de fréquentation du "parking".

La même proposition fut faite, mardi soir, par le conseiller Robidoux, auquel le maire fit remarquer que "on avait décidé d'attendre." Cependant, appelé à quantifier l'utilisation du terrain alors qu'il n'était même pas payant, M. Laliberté mentionna que

la moyenne équivalait à "de 55% à 60%" ce qui joua en faveur de la location.

A partir de là, il n'apparaissait plus impen-sable d'allouer 25% des stalles à la location. Fort de cela, M. Beaudry ajouta qu'il était préférable de décréter cette mesure tout de suite. "Le stationnement dans les rues est interdit jusqu'au 15 mars. On peut dépanner des gens. Pourquoi attendre trois mois?" souligna-t-il.

La proposition a été adoptée sur ce. Il reste maintenant à établir les modalités "pratico-pratiques", à savoir localiser les 40 stalles disponibles ainsi que déterminer comment identifier les automobiles des "locataires" (cela se fera vraisemblablement à l'aide d'un adhésif).

Un peu de tout... et de rien

TV communautaire

La Télévision communautaire présentera deux documents vidéo les mardi et mercredi 10 et 11 février. Intitulés "Partir en famille" et "Le magra", respectivement des analyses sur l'avortement et le monde de la police, les documents seront passés à la Maison des Jeunes, sur la rue Young, à 19 heures 30, les deux soirs. Notons que cette présentation est offerte gratuitement à la population en général.

Regroupement des organismes

La réunion, qui devait avoir lieu hier soir et qui devait regrouper les organismes populaires de Granby et la région, a été reportée au mercredi 11 février. L'heure et l'endroit n'ont toutefois pas été modifiés, étant toujours à 20 heures, au Conseil central de Granby, 371, rue Saint-Jacques.

Dames auxiliaires de la Légion

La réunion mensuelle des Dames auxiliaires de la Légion canadienne aura lieu le vendredi 13 février, à 20 heures, au local de la Légion, au 172, rue Court. Par ailleurs, afin de souligner la Saint-Valentin, les Dames auxiliaires organisent un souper, le samedi 14 février, au local de la Légion, à compter de 18 heures. Notons que des membres de l'armée et de la marine, de Cowansville, participeront à la soirée qui se terminera évidemment par de la danse.

Le COJO à l'Amicale

L'Amicale des anciens élèves des frères du Sacré-Coeur recevra un membre du Cojo le dimanche 8 février, au Mont Sacré-Coeur à 10 heures 30. Ce sera alors la première conférence d'un représentant officiel du Cojo, prononcée devant les membres d'un club social de Granby.

Boulevard David Bouchard

Le boulevard Bouchard s'appellera dorénavant le boulevard David Bouchard. C'est la décision qu'a prise le conseil municipal de la ville de Granby, suite à une recommandation en ce sens, émanant de la commission d'urbanisme. Le conseil du Canton avait été consulté mais celui-ci ne voyait pas la nécessité de modifier le nom, dit-on. Quoiqu'il en soit la décision est prise et le changement se fera. Cette modification a lieu pour distinguer cette artère d'une rue de la ville, portant le même nom.

Stationnement interdit

Des enseignes de "stationnement interdit" seront installées aux extrémités des rues Bréboeuf, côté nord de la rue Principale; Phoenix, côté sud de la rue Principale; et Court, côté sud de la rue Principale, afin de bien identifier les zones interdites à l'année longue. En outre, dans le but de faciliter les virages de Centre à Principale, une zone de stationnement interdit est décrétée du côté ouest de la rue Centre, jusqu'au terminus. Finalement, les citoyens prendront note que d'ici peu, une zone de stationnement interdit sera décrétée sur la rue Elgin, côté ouest, entre Drummond et City, la circulation sur cette rue passablement achalandée ne pouvant s'en porter que mieux.

Un accident qui a fait "du train"

GRANBY — Heureusement que les trains qui circulent sur les voies ferrées de la ville ne roulent qu'à basse vitesse, sinon un automobiliste aurait pu en voir de toutes les couleurs, hier après-midi.

Un accident s'est en effet produit, vers 14 heures 15, sur la rue Notre-Dame, alors qu'un véhicule de marque Duster 1974 s'apprêtait à franchir le passage à niveau qui traverse cette

artère au moment où un train du Canadien National s'amenait.

Le mastodonte d'acier n'a pu, forcément, dévier de sa voie et a accroché l'aile gauche avant du véhicule, qui a été traîné sur quelques pieds pour finalement s'immobiliser parallèlement au convoi.

Le conducteur s'en est sorti indemne, mais son véhicule a subi des dommages évalués à environ \$500.



(Photo Jeannot Petil)

Chez les Francs...

Le club des Francs, granbyen recevait à son dernier souper, M. Denis Hivon, qui parla de la fourrure dans les temps modernes. Le souper n'étant pas mixte, on peut se demander si les membres du club ont l'intention d'offrir à leur épouse une de ces magnifiques peaux qui hivernent actuellement dans certaines vitrines. Surtout avec l'hiver que nous connaissons, ce n'est pas un luxe...

DEPUIS 20 ANS NOUS PROGRESSONS
LA MAIN DANS LA MAIN
AVEC LA POPULATION DE LA RÉGION DE GRANBY

CONÇUE POUR L'ÉCONOMIE

30 MI./GAL SUR LA GRAND-ROUTE	20.4 MI./GAL. EN VILLE
--	----------------------------------

Libre comme l'air en Buick

Regal Coupe

GABRIEL
ussier
LTÉE

BUICK PONTIAC CAMIONS GMC
715, boul. Leclerc
372-9000 — GRANBY

"on s'fend en quatre" pour mieux vous servir...

"GARROCHEZ-VOUS" SUR LES \$600,000 DE MEUBLES QUI VOUS SONT OFFERTS À DES BAS PRIX ET QUI VOUS FERONT ÉCONOMISER DES TAS DE \$\$\$ PROFITEZ-EN AU PLUS TÔT !

LES AUBAINES DE JANVIER SONT EN FORCE JUSQU'À LA FIN

DE FÉVRIER

C'EST LA FAUTE À LA MAUVAISE TEMPÉRATURE DU MOIS DERNIER

Harvey & Racine INC.

633, DUFFERIN GRANBY

Editorial

Modernisation des notions de propriété

La révision du droit des biens, qui s'entend principalement de la notion de propriété privée, des modalités d'exercice et de jouissance de cette propriété et des limites qu'y apporte la loi, consiste principalement en un effort de consolidation de principes bien établis au Québec et en droit civil, tout en y apportant les simplifications indiquées par l'expérience et les besoins de la vie moderne.

Le droit des biens, et principalement la notion de propriété privée, constitue l'un des piliers du Code civil du Québec et, aussi surprenant que ce puisse paraître vu son utilisation si fréquente et si généralisée, est un des domaines juridiques qui a donné lieu à peu de procès et de difficultés jurisprudentielles.

Ce droit, inspiré du droit romain et destiné à mettre fin aux rejets de féodalisme dans la vague de réforme qui a suivi la révolution française, s'est trouvé convenir au us et coutumes des Québécois.

Le dernier rapport de l'Office de révision du Code civil vise principalement à maintenir ce régime de propriété. A cet effet, le rapport propose de réunir, sous un même livre, les notions fondamentales se rapportant aux biens: on y a ainsi rapatrié les dispositions sur la possession (jusqu' alors régies sous le titre de la prescription), l'indivision et le droit de superficie.

Le Comité s'est aussi efforcé de clarifier les expressions ambiguës, de simplifier le texte des articles et d'éliminer les expressions qui, au 19^e siècle, étaient courantes, mais qui manquaient, aujourd'hui, d'actualité. L'époque de la grande propriété terrienne, de la primauté de l'agriculture et des "fosses d'aisance extérieures" étant révolue, le Code civil méritait d'être ajusté aux moeurs contemporaines.

Les auteurs du rapport se sont, ce faisant, souvent inspirés des exemples récents que leur fournissaient les études faites en France et en Suisse, entre autres.

Malgré toute la liberté que le citoyen aspire à exercer par rapport à ses biens, il reste que l'Etat et les municipalités font souvent accroire à la liberté individuelle du propriétaire. A l'époque des préoccupations écologiques, il s'ensuit nécessairement que le propriétaire doit sacrifier quelque peu de son indépendance.

Le propriétaire demeure, cependant, maître chez soi, bien que le texte proposé tienne compte de l'intérêt public et rappelle au propriétaire que la jouissance de son droit ne l'autorise pas pour autant à en abuser au détriment de ses voisins. Il doit, notamment, permettre l'accès sur son terrain pour faciliter les travaux sur un lot voisin.

De plus, alors que se multiplient les moyens de communication de toutes sortes (lignes d'eau, égouts, électricité, téléphone et autres canalisations), de même que les travaux d'envergure (murs, lacs et rivières artificiels, excavations), le droit doit s'ajuster à ces besoins.

Le rapport ne prétend cependant pas régler tous les aspects du droit des biens: fournissant les principes fondamentaux et les principales règles de mise en opération, il laisse au droit administratif et aux lois particulières le soin de compléter ces aspects de la vie juridique.

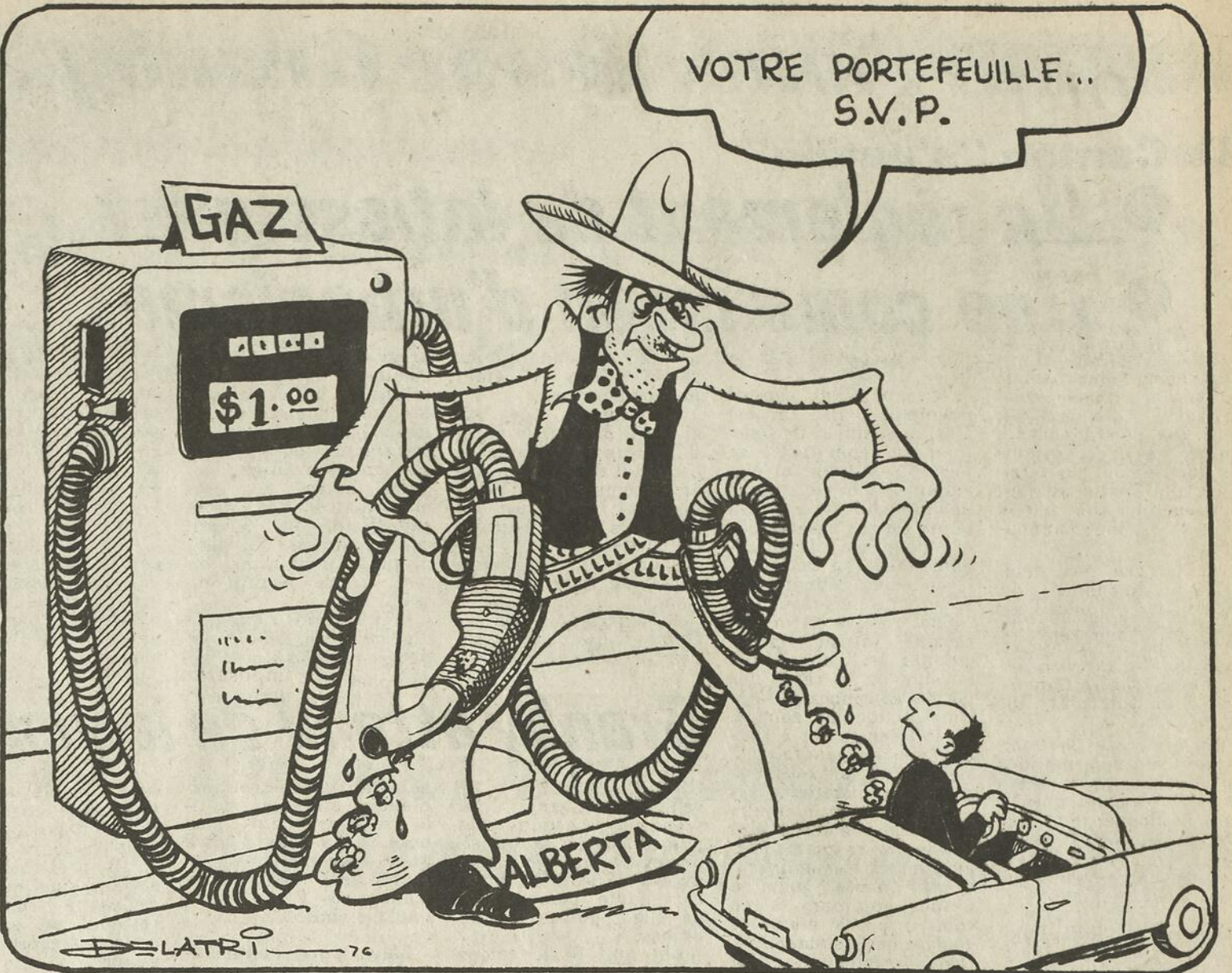
D'un point de vue plus technique, le rapport sur les biens propose une nouvelle définition du mot "bien", différencie les biens qui s'incorporent à un immeuble de ceux qui ne s'y attachent que temporairement ou sont destinés à en être séparés (fruits et récoltes), simplifie la réglementation des droits de "vue" et autres servitudes, et introduit de nouvelles règles sur la superficie et l'indivision ordinaire.

Les dispositions qui exigent des mesures sont exprimées en fonction du système métrique.

Deux sujets ne font pas l'objet de dispositions nouvelles: la copropriété par déclaration (condominium) et l'emphytéose. Dans le premier cas, le Comité a préféré laisser le temps faire le test de la loi de 1969 sur la copropriété avant d'y apporter les ajustements nécessaires. Quant à l'emphytéose, le Comité recommande, pour l'instant, de s'en tenir à la législation actuelle, en attendant de trouver une méthode législative qui satisfasse aux exigences de la construction immobilière de grande envergure.

Ces sujets feront l'objet de rapports additionnels.

Jean Naud



Les deux priorités de l'ambassadeur Pelletier

Par Jacques BOUCHARD
En arrivant en poste à Paris, en octobre 1975, le nouvel ambassadeur du Canada, M. Gérard Pelletier, s'est fixé deux priorités de travail, soit le développement intensif des relations économiques et culturelles.

Du point de vue économique, ce qui me semble important dans les années qui viennent, c'est que quatre ou cinq ententes impliquant vraiment de grosses sommes et des échanges d'un volume considérable doivent se produire", précise l'ex-ministre des Communications dans le gouvernement Trudeau.

Dans une entrevue accordée à deux journalistes de la Presse Canadienne, M. Pelletier a dit que ces ententes doivent être conclues "pour vraiment marquer un départ majeur des relations France-Canada".

Actuellement les échanges commerciaux entre les deux pays s'établissent aux environs de \$500 millions de part et d'autre dans un an, ce qui est relativement peu élevé compte tenu de l'importance industrielle des partenaires en cause.

Pour M. Pelletier, l'objectif consiste, dans un premier temps, à doubler ce chiffre pour en arriver au milliard "et l'on part de si loin, qu'il va falloir que ça double souvent".

Ainsi, M. Pelletier qui travaille à ce sujet en étroite collaboration avec le ministère de l'Industrie et du Commerce, dont le titulaire, M. Donald Jamieson, a dirigé en octobre dernier une importante délégation d'hommes d'affaires en visite en France, veut en arriver à atteindre une vitesse de croisière qui soit digne de l'importance économique des deux pays. "Je crois qu'il est absolument nécessaire que les deux gouvernements s'accordent

mutuellement l'importance qu'ils ont dans le commerce international et l'industrie.

"Il faut que les échanges s'intensifient de façon à ce que le volume soit assez considérable et que ce ne soit pas négligeable ni marginal", a affirmé l'ambassadeur canadien.

M. Pelletier a tenu à préciser qu'actuellement les échanges ne sont pas négligeables, mais qu'on vient juste de sortir de la marginalité et que comparé avec les échanges d'autres pays, cela reste tout de même beaucoup trop faible.

L'ambassadeur pense, par exemple, à un dossier qui connaît bien, soit celui des communications qui pourrait s'avérer un secteur de pointe, alors que le gouvernement français a une priorité à ce sujet, notamment dans le domaine du téléphone.

Il y a aussi l'industrie de l'avionnerie et des constructions maritimes qui pourraient s'avérer des terrains propices à des échanges entre le Canada et la France.

La culture

Bien que le côté commercial et industriel retiennent beaucoup l'attention du nouvel ambassadeur, celui-ci ne néglige toutefois pas le dossier culturel qui est une autre de ses priorités.

Ainsi il souligne qu'un développement fort important est en train de s'accomplir à l'Université de Bordeaux où on implantera dans les structures de cette université une étude canadienne.

"Au plan culturel, je pense que c'est extrêmement important de prendre racine dans le milieu universitaire français avec des centres d'études canadiennes. Celui de Bordeaux, le premier en France, sera inauguré par un colloque à la mi-mars", a dit M. Pelletier.

Il se fait déjà dans le milieu universi-

taire des choses importantes entre le gouvernement du Québec et le gouvernement français, a reconnu M. Pelletier.

Mais à Bordeaux c'est un départ assez remarquable pour l'ensemble du Canada, a ajouté l'ambassadeur, et le centre d'études pourra fournir un enseignement sur tous les aspects de la vie canadienne.

D'autres centres de ce genre pourront éventuellement être implantés dans d'autres universités françaises, a indiqué M. Pelletier en mentionnant que les meilleurs universitaires, tant canadiens que français, n'avaient pas l'intention d'en rester là.

A Paris même, et M. Pelletier en est d'ailleurs fier, il y a le Centre culturel canadien qui a ses assises rue Constantine et dont les activités rayonnent sur toute la région de la capitale française.

"Ca me faisait un plaisir particulier, dit-il, de voir dans le choix de l'important magazine L'Express sur les expositions d'art à Paris, qu'on avait retenu le nom du Centre canadien où il y a actuellement l'exposition de la fondation d'art de l'Alberta".

Selon M. Pelletier, ce centre va devenir de plus en plus un lieu de rencontres entre les intellectuels des deux pays où on y discutera de toutes sortes de questions, même sans un aspect particulièrement national.

Déjà, ce centre dirigé par M. Gilles Lefebvre, ce Montréalais fondateur des Jeunes musicales canadiennes, bourdonne d'activités tout au cours de l'année et on y présente toutes sortes d'expositions, de la musique, des pièces de théâtre et du cinéma.

Par ailleurs, M. Pelletier ne veut pas limiter cette action à "la seule région parisienne, car ce serait une erreur", et il veut "multiplier les manifestations dans tous les centres de la province française ou l'on peut atteindre beaucoup de monde".

Pour M. Pelletier, ce centre a également une vocation d'accueil, très importante, "alors que les chancelleries des ambassades, de nos jours avec toutes les mesures de sécurité, deviennent des lieux pas très accueillants".

"Le Centre culturel est vraiment une maison ouverte extrêmement accueillante pour les jeunes aussi bien français que canadiens qui se trouvent à Paris et qui veulent un lieu de rencontre", a souligné M. Pelletier.

En ce qui concerne les échanges de jeunes étudiants et de jeunes maîtres, M. Pelletier ne voit pas de développement possible de ce côté en raison des nouvelles restrictions budgétaires imposées par le gouvernement pour combattre l'inflation.

Travail d'un homme contre l'alcoolisme

Par John LEBLANC

"Cet homme boit depuis près de 20 ans, et quand je suis allé chez lui pour lui parler, je les ai trouvés, lui et sa femme, complètement saouls".

M. Lloyd Fell, lui-même un alcoolique réhabilité depuis cinq ans, décrit ainsi le début d'un projet destiné à récupérer un employé de la Continental Can, un ouvrier hautement qualifié, menacé de congédiement à cause de ses excès de boisson.

M. Fell, ancien député CCF à la Législature ontarienne et représentant officiel des Métallurgistes unis d'Amérique MUA, est l'âme dirigeante de Lifeline, une fondation créée par les MUA en Ontario, afin de lutter contre l'alcoolisme dans l'industrie. Cette organisation date de trois ans, et elle a du pain sur la planche. Car dans l'industrie, l'alcoolisme est un problème que beaucoup d'employeurs préféreraient oublier, mais qui coûte à l'économie du pays des sommes considérables.

Pertes énormes

Selon une estimation, qu'on considère conservatrice, le Canada perd au moins \$1 million par jour, à cause de l'absentéisme, des retards, du travail mal fait, des accidents et des mauvaises décisions administratives, qui tous sont les résultats de l'abus de l'alcool.

On estime qu'il y a, en Ontario seulement, environ 150.000 alcooliques, dont la moitié au moins sont employés dans les commerces et l'industrie. En plus des pertes financières visibles, ils aggravent les tensions entre les syndicats et le patronat, font monter les taux d'assurance-

maladie et d'assurance contre les accidents.

Après sa réhabilitation — au coût de \$2.800 dans une institution, avant que la province n'ait inclus le traitement de l'alcoolisme dans l'assurance-maladie — M. Fell réussit à convaincre les MUA de le laisser organiser un programme pour aider les autres aux prises avec le même problème. Il étudia les programmes qui ont échoué dans 38 pays, et découvrit que la raison de leur échec, c'est qu'ils n'avaient pas eu la coopération entière du syndicat et de l'entreprise, et qu'ils ne s'accompagnaient pas d'un programme post-traitement.

"Ca n'a pas été facile d'éliminer les préjugés contre l'alcoolisme, a-t-il dit au cours d'une interview, mais nous avons maintenant des résultats inespérés".

Dégrévement d'impôt

Lifeline travaille dans quelque 200 entreprises d'importance diverse et employant un total de 35.000 personnes environ. Les sociétés payent \$5 par année déductible de l'impôt par employé, et on demande aux sections locales des MUA un maximum de \$2. "Nous acceptons ce qu'ils peuvent payer".

Certaines sociétés permettent à Lifeline de travailler directement avec le personnel, mais elles ne l'ont pas encore accepté de participer entièrement au programme. "Nous avons réhabilité une vingtaine de personnes dans une seule entreprise, mais ils ne nous ont pas encore donné un sou, dit M. Fell. Il y a encore beaucoup de sociétés qui sont dominées par leur rôle d'adversaires des syndicats, et qui ne veulent pas abandonner quelques-uns de leurs droits".

M. Fell souligne que des sondages effectués par Lifeline démontrent qu'un employé sur 10, à la production, a un problème d'alcool ou de drogue, et qu'un sur huit de ces employés a besoin d'une attention immédiate.

"Invariablement, il s'agit de gens qui ont de longues années de service, qui occupent des postes responsables, dit-il. Ce sont des gens que l'entreprise ne veut pas congédier, et tout le monde s'ingénie à les couvrir. C'est non plus grand problème dans les usines... S'ils voulaient vraiment aider un employé, ils me l'enverraient".

Allocations de maladie

En vertu du programme de Lifeline, le travailleur alcoolique est admis dans une institution, mais il conserve ses droits d'ancienneté et retire les allocations de maladie jusqu'à ce qu'il soit prêt à retourner au travail, quelquefois plusieurs mois plus tard. Lifeline s'occupe des problèmes domestiques et financiers de l'employé alcoolique, et continue de le suivre pendant au moins deux ans après son retour au travail.

"Quand nous avons commencé, les compagnies d'assurance-groupe nous ont dit qu'elles ne paieraient jamais quel qu'un qui doit être traité pour alcoolisme", raconte M. Fell. Maintenant, dit-il, les compagnies d'assurance et les employeurs participants approuvent le programme du point de vue économique. Dans certains cas, les primes ont baissé.

Le fait de récupérer un travailleur alcoolique épargne aux employeurs les frais de former quelqu'un pour le remplacer — ce qui peut représenter jusqu'à \$25.000 dans les emplois très complexes — et élimine le taux d'absentéisme qu'on estime être de 28 pour cent chez les alcooliques.

M. Fell croit que par suite de la réhabilitation, par Lifeline, de 161 travailleurs, les économies réalisées tant par les entreprises que par les syndicats atteignent \$400.000 environ.

Des échecs

"Nous avons eu 14 échecs, dit-il. La plupart étaient des jeunes aux prises avec des problèmes de drogues aussi bien que d'alcool, et qui ont simplement décidé qu'ils préféreraient poursuivre leur mode de vie actuel pendant encore un certain temps".

Le couple d'employés de la Continental Can était aussi un cas difficile, dit M. Fell. "Il a fallu beaucoup de discussions, de cris et de persuasion pour les décider à changer. Maintenant, cet homme est estimé de tous ses amis, et le gérant du personnel dit qu'il est sans aucun doute un des meilleurs employés de la compagnie".

Lifeline travaille en coopération avec l'Addiction Research Foundation de l'Ontario, qui s'occupe d'employeurs ayant un total d'environ 500.000 employés dans la province. Le taux de réhabilitation est de

70 à 90 pour cent, dans les cas d'alcoolisme.

M. Jim Simón, coordonnateur à l'Addiction Research Foundation, déclare que la division Oldsmobile de General Motors a effectué un sondage, un an après l'instauration du programme, et a découvert que le nombre d'heures-hommes perdues avait diminué de 50 pour cent, tandis que les griefs formulés par d'anciens alcooliques avaient diminué de 70 pour cent.

"Cela semble prouver", dit M. Simón, qu'il existe beaucoup de griefs imaginaires chez les alcooliques. En général, ils sont aussi irritants pour les syndicats que pour le patronat".

Ramener les Jeux à une dimension plus modeste

Après avoir lancé le mouvement olympique sur une nouvelle voie, en libérant les conditions d'admission des athlètes aux Jeux il y a deux ans, lord Killanin projette maintenant d'entreprendre une autre tâche — et non des moindres — : redéfinir les critères d'un sport dit "olympique".

Telle est la grande idée lancée par le successeur d'Aver Brundage lors de la 77^e session du Comité international olympique qui s'est tenue de dimanche à mardi à Innsbruck, en prélude aux Jeux Olympiques d'hiver.

Outre une nouvelle rédaction de l'article 26 sur le statut de l'athlète, qui était incontestablement son objectif numéro un et qui a été réalisée en 1974, lord Killanin avait lors de son accession à la tête du mouvement olympique, manifesté le désir en second lieu de voir se réduire l'importance des Jeux Olympiques, ce fameux "gigantisme" dont il parle comme d'une maladie qui pourrait être mortelle.

Suggestions

De nombreuses suggestions ont été avancées réduction des participants, organisation de jeux régionaux qualitatifs, ou confier la célébration des Jeux à un pays ou à une région, mais le président du CIO entend avant tout clarifier, modifier, voire compléter de nombreux chapitres des règlements olympiques qui lui paraissent aujourd'hui dépassés. "Les fédérations frappent de plus en plus nombreuses à notre porte", a-t-il dit dans son discours d'ouverture. Il lui a donc semblé impératif de procéder à la révision de critères fondamentaux qui font qu'un sport est qualifié d'olympique. Ceci pourrait bien entendu exclure certaines

disciplines — on ferme la porte définitivement à d'autres. C'est à Prague, lors de la session de juin 1977, que le CIO sera invité à se pencher sur ce projet, qui pourrait se révéler un premier remède pour combattre les maux dont souffre l'olympisme.

Avant de se tourner ainsi vers l'avenir, puisque lord Killanin a parlé de "politique à long terme pour 1984 et après", le CIO s'était empressé d'examiner le dossier brûlant de Montréal, sur lequel les bruits les plus divers et surtout pessimistes circulaient. Le résultat fut rassurant. Les Jeux d'été de 1976 coûteront très cher au Québec et auront peut-être lieu sur des installations inachevées, mais ils débiteront bien le 17 juillet comme prévu.

Moscou

Moscou, de son côté, a provoqué dans le même ordre d'idée une petite sensation en assurant dans son rapport que les Jeux de 1980 ne coûteraient que trois cents millions de dollars au maximum, soit quatre fois moins que ceux de Montréal.

Enfin, la station américaine de Lake Placid a voulu elle aussi apporter sa contribution à la réduction du coût des Jeux: mais, même avec un budget très raisonnable de 60 millions de dollars pour les Jeux d'hiver, dans quatre ans, il semble que les Américains ne soient pas au bout de leurs peines. L'argent manque. Le président Ford soutient bien Lake Placid et le Congrès a bien alloué trente neuf millions de dollars au COJO local, mais le reste semble difficile à trouver et les inquiétudes ont déjà pris naissance. Le souvenir du désistement de Denver est encore bien vivant...

La Voix de l'Est

Journal quotidien publiée par
La Voix de l'Est Ltée
136, Principale, Granby

Journal fondé en 1935

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'Agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

	DANS LES ENDROITS NON DESSERVIS PAR CAMELOT'S			
		1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS
Par jour:	20			
Samedi:	35			
Semaine:	1 25			
Année:	65.00			
		Canada	Etats-Unis	
		5.50	6.00	
		16.00	16.00	
		31.00	31.00	
		60.00	60.00	

Camelot
Par jour: 20
Samedi: 35
Semaine: 1 25
Année: 65.00

Courier de la deuxième classe. Enregistrement No 0679

Coup d'oeil sur la région

Chez les Fermières...

SAINT-JEAN-BAPTISTE— Une partie de cartes, organisée par le cercle des Fermières, de Saint-Jean-Baptiste, aura lieu le jeudi 12 février, à 20 heures. La soirée se déroulera à la salle municipale. Plusieurs prix de présence seront distribués, ainsi que des papiers de provisions. Un goûter sera servi à la fin de la soirée.

Reine des Cent Peurs

BONSECOURS (DNC)— Mlle Marielle Perras porte désormais, du moins pour la prochaine année, le titre de reine du club des Cent Peurs. Sortie victorieuse sur ses adversaires, Mlles Christiane Jodoin, Lucie Archambault, Martine Lallier et Carmen Bouthillier, l'heureuse gagnante mérita en plus de son titre une magnifique gerbe de fleurs, un ensemble de valises, de la vaisselle, une coutellerie, une verrerie et une radio. De leur côté, les Buchesses reçurent chacune une radio.

Identité du Bonhomme

ROXTON-POND— L'identité de l'individu qui s'est dissimulé derrière un déguisement de bonhomme carnaval durant tout le temps du carnaval de Roxton-Pond, est enfin connue. Il s'agit de M. Rock Larivée. Par ailleurs, le tirage sur l'identité du bonhomme a été remporté par M. Rolland Bélanger, de Laval.

Clinique de puériculture

SAINT-CESAIRE— La population de Saint-Césaire est priée de prendre note qu'il y aura une clinique de puériculture à l'Hôtel de ville, le lundi 16 février, de 14 heures à 15 heures trente.

Danse à l'âge d'or

MARIEVILLE— Le club de l'Age d'Or de Marieville organise une danse pour le samedi 7 février, à l'école Fatima. Il y aura de la musique, des chants et un goûter. Toute la population de Marieville y est invitée.

Soirée récréative

WATERLOO— Le club de l'Age d'Or de Waterloo organise une soirée récréative le samedi 7 février, à 20 heures 30, à la salle du Sacré-Coeur, sur la rue Young. Tous, jeunes et moins jeunes, y sont invités.

Soirée Or et Argent

SAINT-CESAIRE— Le club des Loisirs Or et Argent de Saint-Césaire tiendra une danse le samedi 7 février, à 20 heures, à l'école Saint-Vincent. Il y aura un nouvel orchestre en plus du goûter traditionnel.

Age d'or à Saint-Paul

SAINT-PAUL— Le club de l'Age d'Or de Saint-Paul organise une danse, le dimanche 8 février, à l'école Saint-Paul. Willie Lepage sera alors l'organiste invité.

Farnham à Soirée canadienne

Farnham à " Soirée Canadienne " FARNHAM— La ville de Farnham participera à l'émission " Soirée Canadienne " le 13 mars prochain. Cette activité est organisée par le club de l'Age d'Or de Farnham. Tous (tes) les chanteurs(euses) et gigueurs intéressés(sées) à participer à l'émission n'ont qu'à communiquer le plus tôt possible avec M. Dieudonné Beaudry, président, à 293-3129.

Dépistage du diabète

BEDFORD— Le PIL Diabète-Aide, subventionné dans le cadre des programmes fédéral d'Initiatives locales, vient de mettre sur pied à Bedford, une clinique quotidienne du dépistage du diabète. Tous ceux qui veulent se prévaloir de ce service n'ont qu'à prendre rendez-vous en composant 248-2401. Les cliniques ont lieu au CLSC de Missisquoi, 15 rue King, à Bedford.

Carnaval de Rougemont

ROUGEMONT— Les responsables des Loisirs Mont-Rouge Inc. viennent d'annoncer que le carnaval de la municipalité de Rougemont se tiendra cette année du 14 au 22 février. Il y aura deux nouveautés : le concours de sciage de billots et celui du tir au cabl e. Enfin, trois duchesses vendront des billets de tirage et l'une d'elles sera couronnée reine lors d'un gala qui se tiendra le 21 février.

Décisions du conseil

SAINT-ANDRÉ D'ACTON— Lors de la dernière assemblée du conseil municipal de Saint-André d'Acton, on a porté l'amende à payer pour ceux qui construisent sans permis, de \$25 à \$20, en conformité avec la loi municipale. On a aussi discuté du salaire que l'on doit payer au maire et aux conseillers, pour ensuite en référer à un avocat. Il y a eu émission de permis de construction, après quoi on a procédé au bilan de la dernière année fiscale.

Depuis lundi

Pannes de courant près de Saint-Jean

SAINT-JEAN — çu au cours des journées de lundi et de mardi, plusieurs centaines de familles québécoises ont été privées d'électricité pendant plusieurs heures, suite aux nombreuses pannes provoquées par la tempête de l'année, que dire des gens habitant certaines municipalités de la région de Saint-Jean qui, hier après-midi encore, n'avaient pu réintégrer leurs domiciles!

Une page d'histoire

Il y a 56 ans aujourd'hui, le 5 février 1920, le feu rasait le King's College à Windsor en Nouvelle-Ecosse. Ses gouverneurs décidèrent alors l'affiliation avec l'Université Dalhousie de Halifax.

1974 — La sonde automatique Mariner 10 renvoie les premières images de la planète Vénus.

1983 — Le gouvernement de M. John Diefenbaker est renversé par un vote de censure des Communes.

1945 — Les troupes américaines, commandées par le général MacArthur, entrent à Manille.

1918 — Séparation de l'Eglise et de l'Etat en Russie soviétique.

1862 — Les Etats-Unis émettent leurs premiers billets verts.

1663 — Un fort tremblement de terre frappe Québec.

\$900 au Club de natation Beloel

BELOEL— Le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports vient d'accorder une subvention de \$900 au Club de Natation de Beloel, dans le cadre du programme d'aide aux organismes publics du Haut-Commissariat en vue de favoriser l'encadrement du pratiquant sportif. Cet octroi permettra la tenue de stages d'initiation à l'entraînement et à la compétition, ou de stages de perfectionnement pour les espoirs régionaux.

Si vous voulez
devenir en forme,
la première
chose à faire
est de quitter
votre chaise.



En forme... la seule vraie façon de vivre.

Voilà pourtant la situation qui prévalait dans des municipalités comme l'Acadie et Saint-Blaise, où plusieurs maisons avaient été abandonnées par leurs occupants au cours de la journée de lundi.

Il faut cependant mentionner que ces secteurs ont été plus durement touchés que beaucoup d'autres où les équipes de l'Hydro-Québec ont pu effectuer les réparations qui s'imposaient sans trop connaître de difficultés.

C'est ainsi que la vitesse du vent a été telle que plusieurs poteaux ont été cassés et des transformateurs brisés.

Des équipes de l'Hydro-Québec, dont certaines depuis 30 heures, s'affairaient encore à rétablir le courant, mais les difficultés étaient nombreuses.

Quant aux familles touchées, elles ont dû prendre leur mal en patience, attendant chez des voisins accueillants que tout soit rentré dans l'ordre.

La Protection civile a oeuvré à travers la province lundi

La Protection civile du Québec, un organisme de consultation auprès des autorités gouvernementales pour les fins de l'urgence, était en pleine activité au cours de la violente tempête qui s'est abattue il y a deux jours sur presque toutes les régions où elle dessert.

La coordination des services gouvernementaux d'urgence, se faisait à partir du bureau central situé sur la rue Jackson à Québec.

"Être en opération" pour la Protection civile du Québec ne signifie pas toujours ce que l'on croit. Dans les situations d'urgence elle est concernée par son rôle de coordination des ministères et organismes subitement impliqués dans l'urgence. Contrairement à la croyance populaire, la Protection civile du Québec ne dispose d'aucune troupe et d'aucun matériel d'intervention. C'est cependant à la Protection civile du Québec que la municipalité va s'adresser pour obtenir des ressources dont elle ne dispose pas et c'est la Protection civile du Québec qui va les obtenir en les demandant aux ministères et aux organismes telles les Forces armées par exemple.

Lors d'urgence comme celle qui a frappé le Québec ces jours derniers, seule la Protection civile du Québec est habilitée à demander l'aide des Forces armées canadiennes. En aucun temps, les Forces armées canadiennes ne vont répondre directement aux municipalités et aux individus. Les relations qui existent entre les autorités des Forces armées canadiennes et de la Protection civile du Québec sont excellentes et sont à l'origine de plusieurs interventions favorables et efficaces lors de désastres soudains. Durant la dernière tempête, la région de Québec est la seule qui ait placé une demande auprès de la Protection civile du Québec pour obtenir une chenillette des Forces armées canadiennes. D'ailleurs, seule la région de Québec dispose d'un tel matériel. D'autre part, la Pro-

tection civile du Québec a eu recours à plusieurs groupes de motoneigistes, dans le cadre par exemple de l'opération urgence-neige, déclenchée à Trois-Rivières (Bureau de la Protection

Deux vols par effraction à Bromont

BROMONT — La Sûreté municipale de Bromont enquête présentement sur deux vols par effraction commis au cours de la fin de semaine dernière.

Le premier larcin est survenu dans la journée de samedi alors qu'un ou des individus ont pénétré dans une résidence de la rue Darcy et ont dérobé un téléviseur-couleur d'une valeur de \$800.

Puis dans la nuit de samedi à dimanche, une roulotte placée dans le camping Carroussel. A cet endroit, une somme de \$125 fut volée. Dans les deux cas, l'enquête a été confiée au sergent-enquêteur Yvon Allard.

Tombola annuelle


ACTON VALE (AC) — L'organisation pour la 3e tombola annuel d'Acton Vale est présentement en marche et une importante réunion a été tenue à cet effet, afin de connaître les intentions et projets des divers mouvements locaux. Cette année les organisateurs envisagent de nombreux changements dans l'aménagement des kiosques de cette manifestation paroissiale qui se déroulera du 4 au 6 mars au sous-sol de l'église Saint-André...

Clinique le 19

ACTON-VALE— La population d'Acton-Vale est priée de prendre note qu'il y aura une clinique de puériculture et d'immunisation pour enfants, le jeudi 19 février, au bureau de l'Unité Sanitaire, entre 14 heures et 15 heures 30.

Emplois aux Loisirs

Nous rappelons aux jeunes qui sont intéressés à travailler cet été pour les Loisirs de Granby Inc., à se procurer un formulaire de demande d'emploi dans une des trois polyvalentes, au Cegep ou au bureau des Loisirs sur la rue Dufferin. Ce formulaire doit être rempli et retourné avant le 7 février. Les secteurs offerts cette année sont les terrains de jeux, la piscine et les barboteuses, le baseball et le tennis.



Caisse d'Entraide Économique de Granby est à la recherche d'un AGENT RECRUTEUR

EXIGENCES

- Communiquer facilement avec des personnes de divers milieux.
- Avoir un intérêt dans le domaine des affaires.
- Posséder une automobile.
- Être désireux de se créer un revenu au-dessus de la moyenne.
- Ne pas posséder de dossier judiciaire.

FONCTIONS

- Recruter des nouveaux membres.
- Assurer le service à la clientèle déjà établie dans le Comté de Shefford.

PÉRIODE DE FORMATION:

- Sujets : épargne méthodique, épargne-retraite, épargne-logement.

TRAITEMENT:

- Bien au-dessus de la moyenne (à discuter)
- Avantages sociaux très avantageux.

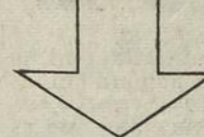
Les candidats intéressés sont priés de communiquer avec Raymond Dessureault, directeur du Recrutement au bureau de la Caisse d'Entraide Économique de Granby, situé au

161, rue Principale Tél.: 372-2322

LE CINÉMA UNIS
VOTRE GUIDE DES MEILLEURS FILMS

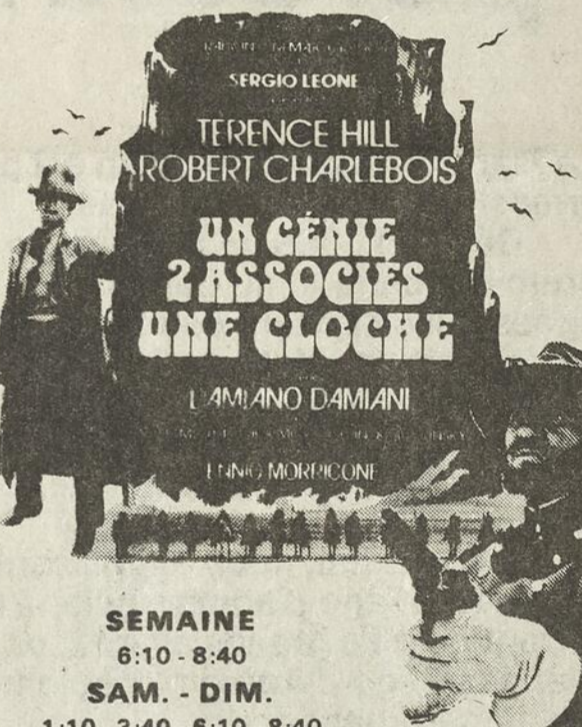
CONNAISSEZ-VOUS ?

POUR TOUS



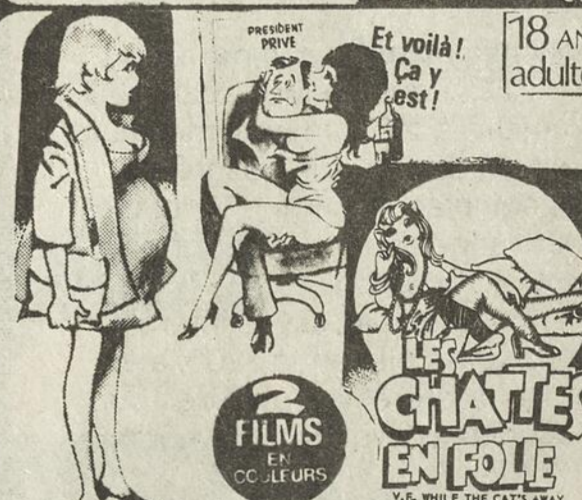
UN CÉPHE 2 ASSOCIÉS UNE CLOCHE

NON ? C'EST LE TOUT NOUVEAU LEONE AVEC ROBERT CHARLEBOIS



SEMAINE
6:10 - 8:40
SAM. - DIM.
1:10 - 3:40 - 6:10 - 8:40

CINEMA 1



18 ANS adultes


2 FILMS EN COULEURS

LES CHÂTES EN FOLIE
V.A. WHILE THE CATS AWAY

FEMMES MILLIONNAIRES

LES GALERIES DE GRANBY

CINEMA 2



18 ANS Adultes

QUAND L'AMOUR EST SENSUALITÉ

-AUSSI-

LES POUPEES DE SANG

CINEMA 3

SEMAINE
POUPEES 8:20 - 9:35
AMOUR 8:05
SAM. - DIM.
POUPEES 3:00 - 8:20 - 8:35
AMOUR 1:30 - 4:45 - 8:05

VENTE ANNUELLE DE JANVIER ET FÉVRIER

**ÉPARGNEZ
15% - 20% - 25%**

Avant la hausse des fourrures, il serait sage que vous fassiez réserver le manteau de votre choix. Un léger dépôt réservera le manteau de votre choix.

CHAT SAUVAGE
Choix de manteaux de chat sauvage, style cintré travaillé à peaux descendues ou DEDO. En vente à partir de

\$795.

VISON RANCH
Style cintré peaux travaillées diagonal. En vente à partir de

\$999.

VISON PASTEL
Vaste choix de manteaux de vison pastel travaillé à peaux descendues, style cintré ou droit. En vente à partir de

\$1,289.

Les manteaux de fourrure LAFLAMME GRANBY portant la garantie d'une année entièrement contre toute défectuosité.


La fourrure, c'est
notre affaire!

Lafamme
FOURRURE

328, rue Principale, Granby
Tél. 378-9484

NOUS SOMMES DÉMÉNAGÉS au 600, rue PRINCIPALE

À COMPTER DU JEUDI 5 FÉVRIER 1976



SUPER MARCHÉ G. BRETON Inc.

MARCHÉ MÉTRO

Actuellement au 77, ROBINSON SUD, face à Léon-Harmel

LA VOIX DE L'EST — JEUDI 5 FÉVRIER 1976 — PAGE 5

Assemblée de l'ACPP Waterloo accueille les "chefs" de la région 6

WATERLOO — L'assemblée bimestrielle de l'Association des chefs de police et pompier de la région 6 aura lieu aujourd'hui, à compter de 10 heures, à l'hôtel de ville de Waterloo.

En nous faisant part de la tenue de cette assemblée, le chef de police de Waterloo, M. Albert Stringer, a déclaré qu'il était très heureux de pouvoir enfin recevoir les quelque 40 membres que compte l'Association, "chose que nous réclamions depuis deux années".

Cette assemblée réunira des chefs de police et pompier de villes telles que Sherbrooke, Thetford Mines, Coaticook, Drummondville, Magog, Granby, Waterloo et bien d'autres et se tiendra sous la présidence de M. Yves Pouliot, chef de police de Drummondville.

Au cours de l'avant-midi, M. Denis Turgeon, directeur du service des incendies de Granby, prononcera une courte conférence sur le travail combiné des policiers-pompier, tandis que M. Donald Lizotte, chef de police de Magog, traitera d'un sujet analogue.

Dans l'après-midi, un conférencier spécial sera invité à s'adresser aux membres de l'Association, parmi lesquels on retrouvera le président de l'Association provinciale des chefs de police et pompier, M. Jean-Paul Pelletier, qui est directeur du Service de police de Sherbrooke.

Il s'agit de M. Roger Lajoie, directeur du bureau de la prévention du crime à la Commission de police du Québec. Le sujet traité: "la prévention du crime".

Une râclée le conduit à l'hôpital

Des coups ça se donne, mais quelquefois, ça se prend mal

WATERLOO — Des policiers de Waterloo ont procédé, hier soir, à l'arrestation d'un individu de Saint-Paul d'Abbotsford qui s'était porté à des voies de fait sur la personne de son épouse dont il vivait séparé depuis quelques mois.

Cependant, à peine venait-il d'être relâché par la police qu'il subissait, à son tour, et d'une façon encore plus violente, un "traitement" qui devait le conduire directement à l'hôpital général de Shefford, à Granby.

Visite

Toute l'affaire a débuté dans le courant de la soirée lorsque le premier individu, qui était alors en état d'ébriété, a décidé de rendre visite à son épouse.

La discussion qui devait suivre n'eut rien d'amical puisqu'il se porta à des voies de fait sur cette dernière. Il fut ensuite appréhendé par les policiers qui le conduisirent au poste pour l'interroger.

Libéré...

L'individu ne pos-

édant aucun dossier, on décida alors de le libérer sur parole et de procéder par voie de sommation en rapport avec cette accusation de voies de fait.

Une fois relâché, il se rendit de toute évidence à l'hôtel National. A ce moment là, il ne savait sûrement pas ce qui allait lui arriver.

Alors qu'il se trouvait dans l'établissement, il fut apostrophé par un ami de la famille qui lui infligea une râclée en règle.

Notre homme en sortit en si mauvais état qu'il fut transporté d'urgence à bord d'une ambulance de la maison Ledoux, de Waterloo, à l'hôpital général de Shefford, où, après avoir été soigné pour des blessures graves, il a été gardé sous observation.

Entretemps, les policiers se rendaient dans une résidence de Waterloo pour procéder à une seconde arrestation.

Après avoir pris sa déclaration, les policiers l'ont relâché. Néanmoins, il devra comparaître

devant le tribunal des Sessions pour faire face à une accusation de voies de fait ayant causé des lésions corporelles.

L'enquête dans cette affaire a été menée par le chef de police de Waterloo, M. Albert Stringer.

Les routes encore en piteux état

GRANBY — Si le temps a été plus clément au cours de la journée de mardi, on ne peut pas en dire autant des vents qui ont balayé le neige tout au long de la journée d'hier pour causer, surtout en rase campagne, des amoncellements qui rendaient excessivement difficile, sinon dangereuse, la conduite automobile sur les routes de la région.

Signalons, en premier lieu, que la limite de vitesse imposée aux automobilistes qui circulaient sur l'autoroute des Cantons de l'est était, encore hier soir, de 40 milles à l'heure, ceci dû en très grande partie à l'état glissant de la chaussée.

Dans la région de Saint-Jean, il était encore risqué d'emprunter certaines routes dont la route 223 à cause de la glace et de la neige.

Sur cette dernière voie, on signalait en soirée la présence d'une cinquantaine de véhicules éparpillés ici et là dans le fossé, ou encore immobilisés sur la chaussée en raison de la neige abondante.

Quelque 75 passagers ont même dû abandonner ces véhicules pour se réfugier dans des résidences avoisinantes afin de passer la nuit bien au chaud.

Par ailleurs, dans d'autres secteurs, comme la région de Marieville, de Valcourt de Granby et de Cowansville, la police conseillait aux automobilistes d'éviter les routes et de rester chez eux.

Emprunt temporaire pour le réservoir Barker

COWANSVILLE (JdB) - La ville de Cowansville empruntera, sur une base temporaire, la somme de quelque \$209,160 afin de permettre l'intégration du réservoir Barker au réseau municipal d'aqueduc ainsi que la construction d'un poste de surpression.

Cet emprunt temporaire, adopté lors de la dernière séance du conseil, représente 90% du coût global du projet, lequel se chiffre à \$232,400 et sera complètement pris en charge par les contribuables cowansvillois, puisque la municipalité ne peut espérer bénéficier d'aucune subvention, d'aucun octroi gouvernemental, la charge du payeur de taxes n'ayant pas atteint, en ce qui concerne le seul service d'eau, le seuil de \$160. Et c'est seulement, ce seuil dépassé qu'une municipalité reçoit une aide appréciable des gou-

vernements supérieurs. Actuellement la participation de chaque citoyen, au poste de ce service essentiel, est de \$143 seulement.

Quant aux travaux, ils devraient commencer incessamment, ils seront effectués par les Entreprises Laroque Inc., qui avaient soumis la plus basse soumission, soit \$185,925. La municipalité prévoit un délai d'une soixantaine de jours pour la réalisation complète de ces travaux.

La remise en usage du réservoir Barker ainsi que la construction d'un poste de pompage de surpression constitue la première phase d'un projet d'ensemble visant à régler les problèmes de pression et de débit d'eau rencontrés par la municipalité. La solution globale qui comprend une étude de tout le réseau municipal, nécessitera, selon le maire Rosaire Raymond une dépense de plus de \$600,000.

Boni minimum d'intérêt garanti de 10% sur l'épargne véritable pour les personnes de 60 ans et plus

Le Plan Privilège d'Age n'en est pas à ses premières armes!

Déjà, en 1969, la Banque de Montréal était la première banque au Canada à offrir aux personnes âgées qui disposent de revenus fixes, un plan pour combattre les effets de l'inflation. Nous avons alors diminué nos frais d'administration pour les clients âgés de 65 ans et plus, en espérant que d'autres compagnies suivraient notre exemple, ce qui fut le cas.

Aujourd'hui, nous élargissons notre plan initial en portant l'âge d'admissibilité à 60 ans et en offrant de plus grands avantages encore. Notre Plan Privilège d'Age est absolument gratuit et ses avantages sont décrits ci-après:

Boni minimum garanti de 10%

La Banque de Montréal est la première à offrir un boni minimum garanti de 10% sur les intérêts des comptes d'épargne véritables, pour l'année bancaire se terminant le 31 octobre 1976.

Par exemple, si vos intérêts d'épargne s'élèvent à \$200, avec le boni d'intérêt garanti de 10%, le total de vos intérêts se montera à \$220.

Si toutefois les principaux concurrents décidaient de payer plus, votre boni de Plan Privilège d'Age serait, lui aussi, augmenté en conséquence.

Quoi qu'il arrive, votre boni garanti n'est jamais inférieur à 10%. Et les intérêts, jusqu'à concurrence de \$1 000, sont entièrement exonérés d'impôts.

Trois privilèges gratuits...

Chèques: Le Plan Privilège d'Age vous permet de faire des chèques sans frais, sur votre compte de chèques ou votre compte d'épargne ordinaire.

Factures de services publics: sans frais à toute succursale de la Banque de Montréal.

Chèques de voyage: vous pouvez les acheter à toute succursale, sans payer de commission.

De plus: Le Plan Privilège d'Age vous donne droit à une réduction annuelle sur la location d'un coffre à la Banque de Montréal ou sur les frais de garde des valeurs.

Dépôts à terme qui rapportent un revenu mensuel

Si vous voulez toucher l'intérêt mensuel le plus élevé sur votre épargne, un Reçu mensuel de dépôt à revenu est un excellent placement. Le dépôt initial est de \$5 000. Mais vous pouvez choisir le terme qui vous convient entre 2 mois et six ans. Vous toucherez tous les mois des intérêts sur votre dépôt. Nous créditerons votre compte ou, nous vous enverrons un chèque.

Votre carte

A titre de participant au Plan Privilège d'Age, vous recevrez une carte d'identité personnelle et pourrez bénéficier de tous les avantages du Plan, à toute succursale de la Banque de Montréal du Canada. Il vous suffit d'en faire la demande.

Passez donc à votre succursale de la Banque de Montréal. Nous vous donnerons tous les détails de notre Plan Privilège d'Age. Vous y avez droit.



Qu'est-ce qu'on peut faire pour vous?



La Première Banque Canadienne

Banque de Montréal

En sortir

OBLIGATIONS — SOLIDARITÉ OXFAM-QUÉBEC

VOTRE HOROSCOPE

BELIER du 21 mars au 20 avril	TAUREAU du 21 avril au 20 mai	GEMEAUX du 21 mai au 21 juin	CANCER du 22 juin au 22 juillet	LIBRA du 23 juillet au 23 août	SCORPION du 24 oct. au 22 nov.	SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.	CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.	VIERGE du 24 août au 22 sept.	POISSONS du 20 fév. au 20 mars	
Consacrez cette semaine à faire un sérieux inventaire de votre situation commerciale. Améliorez vos relations avec votre personnel. Coup de théâtre sur le plan sentimental.	Ne concluez rien au premier contact, surtout avec des promoteurs dont vous ignorez les antécédents. Le cœur ne se trompe pas, mais pas de bêtise sentimentale.	Votre expérience et votre diplomatie se révèlent très utiles pour obtenir la paix et la coopération chez vos employés. Vous jouez trop avec les cœurs. Une maladie vous menace, mais soignez-vous à temps.	Ne pressez pas trop les questions d'affaires, et surtout expliquez-vous clairement et donnez votre opinion. Votre vie privée est troublée par une querelle.	Décidez d'un grave problème, au sujet d'une affaire nouvelle. Distraitez-vous avec des amis, mais surveillez vos gestes. Aucun abus dans le manger et surtout attention à l'alcool.	Vous aurez avantage à vous occuper immédiatement d'une affaire qui traîne depuis trop longtemps. Si on vous fait des déclarations sentimentales, soyez discret. N'abusez pas de vos forces.	Vous ferez des projets considérables. Profitez des rencontres que cela vous occasionnera. Une réconciliation est importante dans votre vie sentimentale et familiale. Pour travailler avec l'esprit clair, il faut du repos.	Suivez vos idées et les circonstances justifieront votre audace. Évitez les discussions avec les membres de votre famille, et avec une personne que vous aimez. Attention pour votre santé.	Vous réalisez enfin une entreprise qui vous tient à cœur. Surtout ne perdez pas le contrôle. Attention à la jalouse dans votre proche entourage. Relations sentimentales nouvelles. Éliminez le surmenage.	Une très importante étape survient dans vos affaires. Entourez-vous de gens compétents. Débarassez-vous des gens qui vous entourent surtout par intérêt. Reposez-vous et détendez-vous.	En affaires, vous avez d'excellentes possibilités de réussir. Une action discrète est préférable en questions sentimentales. Rappelez-vous qu'il ne faut pas boire pour faire plaisir.

La St-Valentin, samedi 14 février

Yvan BROUILLETTE bijoutier
171, rue Principale Granby

Au Québec, selon une étude La création de districts bilingues injustifiée

Par Paul BENNETT

OTTAWA PC — La création de districts bilingues au Québec est tout à fait injustifiée, car elle n'aurait pour effet que d'accroître l'attrait que l'anglais exerce déjà sur la majorité francophone dans cette province.

Telle est l'une des principales conclusions d'une étude rédigée par M. Charles Castonguay, professeur au département de mathématiques de l'université d'Ottawa, et dont copie a été remise au commissaire aux langues officielles, M. Keith Spicer.

Dans cette étude, M. Castonguay reproche au Conseil consultatif des districts bilingues de s'être basé sur des données périmées pour recommander, dans son rapport rendu public le 21 novembre dernier, la création de 30 districts bilingues dans l'ensemble du pays, dont cinq au Québec.

Critère de base

Pour M. Castonguay, ce rapport est un "ramassis de demi-vérités, de vœux pieux, de cacocheries et de contradictions".

M. Castonguay reproche principalement aux auteurs du rapport d'avoir utilisé le critère de la langue maternelle, et non de la langue d'usage, pour déterminer dans quelles régions l'établissement de districts bilingues serait souhaitable.

Or, selon ce dernier, la comparaison des données du recensement sur la langue d'usage avec celles sur la langue maternelle est la seule façon de mesurer objectivement l'évolution de la langue de la minorité dans une communauté donnée.

Or le but des districts bilingues, soutient M. Castonguay, est justement de protéger et de renforcer les minorités qui pourraient être menacées d'assimilation.

Au Québec

Or qu'arrive-t-il au Québec? Dans les cinq régions où le Conseil consultatif a recommandé la création de districts bilingues, soit qu'il n'y ait pas de francisation nette de la minorité anglaise, soit qu'il y ait anglicisation nette de la majorité.

Le comté de Huntingdon

Il donne l'exemple du comté de Huntingdon où l'on constate que l'anglais est en bonne voie de devenir la langue majoritaire. Dans son rapport, le Conseil consultatif qualifiait cette région de "modèle" de bilinguisme au pays.

Nulle part au Québec la minorité anglophone est-elle menacée de régression ou d'assimilation et la création de districts bilingues au Québec n'aurait pour effet que "de stimuler la minorité anglophone du Québec dans sa résistance à l'expansion de l'usage du français".

Le cas de Montréal

Dans son rapport, le Conseil consultatif avait suggéré d'exclure Montréal du réseau des districts bilingues, recommandation que le gouvernement avait refusé d'endosser.

M. Castonguay, tout en déplorant l'inconsistance du rapport qui faisait une "exception" pour Montréal, rappelle que le gain de l'anglais à Montréal est considérable et demande au gouvernement de ne pas procéder avec son intention de faire de Montréal un district bilingue.

Langue d'usage

D'autre part, toujours selon M. Castonguay, "une estimation réaliste et honnête de la viabilité des districts bilingues à l'extérieur du Québec, fondée sur la taille et la capacité de résistance à l'anglicisation des minorités francophones... conduit à la reconnaissance de trois districts bilingues indiscutablement viables", sur les 25 recommandés par le conseil.

Un des principes qui avait guidé le conseil dans le choix des districts était que ceux-ci soient établis dans des régions où la minorité soit suffisamment forte pour avoir une chance de profiter de leur création.

Or, si l'on prend le critère de la langue d'usage, on s'aperçoit rapidement qu'ailleurs qu'au Québec, l'usage du français ailleurs qu'en famille est rare et que la totalité des adolescents de langue maternelle française y sont déjà bilingues.

Recommandations de la Commission Cliche Mulroney s'est dit satisfait de la rapidité du gouvernement Bourassa

QUEBEC (PC) — "Jamais un gouvernement n'avait agi aussi rapidement pour mettre en application les recommandations d'une commission d'enquête", a soutenu mercredi M. Brian Mulroney, ex-membre de la commission Cliche sur la liberté syndicale dans l'industrie de la construction.

Invité lors d'une conférence de presse à commenter la façon dont le gouvernement Bourassa avait appliqué les recommandations du rapport Cliche, M. Mulroney s'est félicité de la rapidité avec laquelle "la plupart des conclusions" avaient été traduites dans des projets de loi.

"Certaines recommandations que nous avions jugées indispensables n'ont jamais été mises en application, comme

celle que nous considérons comme la clef de voûte, soit l'abolition des centres syndicaux d'embauche, a poursuivi M. Mulroney. Mais d'une façon générale, le gouvernement Bourassa a agi rapidement".

Selon un bref calcul qu'il a effectué, M. Mulroney évalue à 102 sur 134 le nombre de recommandations auxquelles on a donné

suite. "Il s'ensuit que la situation actuelle dans le monde de la construction est plus normale qu'auparavant, a dit M. Mulroney. L'espère qu'un nouveau décret sera adopté d'ici le mois de mai". M. Mulroney était un des trois commissaires chargés d'enquêter sur la liberté syndicale dans le monde de la construction au Québec.

carrières ET PROFESSIONS

CONSULTEZ
RÉGULIÈREMENT

"CARRIÈRES ET PROFESSIONS"

CARRIÈRE DANS LA VENTE

Si vous

- Ambitionnez un revenu supérieur;
- Aimez le contact avec les gens;
- Êtes méthodique et discipliné;
- Avez onze ans ou plus de scolarité.

Nous avons à offrir

- Une carrière enrichissante à tous points de vue;
- Un travail honorable, varié et des plus intéressants;
- Une formation complète à nos frais;
- Une gamme complète d'avantages sociaux.

Pour rendez-vous communiquez avec:

M. Clément Lemire
317-3 Racine
Granby, P.Q.
Tel.: 378-1113

PEETERS TEXTILE MILLS LIMITÉE

recherche
UN (1) MÉCANICIEN D'ENTRETIEN

Possédant quelques années d'expérience et sachant souder à l'arc ou au gaz.

Salaires: \$4.15 hre

UN (1) PLOMBIER CLASSE "B"

Possédant quelques années d'expérience et devant travailler dans le département de l'entretien. Doit posséder une carte de compétence.

Salaires: \$4.84 hre

Les personnes intéressées sont priées de téléphoner au:

SURINTENDANT DU PERSONNEL
378-8414

ou se présenter au:

677, rue Douville
Granby, Qué.

REPRESENTANT

Une compagnie progressive, requiert les services d'un représentant dans l'équipement industriel pour la région de Granby.

Salaires et avantages sociaux intéressants
Prière de faire parvenir votre demande d'emploi à:
DEPT. 3018
La Voix de l'Est Ltée
C.P. 249, Granby, P.Q.

La Commission Scolaire Régionale Meilleur

(GRANBY)
requiert les services

(1) D'UNE COMMIS II À L'ÉDUCATION DES ADULTES
(temps partiel)

LIEU DE TRAVAIL:

- Centre CERA, 57 rue Court, Granby

EXIGENCES DU POSTE:

- disponibilité de 4 heures à minuit;
- expérience de bureau;
- entrentent;
- heures régulières de travail: 7 heures p.m. à 10 heures p.m. du lundi au jeudi inclusivement

(2) D'UN PROFESSEUR À TEMPS PARTIEL POUR TENUE DE LIVRE

LIEU DE TRAVAIL:

- Centre CERA, 57 rue Court, Granby.
1 soir par semaine (3 heures).

SALAIRE ET BÉNÉFICES MARGINAUX:

- Selon la convention collective en vigueur.

DATE DU DÉBUT DE L'EMPLOI:

- Le plus tôt possible

Les intéressés (es) sont priés (es) de faire parvenir leur application "curriculum vitae" LE PLUS TÔT POSSIBLE à l'adresse suivante:

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE MEILLEUR
a/s SERVICE DU PERSONNEL
55, rue Court, Granby, P.Q.
(J2G 4V7)

7^e tirage



Loterie Olympique Canada NUMÉROS GAGNANTS POUR LE TIRAGE DU 25 JANVIER 1976

Dans chaque série 1er numéro complet	2599369	a	2599369	b	2599369	c	gagne \$1 million
24 billets se terminant par	99369		99369		99369		gagnent \$5,000
225 billets se terminant par	9369		9369		9369		gagnent \$1,000
2250 billets se terminant par	369		369		369		gagnent \$100
Dans chaque série 2e numéro complet	1735704		1735704		1735704		gagne \$½ million
24 billets se terminant par	35704		35704		35704		gagnent \$5,000
225 billets se terminant par	5704		5704		5704		gagnent \$1,000
2250 billets se terminant par	704		704		704		gagnent \$100
Dans chaque série 3e numéro complet	2917977		2917977		2917977		gagne \$¼ million
24 billets se terminant par	17977		17977		17977		gagnent \$5,000
225 billets se terminant par	7977		7977		7977		gagnent \$1,000
2250 billets se terminant par	977		977		977		gagnent \$100
Dans chaque série 4e numéro complet	2087262		2087262		2087262		gagne \$200,000
24 billets se terminant par	87262		87262		87262		gagnent \$5,000
225 billets se terminant par	7262		7262		7262		gagnent \$1,000
2250 billets se terminant par	262		262		262		gagnent \$100
Dans chaque série 5e numéro complet	1384408		1384408		1384408		gagne \$200,000
24 billets se terminant par	84408		84408		84408		gagnent \$5,000
225 billets se terminant par	4408		4408		4408		gagnent \$1,000
2250 billets se terminant par	408		408		408		gagnent \$100
Dans chaque série 6e numéro complet	2928168		2928168		2928168		gagne \$100,000
24 billets se terminant par	28168		28168		28168		gagnent \$5,000
225 billets se terminant par	8168		8168		8168		gagnent \$1,000
2250 billets se terminant par	168		168		168		gagnent \$100
Dans chaque série 7e numéro complet	3017332		3017332		3017332		gagne \$100,000
24 billets se terminant par	17332		17332		17332		gagnent \$5,000
225 billets se terminant par	7332		7332		7332		gagnent \$1,000
2250 billets se terminant par	332		332		332		gagnent \$100
Dans chaque série 8e numéro complet	1297706		1297706		1297706		gagne \$100,000
24 billets se terminant par	97706		97706		97706		gagnent \$5,000
225 billets se terminant par	7706		7706		7706		gagnent \$1,000
2250 billets se terminant par	706		706		706		gagnent \$100
Dans chaque série 9e numéro complet	3091801		3091801		3091801		gagne \$50,000
24 billets se terminant par	91801		91801		91801		gagnent \$5,000
225 billets se terminant par	1801		1801		1801		gagnent \$1,000
2250 billets se terminant par	801		801		801		gagnent \$100
Dans chaque série 10e numéro complet	1661770		1661770		1661770		gagne \$50,000
24 billets se terminant par	61770		61770		61770		gagnent \$5,000
225 billets se terminant par	1770		1770		1770		gagnent \$1,000
2250 billets se terminant par	770		770		770		gagnent \$100
Dans chaque série 11e numéro complet	2755364		2755364		2755364		gagne \$50,000
24 billets se terminant par	55364		55364		55364		gagnent \$5,000
225 billets se terminant par	5364		5364		5364		gagnent \$1,000
2250 billets se terminant par	364		364		364		gagnent \$100
Dans chaque série 12e numéro complet	2018904		2018904		2018904		gagne \$50,000
24 billets se terminant par	18904		18904		18904		gagnent \$5,000
225 billets se terminant par	8904		8904		8904		gagnent \$1,000
2250 billets se terminant par	904		904		904		gagnent \$100

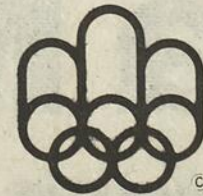
NOUVEAU!
Plus de prix,
plus d'argent,
plus de chances
que jamais
de gagner
un million!



6 GRANDS PRIX \$1 million CHACUN

Il y a maintenant 6 grands prix d'un million à la Loterie Olympique Canada. 6 numéros différents détermineront six billets gagnants d'un million de dollars chacun, deux dans chacune des séries A, B et C. Plus de \$29 millions en prix, au total seront disponibles pour quelque 105 000 gagnants et maintenant, 42 grands prix: 6 de \$1 million, 3 de \$½ million, 3 de \$200,000, 12 de \$100,000, 6 de \$50,000, 12 de \$25,000.

Achetez vite vos billets seul et en groupe. Demandez le FORMULAIRE DE GROUPE et formez un groupe; demandez-le la ou l'on vend des billets de Loterie Olympique. Maintenez, plus que jamais, chaque billet vous offre plus de chances de gagner un million de dollars. Plus vous avez de billets, plus vous avez de chances de gagner.



Loterie
Olympique
Canada

Vous trouverez des billets dans les banques, Compagnies de Fiducie, Caisses populaires, Caisses d'économie et chez les détaillants autorisés.

Bélanger accède à la Banque provinciale

MONTREAL (PC) — M. Michel Bélanger, qui démissionnait récemment du poste de président de la Bourse de Montréal, a été élu, mercredi, président de la Banque Provinciale du Canada et membre du conseil d'administration de celle-ci.

Il assumera ses nouvelles fonctions le 1er avril. La veille, il avait quitté officiellement la Bourse de Montréal.

M. Léo Lavoie restera président du conseil d'administration de la banque. Il était jusqu'ici président de la banque et président du conseil de cette institution.

M. Bélanger avait an-

noncé, jeudi de la semaine dernière, qu'il quittait la présidence de la Bourse de Montréal. Sa démission avait causé une surprise.

M. Lavoie est censé prendre sa retraite à la Banque Provinciale dans deux ans. On croit que M. Bélanger le remplacera alors au poste de chairman.

M. Bélanger avait été nommé en 1972 président de la Bourse de Montréal et il était entré en fonction comme tel en janvier 1973. Il succédait à Charles Neapole et devenait le premier Canadien français à présider aux destinées de ce



Michel BELANGER

marché de valeurs. La Bourse de Montréal fut fondée en 1874.

Une brillante carrière

M. Bélanger a 46 ans. Avant de devenir président de la Bourse de Montréal, il avait exercé d'importantes fonctions dans la Fonction publique fédérale et dans la fonction publique du Québec. Cet homme, qui est né à Lévis et qui est économiste, fut conseiller économique au gouvernement fédéral de 1954 à 1960. En 1960, il entra au service du gouvernement du Québec. Il y fut sous-

ministre adjoint des Ressources naturelles et, par la suite, sous-ministre de l'Industrie et du Commerce. Et, il prit part à la direction de plusieurs sociétés, notamment Sidbec et la Caisse de dépôt et de placement.

Le nom du successeur de M. Bélanger à la présidence de la Bourse de Montréal devrait être connu d'ici la fin du mois.

Dominik Dlouhy, qui doit assumer bientôt la présidence du comité des gouverneurs de la Bourse de Montréal, dit que ce sera difficile de remplacer M. Bélanger. Son

départ "est une véritable perte", a-t-il dit.

M. Lavoie à Canadair

Le gouvernement fédéral nommait récemment M. Lavoie président du conseil d'administration de Canadair.

Sous la direction de M. Lavoie, la Banque Provinciale a pris beaucoup d'expansion. Les avoirs de cette institution sont aujourd'hui de plus de \$3 milliards.

La Banque Provinciale a aujourd'hui 247 succursales au Québec, 21 au Nouveau-Brunswick, 19 en Ontario et deux dans l'île du Prince-Edouard.

La N.-Ecosse n'a pas le droit de censurer les films

OTTAWA (PC) — Gerry McNeil contenait mal sa joie, mercredi, en apprenant qu'il venait de gagner en court un verdict qui effectivement réduit à néant toutes les lois provinciales de censure à travers le pays.

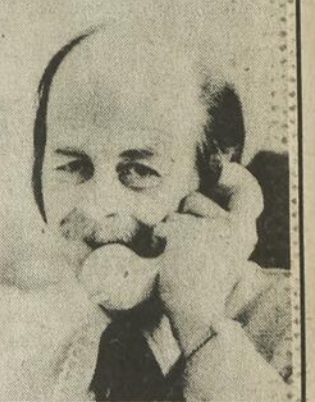
Quatre magistrats de la Cour suprême de la Nouvelle-Ecosse, à Halifax, ont décrété que le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse n'a pas le droit constitutionnel de censurer les films.

M. McNeil, un reporter de la Presse Canadienne qui se dit toujours jeune avec ses 41 ans, avait porté l'affaire devant la Cour provinciale l'an dernier. Il dut d'abord lutter devant les tribunaux de la Nouvelle-Ecosse, puis jusqu'en Cour suprême du Canada, pour faire établir qu'il avait le droit, comme individu, de récuser la constitutionnalité des lois provinciales de censure.

Son plaidoyer, présenté par les avocats Robert Murrant et Derek Jones dans la seconde cause qui s'est terminée il y a quatre mois, c'est que seul le Parlement canadien a le droit de censurer les films.

"Il est possible que d'ici la fin de l'année, la censure provinciale des films soit une chose du passé dans tout le pays", a déclaré M. McNeil au cours d'une entrevue. "En fait, je suis convaincu que cela arrivera".

Il a ajouté que des avocats de procureurs généraux d'autres provinces avaient suivi l'affaire, car elle devait constituer un précédent



Gerry McNEIL

dans le cas de récuser la constitutionnalité des lois provinciales de censure. Son plaidoyer, présenté par les avocats Robert Murrant et Derek Jones dans la seconde cause qui s'est terminée il y a quatre mois, c'est que seul le Parlement canadien a le droit de censurer les films.

"Il est possible que d'ici la fin de l'année, la censure provinciale des films soit une chose du passé dans tout le

De dire le ministre des Finances Illogiques des ententes ne respectant pas les normes

WINNIPEG (PC) — Le ministre des Finances Donald Macdonald a déclaré, mardi soir, qu'il n'est pas logique de la part de négociateurs patronaux et syndicaux d'en venir à des ententes dont les termes ne respectent pas les directives anti-inflation, pour ensuite en rechercher l'approbation.

Répondant aux questions à la suite de son discours lors d'un dîner à l'Université du Manitoba, M. Macdonald a soutenu que les syndicats et les patrons ne doivent pas perdre de vue ces directives lorsqu'ils négocient.

Citant en exemple la grève des transports en commun à Winnipeg, le ministre a rappelé que le gouvernement manitobain avait fait part de son intention de se conformer aux directives et que les parties au litige devaient en tenir compte.

S'adressant à l'Association des étudiants en administration, il a précisé que, l'an dernier, les grèves avaient fait perdre au pays dix millions de journées de travail, "un luxe que les Canadiens ne peuvent plus s'offrir".

M. Macdonald a déclaré devant les 550 étudiants et hommes d'affaires qu'il ne prévoit pas une prolongation au-delà des trois années prévues du contrôle des prix et des salaires parce que les Canadiens en auront alors soupiré des restrictions. Selon lui, la réaction à ce programme de contrôles a démontré que ceux-ci étaient "tout aussi inquiétants que je m'y attendais".

Le président de l'ICCA estime timides les coupures du gouvernement

QUEBEC (PC) — M. Marcel Bélanger, président de l'Institut canadien des comptables agréés, suggère aux gouvernements de couper certaines mesures sociales comme moyens efficaces pour juguler l'inflation.

Parlant mardi soir à Québec devant les membres d'un cercle social, M. Bélanger a dit qu'il faudrait, par

exemple, reviser le principe de l'universalité des prestations sociales et supprimer l'indexation, sauf dans les cas d'assistance sociale et du supplément d'aide à la vieillesse.

M. Bélanger, qui a été le conseiller de plusieurs gouvernements, estime comme "timides" les coupures que le gouvernement central entend faire à

ses propres dépenses. Il a aussi reproché aux provinces d'avoir été plutôt silencieuses sur la lutte à l'inflation.

"La conséquence de ce manque de détermination est qu'elles seront encore aux prises avec des déficits élevés au cours des prochaines années, déficits qui alimenteront fatalement le feu de l'inflation", a-t-il conclu.

Fournies par le Parti libéral du Québec

Des "cassettes sonores" aux postes de radio

par NORMAN DELISLE

QUEBEC (PC) — Le Bureau de recherche parlementaire du Parti libéral fournira bientôt aux postes de radio de province des cassettes sonores "qui permettront aux députés libéraux de faire des commentaires sur l'actualité".

Ces cassettes pré-enregistrées ne constituent pas vraiment de la publicité, mais pourront être utilisées pour les bulletins de nouvelles de ces postes de radio, a expliqué lors d'une conversation téléphonique M. Paul Fortugno, directeur du Bureau de recherche parlementaire du Parti libéral.

Ces bulletins de nouvelles d'un nouveau genre sont financés à même les fonds des contribuables québécois, soit à partir du budget de \$120,000 que l'Assemblée nationale verse annuellement au Bureau de recherche du parti.

Le budget annuel du bureau est de \$120,000, et un montant "entre \$15,000 et \$18,000" sera consacré à l'opération du service sonore, a confirmé M. Fortugno. La somme sera notamment consacrée au salaire du militant affecté à ce service, M. Odina Desrochers.

On complète actuellement les modalités qui permettront au service sonore de fonctionner dès lundi prochain.

Postes

Ce sont surtout les postes de radio éloignés de Québec qui bénéficieront de ce service de nouvelles du Parti libéral, selon le directeur du Bureau de recherche parlementaire.

Mais on alimentera les postes de radio qui bénéficieront pourtant déjà d'un journaliste à la Tribune de la presse du Parlement puisque certaines émissions

viseront par exemple la station de Radio-Canada à Matane, ou celles qui sont reliées au service sonore de La Presse Canadienne.

M. Fortugno a précisé qu'il ne s'agissait pas d'un "contrôle de l'information", puisque les postes de radio seront laissés libres d'utiliser le matériel qu'on leur enverra".

Triple objectif

Cette transmission de matériel sonore vise à remplir un des trois objectifs que s'est fixé le Bureau de recherche parlementaire du Parti libéral lors de sa création en 1971: "le traitement de l'information".

Les deux autres objectifs du Bureau sont: — la formation d'une banque d'information pour les députés et militants libéraux.

— la diffusion de l'information aux députés et cadres du parti.

Lignes ouvertes

C'est la deuxième fois en trois mois que le Parti libéral est impliqué dans une opération organisée pour l'utilisation des ondes radiophoniques.

En novembre dernier, un fonctionnaire, M. André Corbeil, avait révélé qu'un employé du Conseil exécutif, M. Charles Simard, avait le mandat de nouer les émissions de lignes ouvertes auxquelles participaient des ministres du gouvernement.

M. Simard agissait sous le couvert d'une enquête à mener sur ce genre d'émissions et sur leur impact dans le public.

Le système mis sur pied par M. Simard consistait à recruter des personnes disposées à téléphoner aux ministres participant à des lignes ouvertes, afin de leur poser des questions dites "favorables".

POUR CERTAINS, LA VIE COMMENCE À 55 ANS

A 55 ans, accomplir un travail qu'on n'aime plus, ce n'est pas ce qu'on appelle vivre. La vie qui commence à 55 ans, ce peut être des journées entières au golf; des voyages à l'étranger; une nouvelle voiture. Il suffit simplement de s'y préparer.

Choisissez, dès maintenant, la date à laquelle vous désirez prendre votre retraite. Ensuite, placez l'argent dont vous n'avez pas un besoin immédiat dans un Plan enregistré d'épargne-retraite. Plus tôt vous commencerez à le faire, plus tôt vous pourrez prendre votre retraite.

Si vous êtes intéressé, écrivez-moi ou téléphonez-moi. Je vous aiderai à faire les préparatifs nécessaires.

POUR PLUS D'INFORMATIONS:
372-3375



JEAN-GUY BEAULIEU
Directeur des ventes de district



ALBERT LACAILLE, C.L.U.
Directeur des ventes



GÉRARD CARON
Représentant



BERNARD LAPLANTE, C.L.U.
Représentant



PAUL FORAND
Représentant



YVES ROY
Représentant



GUY RACINE
Représentant



RÉJEAN POTHIER
Représentant



RICHARD LEDUC
Représentant



GUY CAMPAGNA
Représentant
COWANSVILLE
263-3558



La Métropolitaine

où l'avenir, c'est tout de suite.

15, CENTRE, GRANBY



A Innsbruck, on a déjà des résultats

Les Jeux d'hiver; c'est enfin parti !

INNSBRUCK — Accueilli par un clairon, M. Kirchschrager a gagné la loge présidentielle sous les applaudissements des quelque 70,000 spectateurs. Après l'hymne autrichien, la cérémonie a été placée sous le signe de folklore local, avec notamment un "salut du drapeau" effectué par des jeunes Tyroliens de Sistrans.

C'était ensuite le défilé des délégations, la Grèce en tête et l'Autriche clôturant la marche. La fanfare olympique retenissait et un chœur d'écoliers chantait l'hymne olympique, cependant que quatre chasseurs de montagne autrichiens hissaient le drapeau olympique sur la pente opposée du stade de Berg Isel, où flottaient déjà les drapeaux de l'Autriche et des 35 autres nations participantes.

Championne de '72 Nadig blessée !

INNSBRUCK — La championne olympique de descente et de slalom géant à Sapporo en 1972, la Suisse Marie-Thérèse Nadig, qui venait de démontrer son retour en grande forme, s'est malheureusement blessée, mercredi matin, sur la piste de la Lizum, en s'entraînant pour le slalom. D'après les premiers examens effectués par les médecins de l'équipe suisse, on craint qu'elle soit victime d'une fracture d'une épaule.

avait été auparavant victime d'une chute à Badgastein, il y a deux semaines environ, où elle s'était déjà blessée à la même épaule. La championne de Flums avait démontré dès les premières séances d'entraînement en descente sur la piste olympique de la Lizum qu'elle était parfaitement capable de conserver son titre olympique. Mais dans l'équipe helvétique on craint maintenant qu'elle soit obligée de déclarer forfait dans les compétitions olympiques.

... Innsbruck express...

INNSBRUCK — Avant même l'ouverture des 12e jeux d'hiver, Innsbruck était en effervescence, mercredi matin, à la suite de l'annonce, par deux journaux autrichiens, de la venue, dans la capitale olympique, du président Ford, skieur amateur comme on le sait.

L'information a été rapidement qualifiée de rumeur erronée. Aucune information n'est venue de Washington. L'ambassade des États-Unis à Vienne a déclaré ignorer un tel projet de la part du président américain. Et la police autrichienne a dit ne rien savoir de la présence d'agents du service secret, qui se livreraient à des contrôles en vue d'une visite présidentielle.

Il semble que la rumeur ait pour origine l'arrivée à Innsbruck, mardi, d'une délégation américaine, porteuse d'un message de félicitations du président Ford.

INNSBRUCK — Werner Grissman, l'un des meilleurs espoirs de l'Autriche pour la descente olympique, s'est grièvement blessé, mercredi, à l'entraînement sur le parcours de Patscherkofel.

Il souffre d'une déchirure des ligaments derrière le genou gauche et il est hors de question qu'il participe à la descente, jeudi, déclare-t-on dans le camp autrichien.

Grissman est sorti de la piste après avoir freiné trop brusquement dans la course d'Ochenschlag au cours de la dernière séance officielle d'entraînement. Il a été conduit à l'hôpital.

Il sera remplacé au sein de la sélection autrichienne pour la descente par Josef Walcher.

L'un des trois Iraniens engagés dans les épreuves de ski alpin, Ghorban Ali Kalhor, s'est également blessé à la cuisse gauche lors d'une chute en fin de parcours.

INNSBRUCK — Les équipes de luge masculine et féminine est-allemandes ont pris un excellent départ mercredi soir, remportant la première manche de chaque épreuve, contre leurs rivaux ouest-allemands.

Chez les hommes, l'Allemand de l'Est Detlef Quentner a parcouru la piste, longue de 1,220m et 52m38, prenant une option sur la médaille d'or.

Derrière lui, les Allemands de l'Ouest Josef Fendt, Anton Winkler et Stefan Hoelzlwimmer, puis ses compatriotes Hans-Heinrich Winckler et Hans Rinn, le champion du monde.

Chez les dames, l'Allemande de l'Est Margit Schumann a battu de justesse une concurrente relativement peu connue, Monika Scheftschik (R.F.A.), d'un deuxième de seconde, en 42s85.

Ute Ruerold (R.D.A.), s'est classée troisième, devant l'Autrichienne Antoni Mayr.

Elisabeth Demleitner (R.F.A.), a heurté un mur latéral, se blessant à la main, et a terminé septième.

Au total, 10 hommes et sept femmes ont battu les anciens records établis sur les pistes d'Innsbruck.

La police s'active

INNSBRUCK — La police autrichienne a arrêté le dirigeant d'une organisation séparatiste tyrolienne qui envisageait d'effectuer, mercredi, un lancer de tracts politiques au cours de la cérémonie d'ouverture des Jeux.

M. Robert Drechsler, chef du Mouvement populaire du Tyrol du Sud, avait loué un bi-moteur dans le but de "parachuter" quelque 10,000 tracts au-dessus du stade Ber-

gisel réclamant l'indépendance de l'ancienne province autrichienne cédée à l'Italie après la Première guerre mondiale.

"En raison des risques considérables touchant à la sécurité, cette action de protestation ne pouvait être tolérée, a précisé un responsable de la police. Drechsler a été mis sous les verrous parce qu'il a refusé d'annuler son opération".

On danse aux Jeux

INNSBRUCK — Entrée discrète de la danse mercredi à Innsbruck dans l'histoire des Jeux olympiques d'hiver. Quelques dizaines de personnes seulement ont en effet assisté à un spectacle, il est vrai, fastidieux!

Pour ses débuts aux Jeux, cette discipline, qui jusqu'à présent n'avait jamais réussi à se faire admettre au programme olympique, a dû passer, comme aux championnats d'Europe et du monde, par les "imposées": trois danses, dont une valse de Vienne, avec sur chacune d'elles un même thème musical pour tous les concurrents.

Fort logiquement, ce sont les favoris, les Soviétiques Ludmilla Pakhmova et Alexandr Gorshkov, champions d'Europe et du monde à plusieurs reprises, qui ont pris la tête de la compétition devant leurs compatriotes Irina Moiseeva et Andrej Mininkov, les Américains Coleen O'Connor et Jim Millins étant 3e.

L'épreuve se poursuivra jeudi avec le "programme court" une danse: la rumba effectuée sur une musique au choix des concurrents.

Les figures libres auront lieu lundi.

Une délégation de Sapporo, où s'étaient déroulés les jeux d'hiver il y a quatre ans, a ensuite apporté le drapeau olympique que portait Yukio Kasaya, champion olympique.

Joseph Feistmantl, qui avait remporté à Innsbruck le titre olympique de luge il y a 12 ans, a allumé la flamme olympique pour les XIIe Jeux d'hiver.

Quelques instants après, il a passé le flambeau à Christl Haas, championne olympique de descente aux Jeux précédents d'Innsbruck, qui a allumé à son tour le flambeau d'alors.

De loin, les flammes semblaient lécher les cimes des montagnes entourant la capitale tyrolienne, alors que, sur les grandes orgues de Kufstein étaient interprétées des variations sur un thème d'Anton Bruckner.

Le serment olympique a été prêté par le pilote du "bob" national, Werner Delle Karth, qui, au nom de tous les participants, a prononcé le texte rituel.

Pour les juges de compétition et les accompagnateurs des équipes nationales, c'est l'Autrichien Willi Kostinger qui a prononcé le serment.

La cérémonie d'ouverture a pris fin sur un spectacle folklorique, cinq groupes en costume régional interprétant une traditionnelle "danse du cerceau".

L'hymne tyrolien et la sortie des athlètes ont enfin clôturé la cérémonie.

Résultats
Immédiatement après l'ouverture officielle des Jeux Olympiques, les athlètes ont pris la vedette.

Les Allemands de l'Est ont pris une avance hâtive dans les premières des quatre épreuves masculines et féminines en luge tandis que Ludmila Pakhmova et Alexandr Gorshkov, cinq fois champions du monde, sont déjà en voie de récolter une autre médaille d'or après les épreuves obligatoires de danse en patinage artistique.

Afin d'éviter la répétition regrettable de Munich en 1972, les policiers ont vérifié le contenu des bourses et sacs à main de tous les spectateurs entrant dans le stadium, créant une confusion qui a empêché certains détenteurs de billets d'assister à la cérémonie d'ouverture.

Sports

En patinage artistique, Pakhmova et Gorshkov ont réaffirmé leur maîtrise dans les figures obligatoires avec les meilleures marques dans les trois épreuves.

Irina Moiseeva et Andrej Mininkov, champions mondiaux actuels, ont terminé en 2e place, précédant de justesse les Américains Colleen O'Connor et James Millens.

Par ailleurs, les Allemands de l'Est ont établi des records en luge masculine et féminine.

La championne mondiale Margit Schuman a descendu les 870 mètres en 42.854 secondes, un dixième de seconde de mieux que Monika Scheftschik, une inconnue de l'Allemagne de l'Ouest.

Les sept premières ont amélioré l'ancienne marque de la piste, 43.370, mais il n'y avait aucune Canadienne parmi elles.

Canadiens

En patinage, Barbara Berezowski, de Toronto, et David Porter, de Port Perry, champions canadiens, ont pris le 10e rang sur 18, suivis de Susan Carscalen et Eric Gillies, de Willowdale, quatorzièmes.

En luge, Carole Keyez, de Calgary, s'est classée 21e, suivie de Mary Jane Bowie, de Montréal, 22e, et Julie Chase, de Cluny, avant-dernière sur 26.

Il y a eu une légère surprise en luge masculine alors que Hans Rinn, le favori, a désespéré avec une 6e place, derrière deux Allemands de l'Est et trois Allemands de l'Ouest.

Le meneur, Detlef Quentner, champion européen, a affiché un temps de 52.381 secondes, suivi de l'ancien champion mondial, Josef Fendt, en 52.694, et deux Allemands de l'Ouest.



Cathy Priestner est une jeune patineuse de vitesse qui n'a que 19 ans, et pourtant... pourtant, elle est un des espoirs canadiens de cette discipline aux Jeux d'Innsbruck. Elle est d'Alberta, plus précisément de Calgary, et elle s'est classée troisième au championnat mondial des sprints pour l'année 1975.

Denis Michaud, de St-Jérôme, a été le meilleur Canadien en 35e place en 56.671, suivi de Larry Arbutnot, de Pointe-Claire, 36 en 56.691, et Michael Shrage, d'Ottawa, 41e sur 42 en 57.950.

Chances

Les chances des Canadiens sont meilleures aujourd'hui dans la descente masculine de ski et les 1,500 mètres féminins de patinage de vitesse, mais elles sont moins bonnes dans les 30 kilomètres en ski de fond.

Trois des quatre Canadiens ont hérité de places de départ parmi les 15 premiers en ski alpin, soit Jim Hunter en 5e, Ken Read en 10e et Dave Irwin en 13e.

Sylvia Burka, de Winnipeg, participera à son épreuve préférée dans les 1,500 mètres, où la Soviétique Tatiana Averina est la favorite, mais où les autres médailles sont disponibles.

Comme plusieurs autres concurrents, Burka a amélioré le record olympique de 2:20.85.

Les autres Canadiennes inscrites dans les 1,500 mètres sont Elizabeth Appleby et Kathy Vogt, de Winnipeg.

Dans le ski de fond, où les Soviétiques et les Scandinaves sont favoris, les dirigeants de l'équipe canadienne seront satisfaits si Bert Bullock, des T.N.O., et Hans Skinstad, de l'Alberta, terminent parmi les 15 premiers.

Bullock a hérité du 11e rang au départ et Skinstad, du 23e, tandis que les autres Canadiens inscrits sont Ed Day, 41e, et Reijo Puras, 59e.

Anti-doping

Un sévère contrôle anti-dopage est prévu pour tous les participants au XIIe Jeux olympiques d'hiver. Selon le comité d'organisation, le nombre des contrôles sera établi en liaison avec les fédérations et la commission médicale du CIO.

Les concurrents, choisis au hasard, recevront une carte verte aussitôt l'épreuve terminée. L'intéressé devra signer un reçu de la carte et se présenter dans un délai d'une heure au centre de contrôle pour un prélèvement d'urine.

Le concurrent désigné pour un contrôle devra en informer un responsable de son équipe. Et le prélèvement d'urine ne pourra être effectué qu'en présence d'un officiel de l'équipe, de préférence le médecin lorsqu'il y en a un.

Le concurrent remplira deux flacons, qui seront placés dans un sac en plastique, sous scellés.

Le centre de contrôle examinera un des flacons. Si l'analyse était positive, c'est-à-dire que si l'analyse montrait que le concurrent a utilisé un produit qui n'est pas autorisé par le CIO, le chef de la délégation intéressée en sera informé par écrit.

Il sera alors procédé à une contre-expertise, au moyen du second flacon. Et si l'analyse s'avérait à nouveau positive, il appartiendrait à lord Killanin, président du CIO, de décider de la sanction. Au pire, ce pourrait être la perte d'une médaille.

Pour les concurrents désignés, qui ne pourraient se soumettre à toutes ces formalités dans un délai raisonnable, la commission médicale sera appelée à statuer ultérieurement.

Il y a des moments où on fait vraiment ce qu'on veut.



de
Kuyper

Au massacre du Forum Les Black Hawks ont fait figure de proies faciles

MONTREAL (PC) — Jacques Lemaire, Guy Lapointe et Doug Risebrough ont marqué chacun deux buts, hier soir, et le Canadien de Montréal a triomphé des Black Hawks de Chicago 8-3.

Guy Lafleur et Murray Wilson ont réussi les autres buts du Tricolore tandis que John Marks, Dennis Hull et Cliff Koroll ont touché la cible pour Chicago.

Montréal porte ainsi son palmarès à 37 victoires, sept défaites et huit matches nuls pour un total de 82 points. Les Hawks, de leur côté, ont subi une 15^{ème} défaite, contre 21 victoires et 16 verdicts nuls. Ils détiennent toujours une priorité de huit points sur les Canucks de Vancouver en tête de la section Conn Smythe.

Michel Larocque a gardé le filet du Canadien pour une 10^{ème} fois cette saison et a réalisé 20 arrêts, contre 29 pour son opposant Gilles Villemure.

Le deuxième but de Lemaire est survenu au début de la troisième période et a procuré une avance de 4-2 au Canadien. Lafleur, qui a obtenu deux mentions d'assistance au cours du match, a enfilé son 34^{ème} but de la saison à 14:40 et Wilson a marqué son sixième à 15:48 après s'être échappé à l'aile gauche.

Lapointe a déjoué Villemure à 16:02, et Risebrough à 29 secondes de la fin. Entre-temps, Koroll a réussi son 14^{ème} but de la campagne pour Chicago.

Risebrough a enfilé le premier but de la rencontre, en période initiale et Lapointe a profité d'une pénalisation à Ivan Boldirev pour porter l'avance des siens à deux buts.

Marks a fait scintiller la lumière rouge à 6:40, au deuxième tiers, avant que Lemaire ne riposte avec son 13^{ème} but de l'année pendant que Chicago jouait à court d'un homme.

Le défenseur Keith Magnuson a été sblidement mis en échec par le jeune Doug Jarvis au deuxième vingt et a dû être transporté à l'hôpital sur une civière. Il a donné contre la clôture tête première et on a décidé de lui faire subir des radiographies à la tête, au cou et au dos. Un porte-parole de l'équipe a toutefois laissé entendre que la blessure n'était pas trop sérieuse.

Imbattable ces Islanders!

NEW YORK (AP) — Denis Potvin, Clark Gillies, Jean Potvin et Jude Drouin ont marqué chacun un but en moins de neuf minutes, en troisième période, hier soir.

pour procurer aux Islanders de New York une victoire de 6-5 contre les Rangers de New York.

Il s'agissait pour les Islanders d'une 10^{ème} rencontre consécutive sans défaite, ce qui éclipse un record d'équipe.

Le gardien Dunc Wilson, des Rangers, a échangé des coups avec Bob Nystrom, en période médiane, et a subi une blessure au pouce gauche. Il a été remplacé par John Davidson. Nick Beverley a voulu se porter à la défense de son gardien et a été expulsé du match.

Encore les Flames!

ATLANTA (AP) — Curt Bennett a marqué le but de la victoire avec son 26^{ème} filet de la saison en première période hier

Lanny McDonald, Pat Boutette et Darryl Sittler ont enfilé les autres buts des Leafs.

Les Leafs, qui menaient 3-1 au milieu du deuxième engagement, ont vu les Capitals remonter fort habilement la pente.

Gord McRae a joué un très fort match devant le filet des Leafs. Il a entre autres effectué trois arrêts sur des échappés.

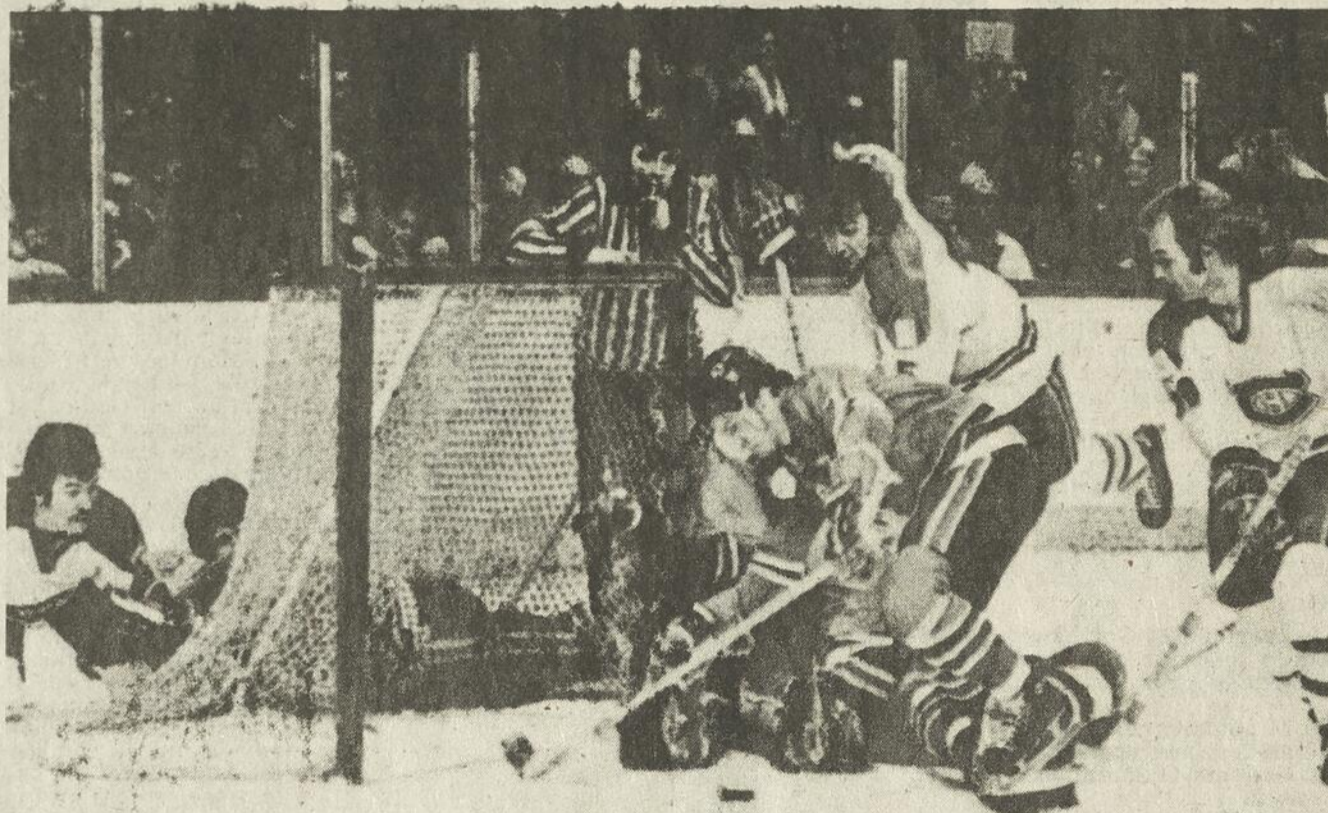
Rutherford en était à son deuxième blanchissage consécutif contre les North Stars.

Detroit ont écrasé les North Stars du Minnesota 5-0 dans un match de la Ligue nationale de hockey.

Les Red Wings n'ont pas subi la défaite au cours de leurs cinq derniers matches, tandis que Minnesota n'a pas connu la victoire au cours de ses 12 derniers matches à l'étranger.

Bill Lochead, Bill Hogoam, Rick Lapointe, Terry Harper et Nick Libett ont marqué les buts des Red Wings.

Rutherford en était à son deuxième blanchissage consécutif contre les North Stars.



Le massacre que les Black Hawks ont dû subir hier soir au Forum de Montréal aurait bien pu être pire. Le triomphe de 8 à 3 du Tricolore est tout de même satisfaisant. Sur la vignette, Guy Lafleur s'apprête à tenter un lancer en direction du filet. Gilles Vil-

lemure a été complètement battu sur ce jeu, mais Pit Martin l'a sauvé. Assistent à la scène, Guy Lapointe, l'arbitre en chef, Yvon Lambert et quelques autres joueurs non identifiables.

Gillies a touché la cible une première fois en deuxième période et son but fut suivi 11 secondes plus tard par celui de son coéquipier André St-Laurent.

Les buts des Rangers ont été marqués par Larry Saharuk, avec deux, ainsi que Rodrigue Gilbert et Steve Vickers.

Une nulle pour les Leafs

TORONTO (PC) — Un but de Dave Williams à moins de deux minutes de la fin du match hier a permis aux Maple Leafs de Toronto d'arracher un verdict nul de 4-4 aux Capitals de Washington dans la ligue Nationale de hockey.

Nelson, avec ses 20^e et 21^e buts de la saison, Hartland Monahan et Harvey Bennett ont marqué pour les Capitals.

soir quand les Flames d'Atlanta ont infligé un revers de 4-1 aux Seals de la Californie dans un match de la ligue Nationale de hockey.

Les Seals de la Californie avaient pris les devants en première quand Robert Girard a trouvé le fond du filet.

Pat Quinn a égalé les chances six minutes plus tard quand le Flames étaient en désavantage numérique et moins de deux minutes plus tard, Bennett déjouait Gilles Meloche.

Un zéro pour Rutherford

DETROIT (AP) — Jim Rutherford a repoussé 17 tirs hier soir et a enregistré son quatrième blanchissage de la saison quand les Red Wings de

Chicago ont battu les Stars de Dallas 4-1.

Les Stars de Dallas ont enfilé leur 10^{ème} but de la saison à 11:30, et les Wings ont répondu à 12:00.

Les Stars de Dallas ont enfilé leur 10^{ème} but de la saison à 11:30, et les Wings ont répondu à 12:00.

Charles Adams

Boston, Buffalo, Toronto, Californie.

Les Canadiens se trouveront parmi les quinze premiers

INNSBRUCK (PC) — Les Canadiens pourraient bien remporter des médailles en descente aujourd'hui, mais il ne faudrait pas être déçu de les voir terminer parmi les 15 premiers.

Ken Read a remporté la première descente de la saison à Val d'Isère, puis Dave Irwin l'a imité deux semaines plus tard en Autriche.

Toutefois, les deux vainqueurs ont chuté après leur triomphe. Irwin étant absent pendant un mois avant de reprendre l'entraînement dimanche.

"Il va sans dire que Irwin sera handicapé par cette chute jeudi", a déclaré l'attaché de presse de l'Allemagne de l'Est Joachim Maître.

Le favori Franz Klammer partage cette opinion "d'autant plus que Irwin y pense même à l'entraînement, ce qui n'est pas bon pour son état d'esprit".

Pour cette raison, Maître croit que les meilleures chances canadiennes reposent sur les épaules de Jim Hunter et Dave Murray.

Expérience

L'agressivité de Hunter et Irwin commandent le respect des Européens, mais ils manquent d'expé-

rience. Irwin et Read en sont à leur première expérience sur le circuit, tandis que Murray a fait ses débuts l'an dernier et Hunter, il y a six ans.

Irwin a subi une forte tension pendant toute la semaine. Il a été loin d'afficher sa meilleure forme à l'entraînement hier et on a décidé de ne pas lui faire porter le drapeau canadien à la cérémonie d'ouverture.

Read a été le meilleur Canadien à l'entraînement et selon l'entraîneur Scott Henderson, "Jim et Kenny ont des chances de récolter une médaille d'or".

Piste

La piste raffistolée à plusieurs reprises cette semaine a été l'objet des critiques de Read qui la considère comme une patinoire, opinion que partage Hunter.

Si les Canadiens affichent leur forme maximale aujourd'hui, ils pourraient bien se classer parmi les 15 premiers, "ce qui serait superbe, selon Maître, car il s'agit des favoris en Europe."

"Et si les Canadiens récoltent au moins une médaille, ils auront affirmé leur amélioration à leurs propres yeux."

HOCKEY

JUNIOR "A"

Équipe	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Thetford	51	38	12	1	362	231	77
Mégantic	52	36	12	4	342	216	76
Granby	52	26	17	9	270	252	61
St-Jérôme	55	25	22	8	289	250	58
Waterloo	53	22	22	9	224	245	53
Cap Madeleine	52	19	27	6	258	280	44
Beaufort	51	15	33	4	278	322	34
St-Foy	51	5	41	5	208	431	15

CE SOIR

Beaufort à Thetford

LIGUE RICHELIEU

DIVISION SUD

Équipe	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Valleyfield	36	25	7	4	216	151	54
Chateaugay	38	18	15	5	232	207	41
Laprairie	37	15	19	3	180	228	33
St-Lambert	36	11	16	9	171	187	31
Longueuil	37	13	22	2	180	204	28

DIVISION NORD

Équipe	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Dr'Ville	37	24	10	3	284	172	51
Chambly	36	21	7	8	222	144	50
St-Hyacinthe	36	20	12	4	245	213	44
Beloil	39	19	15	5	238	171	43
Cowansville	38	8	24	6	149	235	22
St-Jean	36	3	30	3	127	335	9

CE SOIR

St-Hyacinthe à Valleyfield

Chambly à Cowansville

LIGUE NATIONALE

Lester Patrick

Équipe	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Philadelphia	50	30	10	10	216	142	70
Islanders	50	28	12	10	200	119	66
Atlanta	56	25	23	8	183	166	58
Rangers	52	19	27	6	170	216	44

Conny Smythe

Équipe	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicago	52	21	15	16	160	143	58
Vancouver	50	20	20	10	167	163	50
St-Louis	50	18	25	7	156	177	43
Minnesota	51	16	31	4	126	180	36
K. City	51	11	35	5	121	224	27

Charles Adams

Équipe	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Boston	50	31	10	9	193	142	71
Buffalo	51	28	15	8	218	151	64
Toronto	52	21	20	11	176	179	53
Californie	52	19	28	5	155	171	43

James Norris

Équipe	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	52	37	7	8	218	113	82
Los Ang.	53	28	22	3	176	173	59
Pittsburgh	51	20	24	7	201	200	47
Detroit	52	17	28	7	140	192	41
Washington	53	5	42	6	145	270	16

HIER

Islanders 6, Rangers 4

Californie 1, Atlanta 4

Chicago 3, Montréal 8

Washington 4, Toronto 4

Minnesota 0, Detroit 5

HIER

Shawinigan 1, Sorel 6

CE SOIR

Laval à Montréal

Hull à Cornwall

MONT-SLBATT

Équipe	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Pie	29	17	8	4	119	98	38
Marieville	29	14	8	7	120	86	35
Ange-Gardien	29	14	10	5	105	95	33
St-Césaire	29	4	23	2	70	135	10

CE SOIR

Shawinigan à Sorel

CE SOIR

Laval à Montréal

Hull à Cornwall

LIGUE JUNIOR MAJEUR DU QUEBEC

Équipe	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Sherbrooke	52	36	10	6	356	209	78
Cornwall	52	24	19	9	252	205	57
Montréal	51	26	19	6	242	201	58
Hull	55	23	26	6	240	250	52
Laval	54	17	31	6	228	278	40

DIVISION EST

Équipe	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Québec	53	29	18	6	243	217	64
Trois-Riv.	53	27	22	4	280	266	58
Chicoutimi	53	21	24	8	252	277	50
Sorel	52	19	24	9	220	265	47
Shawinigan	51	9	38	4	205	365	22

HIER

Shawinigan 1, Sorel 6

CE SOIR

Laval à Montréal

Hull à Cornwall

JEUDI

St-Pie à Marieville

St-Césaire à Ange-Gardien

Contre LaSalle

Une victoire serrée pour les Vics à Drummondville

Par André CYR

DRUMMONDVILLE — Les mini-Vics midgets de Granby participent présentement au tournoi de Drummondville, et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'ils ont bien entrepris leur compétition.

C'est du moins ce que laisse croire l'issue de leur première confrontation, qui les ont opposés pour l'occurrence à une équipe fort reconnue au Québec, les Cyclones de Ville LaSalle. La rencontre s'est terminée par le pointage de 5 à 4 en faveur des troupiers de Jocelyn Desrochers, et la joute s'est véritablement disputée sous le signe de la rapidité.

Mario Casavant a dirigé l'attaque des Granbyens avec une performance de deux buts, les autres allant à ses coéquipiers Marc Ménard, Mario Roy et Alain Tétreault. Ce dernier a enfilé le but victorieux alors qu'il ne restait qu'une minute et demie à écouler en troisième période, ce qui a eu pour effet de causer l'euphorie dans le clan des Vics. Il va sans dire que cette victoire contre une des meilleures équipes dans le domaine du hockey au Québec sera un stimulant pour nos locaux dans leurs prochaines tentatives.

Nous nous rappellerons que les midgets s'étaient rendus passablement loin

lors du dernier tournoi de Hull, alors qu'ils avaient fait la pluie et le beau temps au début, pour finalement être la seule équipe représentant le Québec en lice...

Vendredi

La victoire remportée mercredi permet à nos porte-couleurs de revenir en action. Ils joueront en

effet demain soir contre les gagnants de la joute opposant le Ville-Emard et le Port Huron, une équipe de Detroit. Cette joute opposant les Granbyens aux vainqueurs sera disputée à 9 heures du soir et les amateurs de bon hockey amateur devraient être servis à souhait! Bonne chance aux nôtres lors de ce tournoi de Drummondville!

maires... sommaires... somm

MONTREAL 8 CHICAGO 3

PREMIERE PERIODE

1—Montréal: Risebrough 9 (Lambert, Tremblay).....	2:38
2—Montréal: Lapointe 9 (Lafleur).....	8:15
Pénalités: Boldirev, 7:28, Wilson 14:24.	

DEUXIEME PERIODE

3—Chicago: Marks 16 (Koroll, Daigle).....	6:48
4—Montréal: Lemaire 13 (Mahovlich, Lambert).....	13:57
5—Chicago: Hull 17 (Mulvey, Russell).....	18:42
Pénalité: Russell 12:15.	

TROISIEME PERIODE

6—Montréal: Lemaire 14 (Shutt, Lafleur).....	5:51
7—Montréal: Lafleur 34 (Mahovlich).....	14:40
8—Montréal: Wilson 6 (Lapointe, Larocque).....	15:48
9—Montréal: Lapointe 10 (Wilson).....	16:02
10—Chicago: Kerrill 34 (Russell).....	18:47
11—Montréal: Risebrough 10 (Lambert, Awrey).....	19:31
Pénalités: Tremblay 12:08, Awrey 17:05.	

LANCERS

Chicago	9	8	6	23
Montréal	10	10	9	29

Gardiens: Villemure, Chicago; Larocque, Montréal.
A.14:50.

ISLANDERS 6 RANGERS 4

PREMIERE PERIODE

1—Rangers: Vickers 21 (Sacharuk, Exposito).....	3:52
2—Rangers: Sacharuk 6 (Vadnais, Vickers).....	10:43
Pénalités: Nystrom, J. Potvin 3:26, Gilbert 4:45, Smith, Hart, Gilbert 9:52.	

DEUXIEME PERIODE

3—Rangers: Sacharuk 6 (Exposito, Beverley).....	10:27
4—Islanders: Gillies 23 (Dillon).....	11:30
5—Islanders: St-Laurent 4 (Hart).....	11:41
Pénalités: Vadnais, 11:07, Nystrom 11:07, Wilson mineurs, majeurs, Veberley, match 12:06, J. Potvin, 18:44.	

TROISIEME PERIODE

6—Rangers: Gilbert 23 (Dillon).....	3:31
7—Islanders: D. Potvin 22 (Sans aide).....	5:24
8—Islanders: Gillies 24 (Frazier, Potvin).....	11:04
9—Islanders: J. Potvin, 11 (Sans aide).....	13:36
10—Islanders: Drouin 18 (Price).....	14:43
11—Rangers: Ex	

C'est un juge qui l'a dit...

Andy Messersmith et Dave McNally sont maintenant agents libres!

Le Junior mécontent Cheevers devant le filet dimanche

• BOSTON — Le vétéran gardien de but Gerry Cheevers a pris part hier à l'entraînement des Bruins de Boston pour la première fois depuis son retour dans la ligue Nationale de hockey.

Cheevers, qui avait participé avec les Bruins aux conquêtes de la coupe Stanley de 1970 et 1972 avant de passer à l'Association mondiale de hockey, a quitté Cleveland, où il portait l'uniforme des Crusaders, et a signé un nouveau contrat avec Boston.

"Je suis content d'être de retour", a-t-il dit. "Je compte aider cette équipe à remporter une autre coupe".

A l'issue de l'exercice, l'instructeur Don Cherry a annoncé que Cheevers ne serait pas en uniforme pour le match de jeudi soir contre les Penguins de Pittsburgh. Gilles Gilbert gardera le filet et il sera appuyé par Dave Reece.

On s'attend toutefois à ce que Cheevers fasse partie de l'alignement des Bruins samedi soir à Toronto et qu'il soit utilisé dimanche soir contre les Red Wings de Detroit.

• MONTREAL — Le Junior de Montréal a décidé d'en appeler de la suspension de 12 parties du défenseur Pierre Demers, qui a pris part à une bagarre à coups de bâtons avec Joe Carlevalle, des Castors de Sherbrooke, le 28 janvier dernier.

C'est Ronald Caron, directeur-gérant de l'équipe, qui a annoncé la nouvelle hier.

Raymond Lagacé, président de la ligue Junior Majeure du Québec, avait annoncé lundi que Demers était suspendu pour 12 matches, tandis que Carlevalle ne l'était que pour huit matches.

Lagacé a déclaré que Demers avait été plus puni que son rival parce qu'il l'avait blessé à la figure.

• SIMCOE, Ontario — Chico Maki a annoncé hier qu'il avait décidé de sortir de sa retraite et qu'il rejoindrait les rangs des Black Hawks de Chicago de la ligue Nationale de hockey.

Maki avait pris sa retraite à la fin de la saison 1973-74. Il a annoncé hier qu'il avait accepté un contrat des Hawks.

Il a passé 13 ans dans la LNH, dont six avec les Hawks. Il a mentionné qu'il a reçu cinq ou six appels de Chicago avant de prendre sa décision.

Il a mentionné qu'il terminerait la présente saison avec Chicago, mais qu'il ne sait pas encore s'il jouera la saison prochaine.

• CHICAGO — Cleon Jones, ancien porte-couleurs des Mets de New York, tentera un retour au jeu avec les White Sox de Chicago, de la ligue Américaine.

Jones, un agent libre, se présentera au camp d'entraînement des White Sox à Sarasota en Floride. Jones a été congédié l'an dernier par les Mets après une dispute avec le gérant Yogi Berra.

• QUEBEC — La région de Québec pourrait bientôt être dotée de nouveaux équipements sportifs de 50 millions, dont un vaste complexe logeant entre autre une patinoire destinée à remplacer l'actuel Colisée.

C'est du moins ce que soutient M. Georges Labrecque, le président des Sports internationaux de Québec, qui précise même que 80 pour cent de ces installations seraient terminées en 1980.

En plus d'un nouveau Colisée pouvant contenir 16.000 sièges, le projet comprendrait l'aménagement d'une station de ski à Petite-Rivière Saint-François, à une cinquantaine de milles au nord-est de Québec, et l'addition de deux tremplins au centre de ski du Mont Sainte-Anne.

Selon M. Labrecque, la grande priorité consiste à doter Québec d'un nouveau Colisée pour remplacer l'actuel qui ne contient que 10.000 sièges.

"Les Sports internationaux vont tout mettre en oeuvre pour obtenir les Jeux d'hiver de 1984, mais d'une manière ou d'une autre, qu'il y ait ces Jeux ou pas, nous allons nous employer à obtenir des équipements sportifs, et ça va se faire rapidement", affirme M. Labrecque.

• KREFFELD, All. de l'Ouest — La firme textile ouest-allemande Verseidag, qui a tissé les panneaux de fibre synthétique destinés à la réquisition du "toit-tente" du stade olympique de Montréal, a annoncé, mercredi, que ce matériel sera "très prochainement" dirigé sur la France.

"Nous avons reçu des instructions d'un collaborateur de l'architecte Roger Taillibert", a indiqué un porte-parole de l'entreprise. Les panneaux seront préparés en France pour leur montage ultérieur. Le transport des 45 tonnes que représente cette masse de tissu s'effectuera par camions.

• MEMPHIS — Les Southmen de Memphis devront attendre à la mi-mars pour savoir s'ils seront acceptés dans la ligue Nationale de football. Une réunion des propriétaires du circuit décidera alors s'il faut songer à l'expansion ou non.

"S'il faut attendre jusqu'en mars, nous le ferons, a mentionné John Basset, principal actionnaire des Southmen. Nous sommes mal placés pour prendre des décisions. Nous attendons que la LNF décide de notre sort".

• PALM SPRING — Bud Allin et Jim Colbert ont présenté des fiches de 67 pour prendre les devants et Jack Nicklaus a finalement joué moins de 80 hier lors de la première tournée de la Classique de golf Bob Hope.

"C'est un soulagement, a mentionné Nicklaus, a près avoir inscrit un 69 au club Bermuda Dunes, un des quatre parcours utilisés pour le tournoi. Je peux maintenant dire que j'ai joué 69 à ma dernière ronde et non pas 82".

Nicklaus avait en effet inscrit un compte peu reluisant de 82 lors de la dernière ronde de l'Omniom d'Hawaii. Hier, il n'a pas commis de bogey et a atteint 47 verts en coups réglementaires.

Charles Coody, ancien vainqueur du Tournoi des Maîtres, est à un seul coup du meneur suite à une ronde de 68, malgré les cieux menaçants et la température froide.

Sur un pied d'égalité avec Nicklaus, on retrouve Bill Rogers, Bob Payne, Rik Massengale et l'Australien David Graham.

Johnny Miller, champion de l'an dernier, n'a pu faire mieux que 71.

KANSAS CITY (AP) — Un juge fédéral américain a entériné la décision d'un arbitre du baseball qui fait de Andy Messersmith et Dave McNally des agents libres parce qu'ils ont joué sans contrat au cours de la saison 1975.

Le baseball majeur en appellera sûrement de cette décision du juge John W. Oliver de la Cour de District des Etats-Unis, parce qu'elle met en péril tout le système de réserve.

Le cas impliquait les deux lanceurs, Messersmith des Dodgers de Los Angeles, et McNally des Expos, qui prétendaient être devenus agents libres à la fin du calendrier parce qu'ils n'avaient pas signé de contrat pour la saison qui venait de se terminer.

Les propriétaires prétendaient qu'une clause du contrat collectif prévoyait le renouvellement automatique du contrat d'un joueur qui refusait de se plier aux exigences de son équipe la saison suivante.

L'Association des joueurs prétendait par contre que ce renouvellement ne peut se faire qu'une seule fois.

Par ailleurs, on prétendait, du côté patronal, que la clause de réserve ne pouvait faire l'objet d'une décision arbitrale.

Dans son mémoire de

venue lors de la convention collective".

Agents libres Le juge a poursuivi: "Les demandes de Messersmith et de McNally

Montréal. Leurs clubs n'avaient aucun droit selon le contrat collectif, le contrat type des joueurs ou les règlements du baseball de retenir leurs services plus avant que la période de l'année du renouvellement automatique de leur contrat".

Cette déclaration attaque directement le système de réserve du baseball majeur. Depuis plus de 100 ans, les équipes majeures se réservent le droit et la "propriété", sur un joueur jusqu'à ce qu'il soit échangé, vendu ou congédié, en se servant de ce système de réserve.

Le juge Oliver a rejeté la demande des propriétaires qui voulaient qu'il change la décision de l'arbitre Peter Seitz. Il a mentionné qu'il ne pouvait pas modifier la décision rendue par Seitz le 23 décembre dernier.

Il a ajouté que son mandat voulait qu'il juge si la décision rendue par Seitz pouvait être par un arbitre. Il a jugé que cette décision n'entraînait nullement en contradiction avec le passage

du contrat collectif qui traite de l'arbitrage.

Reactions John Gahehin, aviseur légal du baseball majeur, a mentionné qu'il ne savait pas encore si les propriétaires décideraient d'aller en appel.

"Il nous faudra au moins 24 heures pour ajuster notre tir. Nous rencontrerons les avocats des deux ligues et nous déciderons de l'action à entreprendre".

Quant à Marvin Miller, directeur exécutif de l'Association des joueurs, il s'est dit enchanté de la décision du juge Oliver.

"Je n'ai pas encore eu le temps de lire le mémoire, mais on m'a dit qu'il avait donné raison aux joueurs sur toute la ligne".

Cette décision est rendue à un moment critique. Le contrat collectif entre les joueurs et les propriétaires n'a pas encore été renouvelé et certains propriétaires ont menacé de ne pas ouvrir les portes du camp d'entraînement avant que le contrat ne soit signé. Cette décision du juge Oliver pourrait rendre les négociations plus tendues.



Andy Messersmith



Dave McNally

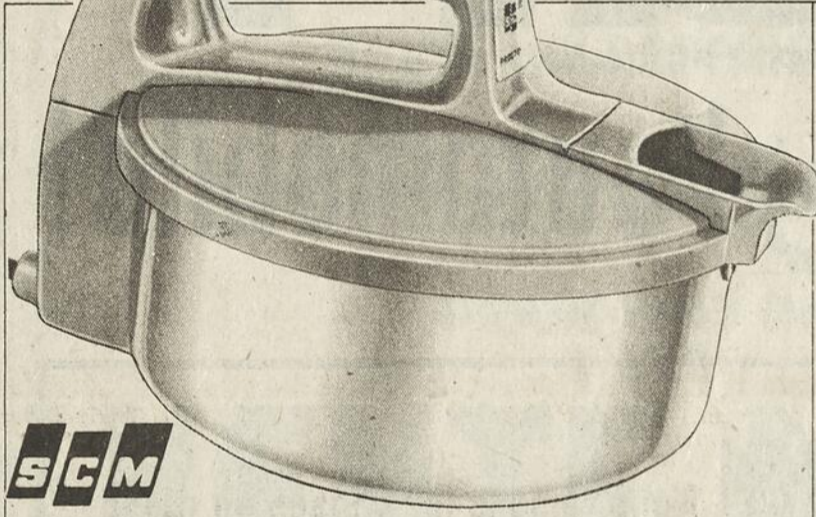
45 pages, le juge Oliver déclare: "La cour est convaincue que la décision de l'arbitre découle de l'entente inter-

sont justifiées. Il n'existe plus aucun lien contractuel entre ces joueurs et les Dodgers de Los Angeles et les Expos de

Vedettes de février

La St-Valentin... le 14 février

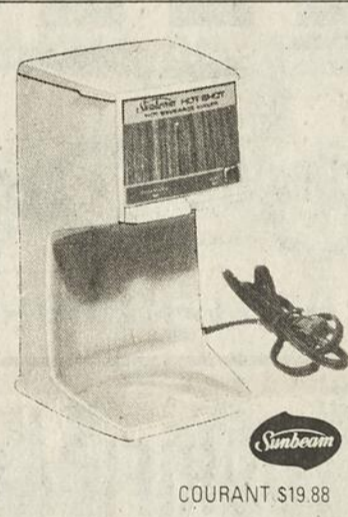
LA VENTE PREND FIN LE 11 FÉVRIER. Stock spécial soldé jusqu'à épuisement. Canadian Tire s'engage à faire tout son possible pour fournir les articles annoncés, mais se réserve le droit de limiter la quantité des articles.



Bouilloire électrique démontable Proctor

10⁴⁹ Courant \$11.66

Fin l'entartrage qui altère le goût de l'eau et ralentit l'ébullition. Se démonte entièrement pour permettre le nettoyage de l'élément et du fond. Bec anti-brûlures. Arrêt automatique après évaporation de l'eau. Avocat ou or.



Pour boissons chaudes

14⁸⁸ Courant \$16.95

Chocolat, potage, thé ou café prêts en un instant. Modèles 'Hot Shot' portant 10 oz d'eau à ébullition en 1 1/2 minute. Voyant lumineux



Ouvre-boîtes

10⁷⁷ Courant \$11.99

Elément de coupe démontable pour faciliter le nettoyage. Arrêt automatique après ouverture. Leve-couvercle aimanté. Cr. \$11.99



Fer vapeur C.G.E.

25⁹⁹ Courant \$28.99

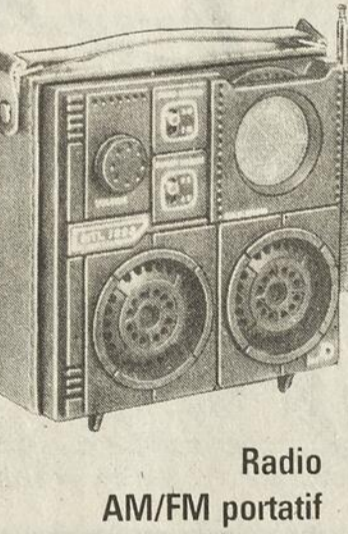
Facilite le repassage. Gamme étendue de chaleurs. Jet d'eau pour effacer les taches plus. Indicateur de niveau. Lilas



Phono AM/FM

49⁹⁵ Courant \$59.95

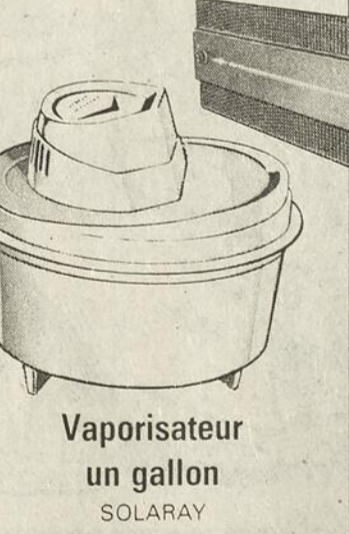
Chaîne stéréo compacte à tourne-disque manuel 3 vitesses. Haut-parleurs assortis.



Radio AM/FM portatif

14⁸⁸ Courant \$16.95

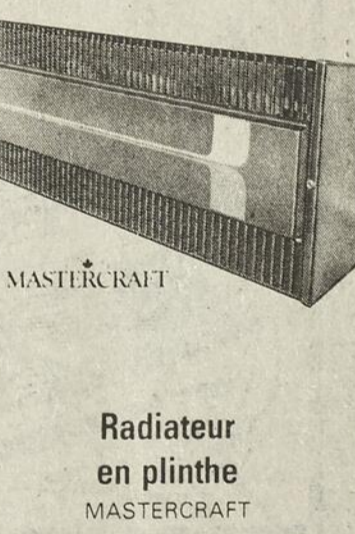
Appareil à utiliser n'importe où, sur CA ou CC. Antenne télescopique pour réception FM. Comprend écouteur, boîtier cuir type militaire.



Vaporisateur un gallon SOLARAY

12⁴⁴ Courant \$13.88

Dispense une humidité bienfaisante dans les pièces trop sèches. Modèle portatif fonctionnant sans arrêt de 10 à 12 h. Plastique antichocs. Cert. ACNOR. Cour. \$13.88



Radiateur en plinthe MASTERCRAFT

26⁸⁸ Courant \$29.99

Rend les pièces mal chauffées parfaitement habitables. Type portatif à convecteurs. Réglage tige à chaud. Long. 48". Elément de 1500 watts.



Perceuse 3/8" vitesse variable et réversible BLACK AND DECKER

18⁹⁹ Courant \$21.95

sert aussi de tournevis Cadeau tout indiqué pour le bricoleur! Vitesse variable de 0 à 1000 tr/mn. Gâchette blocable maintenant une vitesse constante pendant l'emploi. Commande inversion pour déloger les vis. Pour acier ou bois dur. 2.4 A. Modèle 7140.



Sableuse BLACK AND DECKER

28⁸⁸ Cour. \$32.99

Modèle 7425 2 mouvements. Ramasse-sûreté. Double isolation. 3 A. Pour feuilles 1/2 x 11".



Scie sauteuse BLACK AND DECKER

17⁸⁸ Spécial

3000 et 2500 coups/mn. Coupe 1" dans bois dur. Inclinaison max. 45°. 2.5 A. Modèle 7535.



Désodorisant lavande

89[¢] Each

Jolie corbeille à suspendre dans les pendules ou la voiture. Prix courant 99¢.

NOUVEAU! ÉCRAN 5' X 6'

TOUS LES JOURS FILMS ÉROTIQUES de 3 P.M. à la fermeture

LUNDI 16 FÉVRIER GALA 16 DANSEUSES

BAR DOUBLE F.F. 38 St-Charles Nord, Granby

DANSEUSES NUES de 4 heures à la fermeture.

CANADIAN TIRE MAGASIN ASSOCIÉ

GRANBY J.C. VALLEE, propriétaire 378-9884

COWANSVILLE RAYMOND DUMAS INC., propriétaire 263-4232

WATERLOO D. DARVEAU INC., propriétaire 539-3801

5393, Foster

Peu de participants de couleur Les Jeux d'hiver sont faits pour les blancs

INNSBRUCK (AP) — Les Jeux olympiques d'hiver méritent bien, à double titre, leur surnom de "Jeux blancs", parce qu'ils se déroulent dans la neige et qu'ils sont le quasi-monopole de la population blanche de la planète.

Les Noirs sont devenus les vedettes à part entière du football, de l'athlétisme et ils dominent nettement sur les rings de boxe. Récemment, ils sont même partis à l'assaut du tenniset du golf, deux disciplines traditionnellement réservées à la population blanche aisée.

Aucun athlète noir

Ils restent pourtant bel et bien absents du ski, du patinage et des courses de bob.

"Autant que je sache, il n'y a jamais eu de Noirs aux Jeux olympiques d'hiver", assure M. Tony Bridge, membre du Comité international olympique. Il existe des raisons sérieuses pour expliquer ce phénomène, je suis sûr, d'ordre géographique, économique et social. Originaire moi-même d'un pays situé sous les tropiques, je dois avouer que je ne m'intéresse que de très loin aux Jeux d'hiver. Je suis d'abord ici pour assister aux réunions du CIO, et je repartirai dès qu'elles seront terminées."

M. Bridge, qui est de race noire, se souvient toutefois d'une jeune patineuse jamaïcaine dont il avait vainement proposé la candidature aux Jeux d'hiver de Sapporo au Japon en 1972.

"J'ai écrit au comité d'organisation, raconte-t-il, qui était tout à fait disposé à l'accepter. Mais sa candidature a été rejetée par la Fédération de patinage en raison de la faiblesse des performances de cette patineuse noire".

"Nous sommes intervenus, le comité d'organisation et moi-même, une nouvelle fois, mais les mêmes objections nous ont été opposées. J'ai accepté cette décision et je n'ai aucune raison de penser qu'il s'est agi d'une mesure discriminatoire", assure M. Bridge.

Lorsque l'on se promène dans le village olympique, on est frappé par le contraste saisissant entre l'ambiance des JO d'hiver et celle des Jeux d'été. Ces derniers comptent sept fois plus de concurrents (7.000 environ contre 1.058 actuellement à Innsbruck) et un plus grand nombre de disciplines, en général plus

spectaculaires. Enfin, aux Jeux d'été, les athlètes, plus âgés, appartiennent aux cinq continents et aux quatre races.

A Innsbruck, en revanche, on ne rencontre pratiquement que des concurrents blancs, à l'exception

d'une poignée de Japonais dans les épreuves de ski alpin et de patinage.

Même Jesse Owens, le champion noir américain qui avait raflé quatre médailles d'or aux Jeux de Berlin, en 1936, et qui a participé à des collectes d'argent pour le compte du Comité olympique améri-



Malgré que les Jeux olympiques d'hiver soient faits pour les blancs, il n'en demeure pas moins que quelques athlètes de couleur y font leur marque. Les sœurs jumelles Sharon et Shirley Firth par exemple ne semblent pas trop se préoccuper de leur race. Ce sont deux canadiennes d'origine in-

dienne qui font partie de l'équipe nationale de ski du Canada. Sharon est la jeune fille de gauche et sa sœur pose à droite; on aperçoit au centre Margit Helgesen, la fille du champion skieur nordique en Norvège.

cain, a fait faux bond et n'est pas venu à Innsbruck. "Je n'avancerai pas de date pour la première participation d'un Noir aux Jeux d'hiver. C'est en dehors de mes compétences", a dit M. Bridge.

Les Helvètes ...en forme!

INNSBRUCK (AFP) — Dans la dernière descente d'entraînement chronométrée avant l'épreuve olympique masculine qui sera disputée jeudi, l'équipe helvétique a confirmé qu'elle était en grande forme. Mardi, Bernhard Russi, dans la première descente chronométrée, avait obtenu le meilleur temps, devant Philippe Roux et Klammer. Dans la seconde descente chronométrée, le Canadien Jim Hunter avait été le meilleur alors que Russi, Roux et l'Autrichien Klammer, le grand favori pour la médaille d'or olympique, avaient effectué un parcours relevé.

1.36, l'Américain Andy Mill à 1.65, le Canadien Jim Hunter à 1.72.

Si Roux et Russi doivent figurer à égalité avec Klammer malgré tout, comme les favoris pour le titre olympique, un autre suisse, Walter Tresch, récent vainqueur du combiné du Lauderhorn et du Kahnenkamm, skieur complet, c'est-à-dire brillant dans les trois disciplines, affirme de plus en plus sa candidature pour la médaille d'or du championnat du monde du combiné.

Hélas, au cours de cette dernière descente, l'Autrichien Werner Grissmann a été victime d'une chute. Souffrant d'une entorse au genou il a été conduit à l'hôpital. Il sera remplacé par Josef Walcher.

Nadig

La double championne olympique, la Suisse Marie-Thérèse Nadig, est moins sérieusement blessée que l'on pouvait le craindre. Elle souffre en effet d'une légère déchirure des ligaments de l'épaule droite et pourra prendre part à la descente féminine olympique.

Cette dernière descente d'entraînement, la plus vite qui ait été négociée sur le parcours du Patscherkofel en 1:47.02 par Philippe Roux a eu lieu par beau temps et neige très rapide.

Roux, aussi bien que Russi, ont donc confirmé leurs prétentions au titre olympique ou tout au moins à une médaille alors que Franz Klammer, le roi de la descente de la saison passée et également de celle-ci, n'a obtenu, dans aucune des descentes d'entraînement, le meilleur temps, malgré ses skis "miracle".

Canadiens

A la sixième place de cette dernière descente, vient le Canadien Ken Read à 96-100, le slalomeur américain Greg Jones, dont les progrès en descente sont sensationnels, à 1.33, un autre Suisse, René Berthod, à

"C'est un accident stupide, a-t-elle déclaré à l'AFP à son retour au village olympique après avoir pris part à la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques. Je m'entraînais sur les pistes de Seefeld en slalom. C'est en plantant ma spatule pour négocier une porte que j'ai fait un faux mouvement. Je me suis retrouvée en compage déséquilibré et tout le poids de mon corps a été déporté en arrière. J'ai immédiatement senti une violente douleur à l'épaule droite. J'ai subi des examens à l'hôpital où l'on m'a fait une piqûre et posé des bandages très serrés. Même si je suis un peu handicapée, je veux participer à la descente".



C'est un choix judicieux de l'avoir élu Roger Vachon, instructeur des mini-Vics bantams et éducateur physique, au titre de Monsieur Sport 1976 en notre ville. Toutefois nos félicitations à ce sportif accompli qui a, entre autres, conduit ses protégés au championnat du tournoi bantam au Centre Paul-Sauvé la saison dernière.

Les Jeux d'hiver d'Innsbruck sont déjà en marche depuis hier, et il semble que plusieurs

Le potin de la semaine

Les mini-Vics midgets étaient vraiment intéressés à faire le sujet du potin de la semaine, aujourd'hui. C'est pourquoi ils se sont mis à la tâche et ont remporté une impressionnante victoire de 5 à 4, sur les puissants Cyclones de LaSalle. C'est Alain Tétraut qui a procuré cette victoire à nos porte-couleurs, en marquant alors qu'il ne restait qu'une minute trente à faire dans le match.

Les Vics midgets joueront leur prochaine rencontre demain soir, alors qu'ils seront opposés au gagnant de la joute Port Huron-Ville Emard. Nous leur souhaitons la meilleure des chances, et qu'ils se rendent loin dans ce tournoi... et même plus loin que les bantams la semaine dernière à Granby...

skieurs canadiens pourront prendre la vedette dans les disciplines en skis.

Notre confrère Bernard Brodeur prend cette semaine, une période de repos bien mérité. Ben s'est complètement "vidé" lors du tournoi Québécois.

Roger Ricard semble en grande forme, on a eu l'occasion de le voir, dimanche dernier, sauter sur la glace pour aller féliciter les bénévoles du tournoi Québécois.

Les finales du Tournoi national pour hockey bantam, qui se sont déroulées dimanche dernier au Palais des Sports, ont emballé tous les spectateurs. Principalement, la finale de la catégorie "AA", s'est déroulée à vive allure. Les gens ont vite pris partie en faveur des Voyageurs d'Ottawa. Surtout le numéro "8", Jean-Pierre Leroux, qui s'est attiré les faveurs des spectateurs pour sa vitesse, sa fougue et son jeu parfait. Il est à noter que ce phénomène n'a quitté la glace qu'à deux reprises durant la finale contre les Blues de Toronto. Et encore, les deux fois, il n'est resté que quelques secondes sur le banc des siens...

Les Jeux Olympiques d'hiver, qui se déroulent à Innsbruck depuis hier, coûteront beaucoup moins cher que les Jeux de Montréal qui auront lieu l'été prochain. Cela se comprend bien, si on pense que plusieurs installations étaient encore utilisables, suite aux Jeux qui avaient eu lieu il y a une douzaine d'années. Il fallait tout de même faire des réaménagements. On n'avait pas, non plus, à construire de stade olympique très coûteux...

Toutes les activités qui avaient lieu dimanche dernier dans la région de Granby, ont été des succès. On se rappellera que la région offrait une multitude d'activités pour la fin de semaine dernière, et cela pour tous les goûts...

Kmart

donne toujours satisfaction!

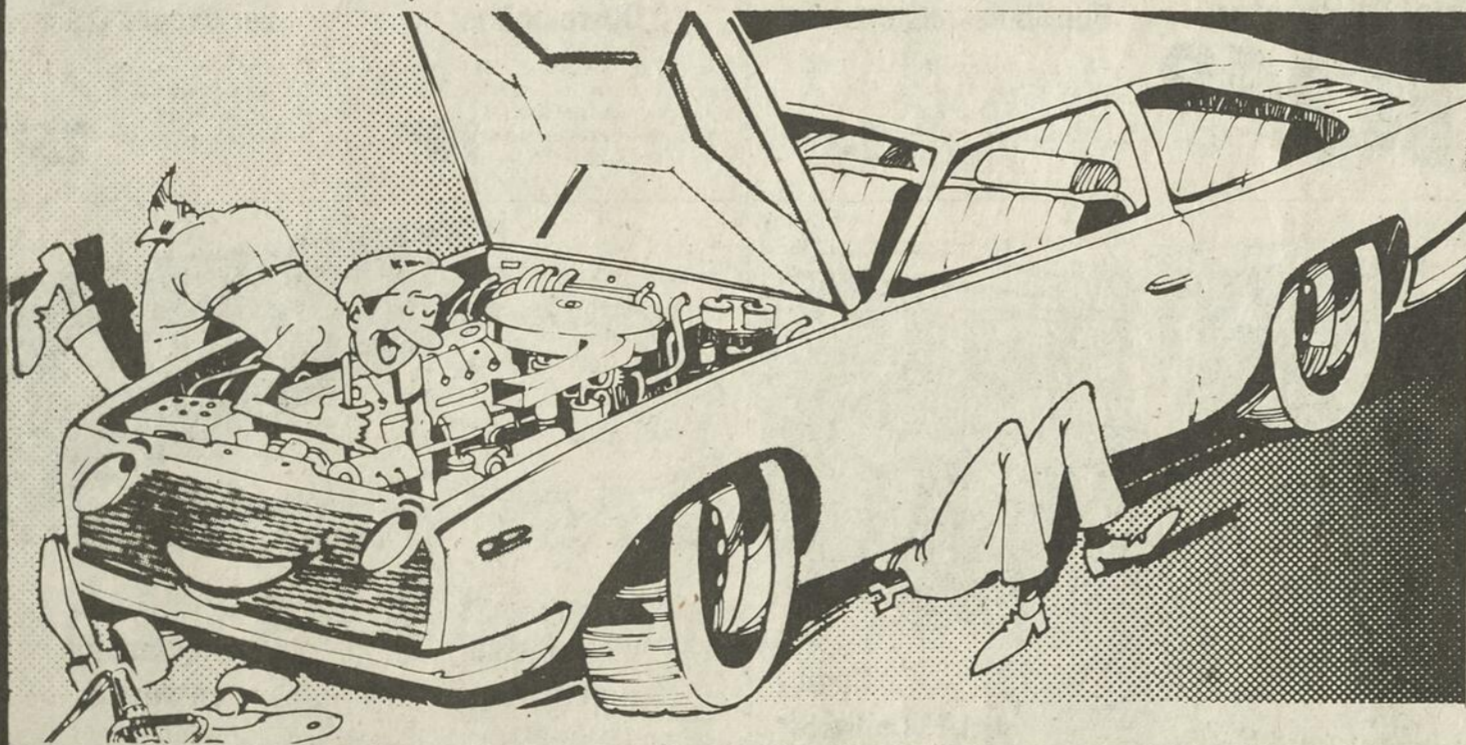
Achats pour l'automobile!

En vente du 5 au 7 février • Tant qu'il en restera • Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Même pour un petit travail comme celui-ci

HUILE, FILTRE ET LUBRIFICATION

Nous faisons les choses en grand!



Nous vous offrons:

- Changement d'huile
- Filtre à huile neuf pour la plupart des modèles courants
- Lubrification du châssis
- Jusqu'à 4 pintes d'huile de marque connue!

OUI, TOUT CECI POUR SEULEMENT

777

HOUSSE

POUR SIÈGE D'AUTO
FOURRURE ORLON, COULEURS VARIÉES
POUR LA PLUPART DES VOITURES

SPÉCIAL 697



COMPTE-TOURS TOUT TRANSISTOR

Prix K mart 1777

Conçu pour les voitures à 4-6-8 cylindres. Pour un meilleur rendement de votre moteur, tout en le protégeant! 0-8000 RPM.

ÉQUILIBRAGE DES ROUES

Prix K mart 99c

Une offre incroyable pour cet équilibrage de roues fait par des experts. Main-d'œuvre comprise.



LECTEUR 8 PISTES ET RADIO AM

Prix K mart

1777

Les commandes coulissantes à réponse instantanée vous permettent de régler volume, tonalité et équilibre du bout du doigt! Ejecteur de cartouche par bouton-poussoir, facilitant le changement de cartouche. Radio AM à cadran lumineux permettant une synchronisation rapide et sans problème.

CARPETTES EN FIBRE DE COCO

Pour l'avant 677 Pour l'arrière 477

Carpettes de taille universelle. 100% fibre de coco entretissée d'aloès pour une plus grande durée. Rembords vinyle assorti. Noir, bleu, brun ou vert.



Nettoyant À MAINS BLUE LEVEL

Prix K mart 69c

Dissout comme par enchantement peinture, encre, graisse, colle, divers adhésifs et autres substances salissantes!



HUILE POUR MOTONEIGE QUAKER

Prix K mart 107

Pour des démarrages rapides, utilisez l'huile pour motoneige Quaker. Elle réduit l'encrassement des bougies et l'accumulation de carbone 20z.



Kmart

Donne toujours satisfaction!
Votre satisfaction est notre priorité
ou votre argent remis
avec le sourire.

Non seulement un slogan
MAIS UN MODE DE VIE!

LES GALERIES DE GRANBY
60 EVANGELINE — GRANBY

OUVERT LES LUNDI, MARDI ET MERCREDI DE 9 H. À 6 P.M. — JEUDI ET VENDREDI DE 9 H. À 9 P.M. ET SAMEDI 9 H. À 5 P.M.

ES CARTES DE CREDIT

CHARGE X

Master Charge

SONT LES BIENVENUS!

Pour une période probatoire de 16 mois

Le Concorde atterrira aux USA

WASHINGTON AP et Reuter — Le secrétaire américain aux Transports, M. William Coleman, a décidé, mercredi, que le supersonique Concorde pourra se poser à Washington et à New York, à partir du 4 mars, pour une période probatoire de 16 mois.

La décision de M. Coleman est ferme pour l'aéroport Dulles de Washington, qui appartient au gouvernement américain. Par contre, la décision concernant l'aéroport Kennedy de New York peut être contestée par les autorités portuaires de New York, dont relève cet aéroport.

C'est une surprise car on s'attendait généralement à une formule de compromis en vertu de laquelle Concorde serait autorisé à se poser à Dulles mais non à l'aéroport Kennedy. M. Coleman a estimé que les règles du fair play exigent qu'une occasion doit être donnée à l'appareil supersonique de faire ses preuves.

Air France et la British Airways veulent tous deux assurer un maximum de deux vols quotidiens à New York et un vol à Washington.

La décision de M. Coleman leur donne pour l'instant satisfaction. Toutefois, le secrétaire aux Transports précise dans sa décision que les deux compagnies doivent effectuer leurs vols entre 7 h du matin et 22 h. Il a également demandé à l'administration fédérale de l'aviation d'exiger des compagnies qu'elles fassent tout ce qui est techniquement possible pour réduire le bruit des appareils.

Réserves
M. Coleman a ajouté qu'il se réservait l'autorité de rapporter les permissions d'atterrissage n'importe quand sur préavis de quatre mois, ou immédiatement, en cas d'urgence créée par la santé, le bien-être ou la sécurité du peuple américain.

A la Maison-Blanche, le porte-parole présidentiel, M. Ron Nessen, a déclaré que le président Ford "apprécie l'effort constructif" de M. Coleman. Il a ajouté: "le président appuiera la décision du secrétaire".

"Le président estime que le secrétaire aux Transports a mené une étude complète et objective du problème Concorde. Tous les arguments pour et contre ont été formulés publiquement, et qu'ils ont été sagement et judicieusement pesés", a encore déclaré M. Nessen.

Le porte-parole a ajouté que le président va demander à M. Henry Kissinger, conformément à une suggestion de M. Coleman, de lancer une étude entre les trois pays sur l'impact de Concorde sur l'environnement.

A Paris
A Paris, l'ambassade des Etats-Unis, plusieurs heures avant l'annonce officielle de la décision, était en "possession d'une enveloppe scellée contenant la décision du secrétaire aux Transports. L'enveloppe n'a été ouverte qu'au moment où M. Coleman rendait sa décision à Washington. Son contenu a été aussitôt lu à des représentants du gouvernement français qui n'ont pu quitter l'ambassade qu'au moment où, à Washington, les journalistes étaient autorisés à

annoncer la nouvelle. Celle-ci devait être annoncée à 19 h 15. Mais l'embargo imposé par les autorités américaines a été violé par une agence et une radio étrangère un peu avant cette heure, à 18 h 48.

L'ambassadeur des Etats-Unis à Paris a personnellement informé le ministre français des Affaires étrangères, M. Jean Sauvagnargues.

Conclusions
Le rapport de M. Coleman — 61 pages — arrive à la conclusion que seul le bruit de Con-

corde pose un problème important. M. Coleman a jugé non concluants les arguments selon lesquels Concorde réduira la couche d'ozone qui protège les hommes contre les rayons ultraviolets. Certains avaient avancé que Concorde allait ainsi accroître le nombre des cancers aux Etats-Unis.

"En examinant le coût pour l'environnement de six vols quotidiens de Concorde, je suis arrivé à la conclusion, sur la base de l'information actuellement disponible, que l'impact sur la

qualité de l'air, l'effet des vibrations aux basses fréquences du bruit, et l'impact climatique sur les émissions stratosphériques, ne sont pas des raisons significatives pour refuser un fonctionnement limité", dit le secrétaire aux Transports.

Selon M. Coleman, la période probatoire de 16 mois permettra au gouvernement fédéral de consacrer 12 mois à recueillir des renseignements sur le supersonique, et quatre mois à les analyser. Lorsque la période de 16 mois sera

écoulée, M. Coleman indique qu'il prendra une nouvelle décision.

M. Coleman reconnaît que le supersonique n'est peut-être pas une solution raisonnable économiquement, et déclare que la période probatoire permettra au monde d'en juger.

"Il se pourrait bien que le développement plus avancé de cette technologie ne soit pas économiquement avisé dans la période sensible aux problèmes de l'énergie et de l'environnement dans laquelle nous vivons", dit M. Coleman.

Mais ses adversaires ne lâchent pas !

WASHINGTON, Reuter — Défenseurs de l'environnement, hommes politiques, autorités locales et autres adversaires de Concorde aux Etats-Unis sont loin d'avoir abandonné la partie; dans les minutes qui ont suivi l'annonce de la décision du secrétaire américain aux Transports, M. William Coleman, d'autoriser le supersonique franco-britannique à atterrir à Washington et à New York, le Congrès et plusieurs tribunaux ont été saisis pour tenter d'annuler la décision de M. Coleman.

Ces combats d'arrière-garde pourraient empêcher Concorde de se poser aux Etats-Unis pendant plusieurs mois.

Ainsi, déjà:
• le Fonds de défense de l'environnement organisation privée, a intenté une action devant un tribunal de Washington pour obtenir que la décision de M. Coleman soit réexaminée. Il a également annoncé qu'il pourrait ultérieurement engager des poursuites en justice pour interdire le territoire américain à Concorde.

• M. Lester Wolff, représentant de l'Etat de New York au Congrès américain, a annoncé son intention d'intenter une action en justice pour empêcher le supersonique franco-britannique d'utiliser l'aéroport Kennedy de New York.

• Les autorités du comté de Fairfax, Virginie, sur le territoire duquel se trouve l'aéroport Dulles de Washington qui lui-même est sous administration fédérale, projettent également d'engager des poursuites pour interdire l'aéroport à Concorde. Ils avancent comme argument le fait que l'administration fédérale de l'aviation, organisme fixant les règlements en matière d'aviation et dépendant du ministère des Transports, n'a pas fourni le document requis par la loi américaine concernant le bruit de Concorde.

• le sénateur Lowell Weicker, représentant du Connecticut et farouche adversaire du supersonique, a annoncé qu'il déposera jeudi un projet de loi pour interdire l'atterrissage aux Etats-Unis de tous les avions de transport supersonique, sauf en cas d'urgence.

• le sénateur Birch Bayh, Indiana, possible candidat démocrate à la présidence des Etats-Unis en novembre prochain, a annoncé également son intention de faire pression sur ses collègues du Congrès pour annuler la décision de M. Coleman. Selon M. Bayh, Concorde "est une erreur sur les plans économiques, de l'environnement, et de l'épargne de l'énergie".

On s'attend d'autre part à ce que les autorités portuaires de New York et du New Jersey, qui contrôlent l'aéroport Kennedy de New York, interdisent les vols de Concorde. Elles n'ont fait aucun commentaire jusqu'à présent, mais dans le passé elles ont exprimé leur accord avec les défenseurs de l'environnement et autres adversaires de Concorde qui reprochent au supersonique d'être bruyant, polluant et dangereux pour la santé des "terriens".

Les habitants des zones entourant les aéroports Kennedy et Dulles ont accueilli la décision de M. Coleman avec déception et colère. Mais la plupart se sont dits pas surpris.

Les pharmaciens français ouvrent le feu contre un nouveau genre de pharmacie

par Jacques BOUCHARD

PARIS PC — Les pharmaciens traditionnels menacent de partir en guerre contre le gouvernement français. Le sujet du litige: les permis accordés pour la création de pharmacies mutualistes, genre de coopérative pour la consommation de médicaments.

Il existe actuellement en France 17.000 pharmacies traditionnelles et 57 pharmacies mutualistes. Le litige vient à nouveau de rebondir après qu'un groupe eut demandé un permis à l'Etat pour la création d'une 58ème pharmacie mutualiste.

Ainsi, pour défendre leurs 17.000 officines contre la concurrence, les pharmaciens menacent de baisser le rideau de fer habituellement employé pour empêcher les amateurs de drogue de pénétrer dans ces établissements aux temps morts.

C'est Mme Simone Veil, ministre de la Santé, qui vient de voir déposer ce délicat dossier sur son bureau, et c'est à elle que revient la charge de prendre la décision également délicate qui risque de plonger la France dans une pénurie de médicaments.

Cette décision n'est pas facile, surtout que le Conseil d'Etat, qui lui a refilé le dossier, a déclaré que les motifs invoqués jusqu'ici contre l'implantation de cette 58ème officine ne sont pas valables.

Si cette ouverture est autorisée, les pharmaciens, selon un porte-parole de la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France, sont prêts à tout, dans un genre d'opération à répétition.

D'abord fermeture de toutes les pharmacies dans la municipalité où sera accordé le permis mutualiste, suivie de celles du département et, par la suite, d'une grève au niveau national, tout en continuant cependant d'assurer les services essentiels.

Cette réaction plutôt négative, les pharmaciens traditionnels l'attribuent à une question de vie ou de mort, qualifiant leurs concurrents mutualistes de "supermarchés déshumanisés des médicaments".

Conditions requises

En fait, n'importe qui en France peut créer une mutuelle. Il s'agit de recruter des adhérents qui s'engagent à verser des cotisations et d'avoir l'autorisation de la préfecture ou de la Direction de la sécurité sociale du ministère du Travail.

Le principal avantage, pour le client, est l'impression que les médicaments sont gratuits moyennant une cotisation annuelle s'établissant entre 50 et 75.

Présentement, sur une population de 50 millions, 20 millions de personnes, regroupées dans 9.500 sociétés mutualistes locales et une soixantaine de sociétés nationales, bénéficient de ce système.

Les factures des mutuelles sont établies sur le même principe que dans le cas des pharmacies traditionnelles, alors que l'utilisateur n'a rien à déboursier. La pharmacie récupère par la suite les sommes avancées par la sécurité sociale.

C'est l'inverse qui se produit pour le client de la pharmacie traditionnelle qui doit déboursier la somme totale avant de pouvoir toucher un remboursement, s'il y a lieu, de la sécurité sociale.

Par ailleurs, les excédents bénéficiaires des mutualistes qui sont les mêmes que ceux des pharmaciens traditionnels, sont consacrés à diminuer la cotisation des membres et, d'autre part, à créer des services sociaux: cliniques, maisons de retraite pour handicapés, etc.

Devant cette situation, les pharmaciens traditionnels font valoir qu'ils ne peuvent lutter contre cette concurrence et qu'ils n'ont plus qu'à fermer boutique.

Car contrairement à ce qui existe chez nous, les pharmacies françaises ne vendent que des médicaments, des produits esthétiques et des accessoires médicaux.

Ce n'est donc pas le bazar des pharmacies nord-américaines où le client retrouve à peu près de tout, allant de la poudre à gratter au manger pour animaux, avec un coin restreint de l'établissement habituellement consacré à l'activité professionnelle.

ROBERT et EVA

NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES DU MAGASIN AMÉDÉE ZIGBY

8, rue ST-JOSEPH GRANBY 372-4008

VOUS ONT PRÉPARÉ UNE FORMIDABLE

VENTE AU SOUS-SOL

Toute la marchandise d'hiver ainsi que beaucoup de tissus à la verge sont en vente au sous-sol, à des prix grandement réduits, pour faire place à la marchandise printemps-été '76.

PANTALONS POUR GARÇONS

En Fortrel, laine, gabardine, etc.

Rég. jusqu'à \$12.50

\$1.50

COMPTOIR DE

Souliers pour toute la famille, brassières, robes, gilets, T-shirts, chemises pour garçons, etc.

50¢

LOT DE VESTONS SPORT POUR GARÇONS

\$7.99

BOTTILLONS et BOTTES DOUBLÉES POUR DAMES

\$4.99

25% à 40%

De réduction sur toute la marchandise d'hiver, pour dames, hommes et enfants: manteaux, jackets, habits de motoneigiste 2 pièces et 1 pièce, etc.

UN LOT DE COMPLETS POUR HOMMES

\$59.95

UN LOT DE MANTEAUX DE PRINTEMPS POUR DAMES

\$5.00

UN LOT DE ROBES COURTES, DE TOILETTE

\$5.00

FORTREL LA VERGE

99¢ à \$3.49

NYLON BROSSÉ

108 po. de large, la verge

\$1.25

CORDUROY

Fin, 56 po. de large, la verge

98¢

DOUBLURE

En peluche, la verge \$4.99 Imitation de mouton, la verge \$3.99

FLANELLETTE

Imprimée, la verge 79¢

JERSEY IMPRIMÉ

La verge 69¢ et \$1.49

SHEER UNI

La verge 20¢

Annonces Classées

Granby: 372-5433
Farnham: 293-5155

TARIFS DE NOS ANNONCES CLASSÉES

UNE INSERTION (maximum 20 mots)	\$2.40
MOT SUPPLÉMENTAIRE	15¢
CARACTÈRES GRAS	75¢
LIGNE AGATE	25¢
1 POUCE x COL	\$3.50
(1 mois)	
(cartes d'affaires)	\$6.00
LOCATION DE CASIER	50¢
AVIS DE NON RESPONSABILITÉ (3 insertions)	\$18.00
AVIS, SOUMISSIONS, etc. (ligne agate)	35¢
AVIS DE DÉCÈS (Avec photo)	\$10.00
REMERCIEMENTS (Avec photo)	\$10.00

RÈGLEMENTS

Les erreurs sont promptement rectifiées. Elles doivent être signalées dès la première insertion qui sera alors renouvelée gratuitement. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce. Toute annonce classée est payable avant publication.

Granby

1- PROPRIÉTÉS A VENDRE

IMMEUBLES GRANBIEN COURTIER

854, PRINCIPALE
GRANBY
TEL: 378-0131

FARNHAM

"INVESTIR POUR L'AVENIR". Vous ne regretterez pas d'avoir investi quelques milliers de dollars dans ce 12 logis de construction récente, aucun entretien, tapis partout, vacuum central, antenne communautaire. Rapporte 17,000 par année. J. Pelletier, ST-CESAIRE. Magnifique maison avec broyeur, aspirateur central, fixturs, tapis, lave-vaisselle, bidet, foyer, sise sur un immense terrain 76,440 p.c.a. près de la rivière, prix abordable. Contactez Serge Denicourt. (36-28316)

IMMEUBLES CHÂTELAINE COURTIER

PROPRIÉTÉS A VENDRE

GRANBY Bungalow d'aluminium, 4 chambres à coucher, partie du sous-sol finie, terrain 67x116, tous les services, excellent prix. Tél. 469-2839

Canton, bungalow 5 pièces, terrain 100x200, prix 26,000, faites offre. N.B. terrain boisé, comptant requis 1,000. Tél. 469-2839

GRANBY Duplex en brique, construction récente, 7 et 5 pièces, libre à l'acheteur, tapis mur à mur partout, très peu de comptant requis. 469-2839

GRANBY Bungalow situé à 248 Providence, construction en brique, 6 pièces, split level, sous-sol fini à la grandeur. Faites offre. Tél. 469-2839

GRANBY Bungalow 6 pièces, tapis mur à mur partout, sous-sol prêt à finir, très belle cuisine, grand salon. Tél. 469-2839 (36-28321)

Y penser c'est aussi aider

OXFAM

CARTES PROFESSIONNELLES

MARQUIS, JUTRAS, GUERTIN & BEAUDRY

AVOCATS

JEAN MARQUIS, C.R.
NICOLE B. JUTRAS,
JACQUES GUERTIN,
AIME BEAUDRY,
JEAN GOYETTE, C.R.
CONSEIL
(Ouvrez la voie au monde rural)
Tel: 372-5461
Tel: 469-2801
(36-63-28330)

DALLAIRE, PICOTTE, ALAIN

DESAUTELS, BRODEUR & CIE C.A.

COMPTABLES AGRÉÉS

74, rue Court, Granby, Qué.
Edifice Centre Professionnel
Tel (514) 372-3347 C.P. 356

G. D. Dallaire, C.A.
J. P. Picotte, C.A.
L. J. Alain, C.A.
A. Desautels, C.A.
Y. Brodeur, C.A.
Y. Racine, C.A.
L. Dextradeur, C.A.

NOUS FINANÇONS NOS VENTES

COURTIER EN IMMEUBLES
Tel: 378-8461

A VENDRE

TRUST

UNI

COURTIER

GRANBY \$30,500, bon duplex de 5 1/2 pièces chacun avec garage, en brique, système chauffage eau chaude, comptant requis \$6,000, rue St-Vincent.

COWANSVILLE \$20,000, duplex construction bois, 6 1/2 pièces chacun sur terrain 50x175, coin Church et Buzzell, comptant 4,000, balance financée par le propriétaire à 10%.

GRANBY \$29,900, beau cottage de 7 pièces avec foyer, 3 chambres à coucher, bien situé rue York, beau terrain paysagé.

DUNHAM \$85,000, terre de 218 acres avec maison propre et solide de 100 ans, claquage de bois, couverture tuile, grange, situé de l'autre côté du chemin, pouvant contenir 65 têtes, belle vue, peut se subdiviser, une aubaine.

GRANBY \$52,000, 4 logis de 6 1/2 pièces chacun, 2 avec foyers, garage, biebA situé, bonne construction, petit comptant, situé rue Elgin.

GRANBY Maison à revenus de 9 logis, rapportant 13,352, meublé, construction brique, bien situé, échange considérée, situé rue Elgin.

GRANBY \$45,000, de 3 logis de 5 1/2 et 4 1/2 pièces, construction brique et pierre, 2 garages, bien situé rue Laurier, près de l'hôpital, faut voir.

LAC BROME \$35,000, près du lac, 3 chalets sur même terrain de 50x225 chalet principal hivernisé, 7 pièces, 2 autres chalets de 4 pièces chacun, meublés.

GRANBY Maison en brique et pierre de 7 pièces, construite sur terrain immense, chemin Waterloo, piscine extérieure. Prix 49,900.

GRANBY \$31,000, joli cottage de 7 pièces, vivre superbe, finition pin de colombie, avec immense foyer en pierre, garage, beau terrain, rue Vitlie, termes.

ROXTON-POND Terrain de 60 arpents, complètement équipé avec machinerie et 34 têtes d'animaux, située à 2 milles du village, maison de 6 pièces avec système de chauffage central et bonne grange. Prix 57,900.

GRANBY Maison à 2 logis, construction brique, située sur immense terrain paysagé, système de chauffage à l'huile à air chaud pour le bas, galerie extérieure en acier, située rue St-Antoine nord, près de l'hôpital. Prix 29,900.

GRANBY 3 logis donc 1 de 6 1/2 et 2 de 3 1/2 pièces, construction brique solide, terrain paysagé, situé près de l'hôpital, rue St-Antoine nord. Prix 38,500.

ROXTON-POND Terrain de 60 arpents, complètement équipé avec machinerie et 34 têtes d'animaux, située à 2 milles du village, maison de 6 pièces avec système de chauffage central et bonne grange. Prix 57,900.

GRANBY Maison à 2 logis, construction brique, située sur immense terrain paysagé, système de chauffage à l'huile à air chaud pour le bas, galerie extérieure en acier, située rue St-Antoine nord, près de l'hôpital. Prix 29,900.

GRANBY 3 logis donc 1 de 6 1/2 et 2 de 3 1/2 pièces, construction brique solide, terrain paysagé, situé près de l'hôpital, rue St-Antoine nord. Prix 38,500.

ROXTON-POND Terrain de 60 arpents, complètement équipé avec machinerie et 34 têtes d'animaux, située à 2 milles du village, maison de 6 pièces avec système de chauffage central et bonne grange. Prix 57,900.

GRANBY Maison à 2 logis, construction brique, située sur immense terrain paysagé, système de chauffage à l'huile à air chaud pour le bas, galerie extérieure en acier, située rue St-Antoine nord, près de l'hôpital. Prix 29,900.

GRANBY 3 logis donc 1 de 6 1/2 et 2 de 3 1/2 pièces, construction brique solide, terrain paysagé, situé près de l'hôpital, rue St-Antoine nord. Prix 38,500.

ROXTON-POND Terrain de 60 arpents, complètement équipé avec machinerie et 34 têtes d'animaux, située à 2 milles du village, maison de 6 pièces avec système de chauffage central et bonne grange. Prix 57,900.

GRANBY Maison à 2 logis, construction brique, située sur immense terrain paysagé, système de chauffage à l'huile à air chaud pour le bas, galerie extérieure en acier, située rue St-Antoine nord, près de l'hôpital. Prix 29,900.

GRANBY 3 logis donc 1 de 6 1/2 et 2 de 3 1/2 pièces, construction brique solide, terrain paysagé, situé près de l'hôpital, rue St-Antoine nord. Prix 38,500.

ROXTON-POND Terrain de 60 arpents, complètement équipé avec machinerie et 34 têtes d'animaux, située à 2 milles du village, maison de 6 pièces avec système de chauffage central et bonne grange. Prix 57,900.

GRANBY Maison à 2 logis, construction brique, située sur immense terrain paysagé, système de chauffage à l'huile à air chaud pour le bas, galerie extérieure en acier, située rue St-Antoine nord, près de l'hôpital. Prix 29,900.

GRANBY 3 logis donc 1 de 6 1/2 et 2 de 3 1/2 pièces, construction brique solide, terrain paysagé, situé près de l'hôpital, rue St-Antoine nord. Prix 38,500.

ROXTON-POND Terrain de 60 arpents, complètement équipé avec machinerie et 34 têtes d'animaux, située à 2 milles du village, maison de 6 pièces avec système de chauffage central et bonne grange. Prix 57,900.

GRANBY Maison à 2 logis, construction brique, située sur immense terrain paysagé, système de chauffage à l'huile à air chaud pour le bas, galerie extérieure en acier, située rue St-Antoine nord, près de l'hôpital. Prix 29,900.

GRANBY 3 logis donc 1 de 6 1/2 et 2 de 3 1/2 pièces, construction brique solide, terrain paysagé, situé près de l'hôpital, rue St-Antoine nord. Prix 38,500.

ROXTON-POND Terrain de 60 arpents, complètement équipé avec machinerie et 34 têtes d'animaux, située à 2 milles du village, maison de 6 pièces avec système de chauffage central et bonne grange. Prix 57,900.

GRANBY Maison à 2 logis, construction brique, située sur immense terrain paysagé, système de chauffage à l'huile à air chaud pour le bas, galerie extérieure en acier, située rue St-Antoine nord, près de l'hôpital. Prix 29,900.

GRANBY 3 logis donc 1 de 6 1/2 et 2 de 3 1/2 pièces, construction brique solide, terrain paysagé, situé près de l'hôpital, rue St-Antoine nord. Prix 38,500.

ROXTON-POND Terrain de 60 arpents, complètement équipé avec machinerie et 34 têtes d'animaux, située à 2 milles du village, maison de 6 pièces avec système de chauffage central et bonne grange. Prix 57,900.

GRANBY Maison à 2 logis, construction brique, située sur immense terrain paysagé, système de chauffage à l'huile à air chaud pour le bas, galerie extérieure en acier, située rue St-Antoine nord, près de l'hôpital. Prix 29,900.

GRANBY 3 logis donc 1 de 6 1/2 et 2 de 3 1/2 pièces, construction brique solide, terrain paysagé, situé près de l'hôpital, rue St-Antoine nord. Prix 38,500.

ROXTON-POND Terrain de 60 arpents, complètement équipé avec machinerie et 34 têtes d'animaux, située à 2 milles du village, maison de 6 pièces avec système de chauffage central et bonne grange. Prix 57,900.

GRANBY Maison à 2 logis, construction brique, située sur immense terrain paysagé, système de chauffage à l'huile à air chaud pour le bas, galerie extérieure en acier, située rue St-Antoine nord, près de l'hôpital. Prix 29,900.

GRANBY 3 logis donc 1 de 6 1/2 et 2 de 3 1/2 pièces, construction brique solide, terrain paysagé, situé près de l'hôpital, rue St-Antoine nord. Prix 38,500.

ROXTON-POND Terrain de 60 arpents, complètement équipé avec machinerie et 34 têtes d'animaux, située à 2 milles du village, maison de 6 pièces avec système de chauffage central et bonne grange. Prix 57,900.

GRANBY Maison à 2 logis, construction brique, située sur immense terrain paysagé, système de chauffage à l'huile à air chaud pour le bas, galerie extérieure en acier, située rue St-Antoine nord, près de l'hôpital. Prix 29,900.

GRANBY 3 logis donc 1 de 6 1/2 et 2 de 3 1/2 pièces, construction brique solide, terrain paysagé, situé près de l'hôpital, rue St-Antoine nord. Prix 38,500.

GRANBY Canton, cottage en déclin de bois, 5 pièces, situé dans canton de Granby, hypothèque 15,000, attaché à la propriété, très peu de comptant requis. Tél. 378-6303 JULES MESSIER, agent.

GRANBY 16 Elgin, propriété à revenus de 11 logis meublés, rapporte 18,000, par année, très peu de comptant requis, peut-être financée facilement. Tél. 378-6303 JULES MESSIER, agent.

ROXTON-POND \$30,000, maison de 11 pièces en pierre des champs. Tél. 378-6303 JULES MESSIER, agent. (36-28322)

GRANBY Bungalow 6 pièces, extérieur aluminium, situé rue St-Charles sud. Prix 16,000.

ROXTON Bungalow construction 1 an, 4 1/2 pièces, rue Laflamme. Prix 19,500.

ROXTON Bungalow 4 pièces avec foyer, terrain 100x150, prix 16,500.

ROXTON Maison 1 1/2 étage, terrain 90x150, boisé. Prix 22,000.

ROXTON Terrain boisé situé à 4 milles de Granby avec grange.

FOSTER Bungalow en brique 5 1/2 pièces avec foyer et un 3 1/2 pièces de finie au sous-sol, installation laveuse-sécheuse pouvant être loué si désiré, terrain 192x250 avec lac. Prix 30,000.

YVES JEANSON agent Roger Dextraze courtier Tél. 372-7374 (34-36-28266)

TERRASSE BELLEVUE, bungalows de 5 pièces, chauffage électrique, en brique et aluminium, sous-sol prêt à finir, terrain boisé. Tél: 372-2316. (31-44-28227)

DEVELOPPEMENT RUE GOVIN, maisons à vendre avec rabais fédéral S.C.H.L. approuvé sur construction préinsinée par (Latendresse) ou fabriquée sur place. Bienvenue à l'acheteur avec ou sans terrain. Service de plan, évaluation gratuite sur tous genres de construction. Pour informations: Norbert Parent, entrepreneur en construction, 86 rue Bourgeois, Granby, tél. 378-1389 (15-09-27674)

WATERLOO, bungalows à vendre, dimensions: 25x40, 5 1/2 pièces, chauffage électrique, prêt garanti par la S.C.H.L. Tél. 372-6607, jour et 372-6408 le soir. (35-37-28312)

A VENDRE 2 jolis bungalows neufs de 5 1/2 pièces, avec abri d'auto, tapis salon, armoires en chêne, chauffage électrique, situés rue Irwin. Modèle 101: 26,500. Modèle 102: 24,500. Il nous reste aussi 9 terrains de 65x120 où nous pourrions construire votre maison. Choix de modèles S'ad. Jour 378-2294 et soir: Michel Godbout à 372-9007 (35-41-28291)

APP. 3 1/2 pièces, chauffés, éclairés, meublés, taxe d'eau payée, service de buanderie, piscine extérieure pour l'été, situé coin Notre-Dame et Robinson, avec porte-patio et balcon. Pour informations, s'adresser: 433 Laurier, tél. 372-9443 (31-37-28262)

APP. 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé. Tél. 378-5041 (36-45-28266)

APP. 3 1/2 pièces, meublé style colonial, éclairé, piscine chauffée, prix 38,50 par semaine. Situé à 39 rue Montagne. Tél: 372-4452 ou 372-8014. (36-63-28335)

LOGIS 4 pièces, 2e étage, rue Principale, chauffage électrique, 65 par mois. LOGIS 6 pièces, 3e étage, non chauffé, 100 par mois. Tél. 372-2829 (36-38-28358)

PLUSIEURS LOGIS de 3 1/2, 4 1/2 et 5 1/2 pièces, libres immédiatement, situés rue Calixa-Lavallée, Reynolds et Fatima. Prix à partir de 120, à 160. S'ad. 430 Papineau (de 10 h. à 10 h. p.m.) du lundi au vendredi inclusivement. Tél. 378-8947 (36-42-28336)

LOGIS neuf de 4 1/2 pièces à 70 Fatima, chauffage électrique radiant, prise et stationnement pour auto, tapis mur à mur, céramique, service d'antenne. Tél. 372-1378 (36-38-28349)

LOGIS de 4 1/2 pièces à louer, 2e étage, installation laveuse sécheuse, eau chaude, eau chaude fournie. A visiter après 5 h. p.m. Libre le mardi. S'adresser à: 451 Rue Horner. (36-37-28319)

LOGIS à louer à Roxton Sud, 65 par mois, 6 appartements avec système chauffage au sous-sol. S'ad: 372-2908. (37-38-28333)

LOGIS de 4 1/2 pièces, très propre, pas de taxe d'eau, situé rue Penel, Roxton-Pond. Libre immédiatement. 100 par mois. S'ad. 229 Dufferin, tél. 372-2173 (36-48-28294)

LOGIS de 4 1/2 pièces, libre février, 105 par mois, situé à 7 rue Ouellette app. 3, Granby. Tél. 378-8559 (34-40-28293)

LOGIS 4 1/2 pièces, avec garage, chauffage électrique. Libre fin février. Appeler après 6 h. p.m. 372-0834. (36-42-28313)

LOGIS 3 1/2 pièces, libre février, 105 par mois, situé à 7 rue Ouellette app. 3, Granby. Tél. 378-8559 (34-40-28293)

MAISONS A VENDRE 5 1/2 pièces, chauffage électrique, avec financement garanti par la S.C.H.L. et possibilité d'aide gouvernementale, accessible à toutes catégories d'acheteurs (même sans enfant) quelque soit le revenu familial. Pour informations: Gilles Massé Construction Ltée, 378-1263 ou samedi et dimanche à 378-5152 (14-41-27676)

MAISON A VENDRE, 5 1/2 pièces, chauffage électrique, vaste choix de beaux et grands terrains prêts à construire. Financement et possibilité d'aide gouvernementale S.C.H.L. au maximum. S'ad. Mirabel Construction, 263-0396 (31-38-28248)

5-Propriétés demandées

URGENT BESOIN Dans Granby et le canton Bungalow, duplex, propriété à revenus. Possédons acheteurs sérieux pour ces genres de propriétés. Tél: 469-2839 ou 378-3009 IMMEUBLES CHATELAIN (34-56-28272)

10- TERRAINS A VENDRE

TERRAINS à vendre, rue Desjardins. Appelez après 5 h. p.m. à 378-3889 (30-38-28184)

TERRAINS pour 12 logis situés boulevard Simonds face à J.H. Leclerc complètement déservis, trottoirs bornés. Tél. 372-4651 après 5 h. p.m. à 372-5097 (23-50-27981)

ATTENTION! Futur développement résidentiel, terrains à vendre: Canton Granby voisin boul. Bouchard, rue Simonds. AINSI QUE terrains pour maisons mobiles, situés dans canton Ste-Cécile de Milton près de Granby. Pour informations, 372-3027 M. Lapalme, après 5 h. p.m., samedi et dimanche en tout temps. (36-45-28328)

NOUS avons terrain à louer, pour trailer près d'un lac artificiel, très beau site. Tél: 538-3350 Abercorn. (31-38-28128)

14- APPARTEMENTS A LOUER

APP. 3 1/2 pièces, chauffés, éclairés, meublés, taxe d'eau payée, service de buanderie, piscine extérieure pour l'été, situé coin Notre-Dame et Robinson, avec porte-patio et balcon. Pour informations, s'adresser: 433 Laurier, tél. 372-9443 (31-37-28262)

APP. 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé. Tél. 378-5041 (36-45-28266)

APP. 3 1/2 pièces, meublé style colonial, éclairé, piscine chauffée, prix 38,50 par semaine. Situé à 39 rue Montagne. Tél: 372-4452 ou 372-8014. (36-63-28335)

LOGIS 4 pièces, 2e étage, rue Principale, chauffage électrique, 65 par mois. LOGIS 6 pièces, 3e étage, non chauffé, 100 par mois. Tél. 372-2829 (36-38-28358)

PLUSIEURS LOGIS de 3 1/2, 4 1/2 et 5 1/2 pièces, libres immédiatement, situés rue Calixa-Lavallée, Reynolds et Fatima. Prix à partir de 120, à 160. S'ad. 430 Papineau (de 10 h. à 10 h. p.m.) du lundi au vendredi inclusivement. Tél. 378-8947 (36-42-28336)

LOGIS neuf de 4 1/2 pièces à 70 Fatima, chauffage électrique radiant, prise et stationnement pour auto, tapis mur à mur, céramique, service d'antenne. Tél. 372-1378 (36-38-28349)

LOGIS de 4 1/2 pièces à louer, 2e étage, installation laveuse sécheuse, eau chaude, eau chaude fournie. A visiter après 5 h. p.m. Libre le mardi. S'adresser à: 451 Rue Horner. (36-37-28319)

LOGIS à louer à Roxton Sud, 65 par mois, 6 appartements avec système chauffage au sous-sol. S'ad: 372-2908. (37-38-28333)

LOGIS de 4 1/2 pièces, très propre, pas de taxe d'eau, situé rue Penel, Roxton-Pond. Libre immédiatement. 100 par mois. S'ad. 229 Dufferin, tél. 372-2173 (36-48-28294)

LOGIS de 4 1/2 pièces, libre février, 105 par mois, situé à 7 rue Ouellette app. 3, Granby. Tél. 378-8559 (34-40-28293)

LOGIS 4 1/2 pièces, avec garage, chauffage électrique. Libre fin février. Appeler après 6 h. p.m. 372-0834. (36-42-28313)

LOGIS 3 1/2 pièces, libre février, 105 par mois, situé à 7 rue Ouellette app. 3, Granby. Tél. 378-8559 (34-40-28293)

APP. 2 1/2 libre ter mars et 3 1/2 pièces libre immédiatement, meublés, chauffé, éclairés, antenne TV, buanderie, stationnement entretenu gratuit, taxe d'eau payée, 37 et 28 S'ad. 133 Bouchard, app. 3, tél. 378-2337 (36-42-28354)

APP. 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2 pièces, bien situés, modernes, meublés, avec TV si désiré, bon choix. Prix à partir de 18 par semaine. S'ad. 255 avenue du Parc et après 7 h. p.m. à 245 avenue du Parc, app. 1, tél. 372-4121. (20-47-27882)

APP. à louer situé à 565 Bourget près des Galeries de Granby, 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement. Tél. après 6 h. p.m. Richard Charron, 372-0524 ou Michel Filion 378-6093 (31-37-28255)

3 1/2 PIECES, rue Drummond, 43, par semaine, ter mars, à l'épreuve du feu, luxueux. Tél. 372-5888 (35-62-28284)

APP. 3 1/2 pièces, meublé, style colonial, éclairé, piscine chauffée, prix 38,50 par semaine, situé à 39 rue Montagne. Tél. 372-4452 ou 372-8014 (34-40-28292)

APP. 2 1/2 pièces, peinture neuve, meublé, chauffé, éclairé, 1 libre immédiatement et l'autre le 7 février. Tél. 372-2173 (35-38-28297)

APP. 1 1/2, 2 1/2 et 3 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, libres ter février. Situé 50 St-Hubert, tél: 372-28076 (30-36-28187)

LOGIS 4 1/2 pièces, chauffé, eau chaude fournie. APP. meublé, chauffé, eau chaude fournie. S'adresser en personne à 24 rue Johnson, Grano E/34-36-28027 (36-38-28187)

LOGIS neuf à louer de 4 1/2 pièces, libre ter mars. Tél. 378-0621 (34-38-28271)

LOGIS 4 1/2 pièces neuf, installation laveuse-sécheuse, antenne TV, fournil, cour déblayée l'hiver, prisé pour auto, tapis dans salon et chambres, taxe d'eau payée, chauffage électrique Novelec, Balcon, porte-patio, situé près des Galeries Granby. Disponible mers, avril, 145 par mois, sans enfants. S'ad: tél. 378-5532 (36-38-28360)

</

Selon une étude faite par les constructeurs

L'urbanisme contribue plus que la spéculation à la hausse du coût du sol

OTTAWA (PC) — Selon une étude réalisée récemment, les contrôles d'urbanisme sur le développement des terrains contribuent plus que la spéculation à la hausse du coût du sol. Cette étude de 183 pages, effectuée pour le compte de l'Association canadienne de l'habitation et du développement urbain, accorde une mention élogieuse à Montréal, où l'on trouve un minimum de contrôle foncier et où les lots se vendent à des prix raisonnables. Par contraste, Toronto est accusée de restrictions urbanistes et les terrains s'y vendent aux prix les plus élevés au Canada, selon l'urbaniste torontois Andrzej Derkowski, auteur de cette étude. M. Derkowski est directeur de la planification au sein de la société R. V. Anderson Associates, conseillers en ingénierie et en urbanisme, à Toronto.

Rendu public mercredi à la conférence de l'ACHDU, ce rapport considère les prix des terrains en 1974 dans des régions métropolitaines à travers le Canada, et étudie les causes de la hausse de ces prix depuis 1964. Les dix régions en question sont Halifax, Montréal, Ottawa-Hull, Toronto, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Edmonton, Calgary et Vancouver.

Progression

C'est à Vancouver que les prix ont grimpé le plus rapidement, soit une hausse de 545 pour cent en dix ans, et la progression la plus lente a été à Saskatoon: une hausse de 78 pour cent.

La difficulté d'obtenir des terrains sur le marché a provoqué une plus forte concentration de propriété entre les entrepreneurs. Et les petits entrepreneurs ont été poussés hors du marché.

M. Derkowski recommande aux constructeurs d'informer le public des difficultés provoquées par les contrôles sur le développement foncier. Il suggère aussi aux provinces divers moyens de hâter l'approbation des lots destinés à l'habitation.

La nécessité d'une réserve convenable de logement devrait être considérée d'une importance capitale dans la planification urbaine des provinces. Un ministère provincial devrait être chargé de la surveillance de l'approvisionnement en lots à bâtir, et il lui faudrait l'autorité d'intervenir aux paliers provincial et municipaux afin d'assurer qu'on construise plus de logements.

M. Derkowski parle aussi de contrôle à établir sur les ormes municipales dans le cas de services comme les rues et les égouts. Et, il expose que la taxe d'améliorations locales est

une meilleure façon de payer ces services que de forcer l'entrepreneur en assumant le coût, qui est aussitôt imposé au consommateur.

Banlieues

Les municipalités de banlieues situées aux frontières des grandes villes devraient être aidées financièrement à favoriser la construction d'unités d'habitation, dit encore le rapport. Ce qui pourrait se faire en mettant en commun des fonds obtenus de toutes les municipalités dans la région métropolitaine ou en recourant à des subventions provinciales.

Le rapport refuse de croire que les entrepreneurs retiennent des terrains pour faire monter les prix ou que la spéculation fait hausser les coûts des lots. "En fait, l'histoire du développement du sol dans presque toutes les zones métropolitaines est marquée par uneslutte constante entre les entrepreneurs cherchant à obtenir des permis, et les urbanistes et les contribuables qui essayent de les retenir."

Pour M. Derkowski, la spéculation ne suffit pas à expliquer l'énorme différence entre les prix des lots connus entre Toronto et Montréal. "Faudrait-il croire, par exemple, que les spéculateurs fonciers n'existent pas à Montréal, ou sont moins

cupides ou plus généreux que leurs collègues de Toronto?"

Les prix minimums des lots en 1974 dans les villes étudiées étaient comme suit: Toronto \$23,000; Vancouver \$22,000; Ottawa \$19,000; Edmonton \$13,000; Winnipeg 11,500; Hull, Québec, \$10,500; Halifax \$10,210; Calgary \$9,250; Montréal \$7,855; Regina \$6,000; et Saskatoon \$4,230.

Hull

Selon le rapport, les prix des lots ont tendance à monter selon la population de la ville, sauf dans le cas de Montréal. Dans trois villes — Montréal, Hull et Saskatoon — les prix des terrains ont augmenté moins rapidement que le revenu familial moyen, entre 1964 et 1974.

Montréal et Hull ne disposent pas de banques de terrains publics, mais on y trouve un apport régulier de lots à construire. Le processus d'approbation de l'urbanisme est simple. A Montréal, seule la municipalité est impliquée, l'approbation provinciale étant une pure formalité. Mais on note une pénurie de services d'égout adéquats à Montréal, ce qui a valu maintes critiques à l'endroit de cette ville.

Dans la région de Thetford Mines

\$1,500 l'acre pour reverdir les montagnes

THETFORD MINES PC — Il en coûterait environ \$1,500 l'acre pour recouvrir de verdure les "montagnes" de déchets d'amiante qui polluent dans la région de Thetford Mines.

C'est ce que révèle un mémoire que la compagnie Lake Asbestos of Quebec Ltd a déposé récemment devant le comité d'étude créé par le gouvernement du Québec pour étudier les conditions de salubrité dans l'industrie de l'amiante.

Des expériences tentées depuis trois ans sous la direction du professeur Robert Zimmerman, du département de géographie de l'université McGill, pour faire pousser de la verdure sur les terrils, ont démontré que le projet était réalisable mais à un coût très élevé variant entre \$1,300 et \$1,500.

Ces recherches qui se poursuivent, sont parrainées par l'Association des mines d'amiante du Québec en collaboration avec deux services du gouvernement fédéral, ceux de l'environnement et des mines et de l'énergie.

Objections

La compagnie Lake Asbestos estime toutefois qu'il est prématuré de conclure en la nécessité d'ensemencer ces amoncellements de déchets d'amiante pour améliorer la qualité de l'air ambiant.

Selon elle, la stabilisation de la poussière par la pluie est suffisante pour rencontrer les normes de salubrité.

Les producteurs n'écartent pas non plus la possibilité de pouvoir exploiter ces amoncellements un jour pour en extraire les minéraux qu'ils recèlent.

Ces déchets sont composés d'antigorite et de chrysotile dans une proportion de 85 à 90 pour cent. Ils contiennent aussi des oxydes de fer, du chromite, du manganésium et du nickel. On y trouve également des traces de brucite, d'aluminium, de calcium et de potassium et de manganèse.

On estime qu'il y a 660 millions de tonnes de ré-

sidus d'amiante dans les régions de Thetford Mines et Asbestos et ce volume s'accroît de 15 à 20 millions de tonnes par année.

Le couvent des Soeurs grises: site historique

QUEBEC PC — La propriété des soeurs Grises de Montréal a finalement été désignée comme site historique, a annoncé hier le ministre des Affaires culturelles.

A la suite d'une recommandation favorable, le ministre Jean-Paul L'Allier a signé le document touchant la propriété sise dans le quadrilatère formé par les rues Ste-Catherine, Guy, St-Mathieu et Dorchester.

L'ensemble de la propriété ne pourra donc être démolie, altérée, restaurée ou modifiée sans l'autorisation du ministre des Affaires culturelles.

M. L'Allier a profité de l'occasion pour annoncer qu'il n'avait pas l'intention d'autoriser aucune démolition même partielle du couvent ou de ses dépendances.

Quant aux immeubles bâtis sur la propriété et ayant front sur la rue Ste-Catherine, toute demande de permis de démolition ou de construction soumise au ministre sera référée pour consultation à la Commission des biens culturels, aux autorités municipales et aux principaux groupes intéressés à la sauvegarde du patrimoine, dit le communiqué émis par le ministre.

Poursuite de \$500,000 contre Joseph Zappia

MONTREAL PC — M. Marc Dubuc a réclamé en Cour supérieure, mercredi, \$500,000 de M. Joseph Zappia, qui veut déjà lui faire déboursier \$2 millions pour avoir "saboté" sa campagne à la direction du Parti progressiste-conservateur.

M. Dubuc prétend que l'action de M. Zappia a nui à sa réputation et lui a causé des pertes financières.

M. Zappia a accusé M. Dubuc et deux autres hommes d'avoir commis des "irrégularités" dans sa liste de présentation, ce qui l'a fait disqualifier de la course au leadership.

UN APÉRO BIEN DE CHEZ NOUS



Originellement, on appelait «caribou» le sang chaud de cet animal. Les Indiens en buvaient dès la bête abattue. Puis, chasseurs et trappeurs coiffèrent de ce nom un mélange d'alcool et de vin du pays. La tradition veut que l'on sorte le violon et le caribou dans les grandes fêtes populaires et les soirées familiales.

Aujourd'hui, la Société des alcools du Québec, fière de cette tradition, vous a préparé un caribou bien de chez nous.

Un apéritif qui servi bien froid est «un bon p'tit boire».



SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC



200 284ml \$1.50
200A 750ml \$3.25



"Le mieux-vivre, c'est habiter sa propre maison."

Pour vous aider à réaliser ce rêve en payant moins d'impôts...

Voici deux offres qui ne se refusent pas:

Le REDL*

(Régime enregistré dépôts-logement offert à la Banque Provinciale)

*Émis et administré par La Fiducie du Québec.

Incroyablement avantageux! Tel est le R.E.D.L. offert à la Banque Provinciale. En effet, il vous permet d'acquiescer plus tôt et plus facilement votre maison ou vos meubles... ou les deux... grâce à une exemption d'impôt sur les sommes que vous y accumulez.

Le R.E.D.L. offert à la Banque Provinciale est simple comme tout. En fait, c'est un compte d'épargne ou il suffit d'effectuer un dépôt initial d'au moins \$100. Vous recevrez alors un livret de banque qui est mis à jour à chaque dépôt subséquent (minimum: \$50). L'intérêt, toujours supérieur à celui de l'épargne spéciale, est versé à votre R.E.D.L. et inscrit à votre livret deux fois l'an.

Madame, notre R.E.D.L. est aussi pour vous...

- Vous et votre mari travaillez mais vous ne possédez pas de maison? Vous pouvez avoir chacun votre R.E.D.L. en vue d'une utilisation conjointe ou séparée pour l'achat d'une maison et de meubles.
- Vous travaillez mais vous habitez une maison dont votre mari est propriétaire? Vous pouvez adhérer aussi et utiliser l'argent plus tard pour l'achat de meubles pour cette maison.

Le plan B de la Banque Provinciale...

B

c'est la méthode moderne, ingénieuse de profiter au maximum du R.E.D.L. La Banque Provinciale vous avance l'argent que vous désirez placer dans votre R.E.D.L. pour l'année d'imposition 1975. Ce prêt spécial vous est offert à un taux avantageux et est remboursable en dix versements mensuels.

On peut aussi avoir recours au PLAN B dans le cas de notre régime enregistré dépôts-retraite, le R.E.D.R.

Le REDL et le plan B

vous font gagner sur tous les points:

Vous réduisez vos impôts!

Vous gagnez plus d'intérêts que vous n'en payez!

Vous devenez propriétaire plus vite!

Renseignez-vous immédiatement sur le R.E.D.L. et le PLAN B de la Banque Provinciale. Ce sont deux offres qui ne se refusent pas. Hâtez-vous! Vous avez jusqu'au 1er mars 1976 (inclusivement) pour en profiter.



banque provinciale
LA BANQUE DU MIEUX-VIVRE